



HAL
open science

Étude prospective des dynamiques du foncier agricole et de leurs conséquences sur le territoire du PNR du Haut-Languedoc à l'horizon 2035

Morgane Rieucan

► **To cite this version:**

Morgane Rieucan. Étude prospective des dynamiques du foncier agricole et de leurs conséquences sur le territoire du PNR du Haut-Languedoc à l'horizon 2035. Sciences du Vivant [q-bio]. 2023. dumas-04243814

HAL Id: dumas-04243814

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04243814>

Submitted on 16 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'Institut Agro Rennes-Angers

Site d'Angers Site de Rennes

<p>Année universitaire : 2022 - 2023</p> <p>Spécialité : Génie de l'Environnement</p> <p>Spécialisation (et option éventuelle) : Agriculture durable et développement territorial</p>	<p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de l'Institut Agro Montpellier (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	--

Étude prospective des dynamiques du foncier agricole et de leurs conséquences sur le territoire du PNR du Haut-Languedoc à l'horizon 2035

Morgane RIEUCAU



Soutenu à Rennes le 21/09/2023

Devant le jury composé de :

Président : Catherine LAIDIN

Maître de stage : Elora DUTRANOIS

Enseignant référent : Jean-Eudes BEURET

Autres membres du jury (Nom, Qualité) :

Pierre DERIOZ, maître de conférences en géographie à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle de l'Institut Agro Rennes-Angers

Remerciements

J'exprime tout d'abord ma reconnaissance à mon enseignant référent, M. Jean-Eudes Beuret, pour son encadrement et ses réponses à mes questions.

J'exprime toute ma reconnaissance à M. le Président du PNRHL, Daniel Vialelle, ainsi qu'à son directeur, Xavier Beaussart, de m'avoir permis d'intégrer l'équipe du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

J'adresse ma gratitude à Michel Castan, vice-président en charge de l'agriculture, pour sa sympathie et son implication dans ce travail.

Je remercie Elora Dutranois, qui m'a accompagnée durant ce stage au Parc du Haut-Languedoc, m'a permis de prendre confiance en mon travail et m'a fait découvrir le sien.

Merci également à Marie-Julie Parayre pour ses conseils et sa bienveillance tout au long de mon stage.

Plus généralement, je remercie toute l'équipe du PNR pour son accueil, et en particulier le bureau agriculture – alimentation – énergie pour sa bonne humeur au quotidien.

Merci aux membres du Panel pour leur engagement dans cette étude, et leur confiance en notre travail.

J'ai une pensée particulière pour les stagiaires qui ont partagé mon quotidien pendant ces six mois et l'ont rendu beaucoup plus agréable, et qui ont m'ont beaucoup apporté.

Liste des abréviations

ADEAR : Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CFC : Consideration of future consequences

CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

CORP : Conseil d'orientation, recherche et prospectives

DDT : Direction départementale des territoires

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

MSA : Mutualité sociale agricole

PAC : Politique agricole commune

PNR : Parc naturel régional

RGA : Recensement général agricole

SAFER : Société d'aménagement foncier et de l'établissement rural

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SAU : Surface agricole utile

Table des matières

1	Introduction.....	1
1.1	Un contexte historique ayant favorisé le développement d'une agriculture intensive et une diminution du nombre d'agriculteurs	1
1.2	L'installation des phénomènes de déprises en France	2
1.3	La naissance des PNR pour relocaliser la gouvernance des territoires	3
1.4	La création du PNR du Haut-Languedoc pour lutter contre les phénomènes de déprises	5
2	Contexte et origine de la question.....	8
2.1	La déprise agricole, un phénomène plus marqué en montagne.....	8
2.2	Les acteurs institutionnels pouvant agir pour lutter contre la déprise agricole	9
2.3	Les PNR, des acteurs légitimes dans la lutte contre les phénomènes de déprise? ..	11
2.4	Des freins à l'action des PNR : la diversité d'acteurs et d'usages	12
3	Réalisation de l'exercice prospectif	14
3.1	Une nouvelle manière de communiquer sur la déprise agricole: les prospectives ..	14
3.2	Etat des lieux et constitution du Panel	16
3.3	Choix des données et des variables	16
3.4	Elaboration des micro-scénarios	19
3.4.1	Micro-scénarios tendanciels.....	19
3.4.2	Micro-scénarios alternatifs qualitatifs.....	20
3.4.3	Traduction graphique des micro-scénarios alternatifs	21
3.5	Elaboration des macro-scénarios.....	24
4	Valorisation de l'exercice prospectif dans un support de sensibilisation .	26
4.1	Construction des représentations graphiques des données.....	26
4.2	Elaboration des macro-scénarios.....	31
4.3	Valorisation des macro-scénarios sous forme de récits de voyage	33

5	Discussions et pistes d'améliorations	38
5.1	Partis-pris lors de la construction des micro-scénarios	39
5.2	Difficultés rencontrées lors de la constitution des macro-scénarios	40
5.3	Limites de la manipulation persuasive	40
5.4	Applications de la manipulation comportementale	42
6	Conclusion	43
6.1	Les récits de voyage comme méthode de sensibilisation à la déprise agricole	43
6.2	La poursuite du projet : mise en œuvre de l'action de sensibilisation	44
7	Références bibliographiques	46

ANNEXES

Annexe I	Liste du Panel actif.....	1
Annexe II	Méthodes d’animation utilisées pour les phases d’état des lieux et de définition des données et des variables.....	2
Annexe III	Graphiques des 16 données	5
Annexe IV	Tableau présentant l’élaboration des macro-scénarios.....	10
Annexe V	Résumés des macro-scénarios	14
Annexe VI	Récits de voyage	20

Table des figures

Figure 1 : Evolution de la SAU moyenne par exploitation entre 1970 et 2020	3
Figure 2 : Fonctionnement institutionnel des PNR	4
Figure 3 : Carte topographique du PNR du Haut-Languedoc	6
Figure 4 : La manipulation persuasive : changer l'attitude pour changer le comportement.....	14
Figure 5 : Nuage de mots présentant un échantillon des sujets prioritaires identifiés lors de la phase d'état des lieux.....	17
Figure 6 : Schémas présentant deux données et les variables qui y sont associées	18
Figure 7 : Représentation schématique du graphique d'une donnée et de son scénario tendanciel en 2035	19
Figure 8 : Représentation schématique de la construction d'un micro-scénario	21
Figure 9 : Représentation schématique du graphique d'une donnée et de ses possibles évolutions en 2035	22
Figure 10 : Matrice de transition utilisée pour la traduction quantitative des scénarios qualitatifs ...	23
Figure 11 : Schématisation de la construction des macro-scénarios	25
Figure 12 : Représentation graphique du micro-scénario tendanciel de la donnée : main d'œuvre agricole totale.....	27
Figure 13 : Tableau permettant la construction des micro-scénarios qualitatifs pour la donnée 5 : effectif total de main d'œuvre travaillant dans l'agriculture sur le Parc	28
Figure 14 : Matrice de transition des micro-scénarios de la donnée 5 : Effectif total de main d'œuvre agricole	29
Figure 15 : Graphique initial représentant la donnée "main d'œuvre dans le secteur agricole"	30
Figure 16 : Graphique représentant la donnée "main d'œuvre dans le secteur agricole" après modifications selon les remarques du Panel	30
Figure 17 : Tableau ayant servi à la construction des macro-scénarios à partir des micro-scénarios	32
Figure 18 : Extrait du résumé du scénario très négatif.....	33
Figure 19 : Carte présentant la délimitation des cinq zones explorées	35
Figure 20 : Extrait du récit de voyage d'un jour du scénario modérément positif	36
Figure 21 : Extraits du diaporama accompagnant le macro-scénario modérément négatif	37
Figure 22 : Diapositive du macro-scénario modérément négatif présentant des données chiffrées ..	38
Figure 23 : Manipulation comportementale : changer le comportement pour changer l'attitude	41
Figure 24 : Warming stripes d'Ed Hawkins	42

1 Introduction

1.1 Un contexte historique ayant favorisé le développement d'une agriculture intensive et une diminution du nombre d'agriculteurs

Jusqu'en 1945, la population agricole en France représentait 30 % des actifs. Aujourd'hui cette part n'atteint plus que 3 %. Ce déclin de la population agricole s'explique en grande partie par les politiques agricoles mises en place depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Après la guerre, le pays entier était à reconstruire, l'économie à relancer, l'urgence était de nourrir la France. A cette époque, le monde agricole renvoyait une image assez négative, très traditionnelle, alors que la population voulait aller de l'avant. C'est dans ce contexte que la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) a été créée en 1945, puis le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) en 1956, avec pour objectif de donner à l'agriculture une image nouvelle (Déléage 2014). L'influence de ces syndicats a été renforcée par la mise en place de la cogestion dans les années 60. Ce modèle socio-politique consistait en une collaboration entre l'État et les syndicats majoritaires : le couple CNJA-FNSEA. Couplée avec le plan Marshall, la cogestion a effectivement permis à l'agriculture de se moderniser : intégration dans les marchés, recherche de plus de productivité, division des tâches, etc. Ces mesures étaient supposées améliorer les conditions de travail des exploitants agricoles, particulièrement en élevage et dans les zones en difficulté. En réalité, elles ont favorisé les agriculteurs ayant de grandes exploitations, comme les céréaliers, notamment via le soutien des prix (Colson 2008).

Les politiques agricoles ont également encouragé le départ à la retraite des agriculteurs âgés possédant des fermes de petite superficie, pour que celles-ci soient redistribuées à des exploitations plus importantes. Ainsi, la France a vu s'opérer une spécialisation de ses territoires : les terres les plus fertiles ont été dédiées aux grandes cultures et les moins fertiles à l'élevage. Les agriculteurs, qui maîtrisaient jusque-là l'ensemble de la chaîne de production, des semences jusqu'à la vente, se sont vus réduits à la seule phase de production agricole. De plus, la recherche de productivité a donné naissance à une forme d'agriculture très maîtrisée, contrôlée par des conseillers agricoles qui, non seulement dictaient des itinéraires techniques à des agriculteurs dépossédés de leur libre-arbitre, mais véhiculaient également une image simpliste du métier. Dans le même temps, la fin des sociétés paysannes les ont privé de liens sociaux. En conséquence, les agriculteurs ont perdu le goût et le sens de leur activité. (Déléage 2014). Une vague d'abandons de la profession agricole a été observée, ainsi qu'une perte

importante de Surface Agricole Utile (SAU) (72 % du territoire français en 1950 et 59 % en 1990), au profit de terres boisées (20 % du territoire français en 1950 et 27 % en 1990) et non-agricoles (environ 8 % du territoire français en 1950 et 14 % en 1990) (Desriers 2007). Ces chiffres sont le reflet de la déprise qui touche les zones rurales dans la période d'après-guerre.

1.2 L'installation des phénomènes de déprises en France

La déprise agricole est un phénomène de désertion ou de sous-utilisation des terres agricoles. Ces terres se muent en friches puis, avec le temps, deviennent des forêts, participant à la fermeture des paysages (Bouron 2022). Les causes de la déprise agricole sont principalement socio-économiques : les agriculteurs sont de plus en plus âgés et refusent de céder leurs exploitations si cela implique un changement de système d'exploitation, ce qui freine l'installation de jeunes agriculteurs ayant des projets plus variés. Dans le même temps, la place des agriculteurs dans la société se détériore et ils sont de plus en plus isolés. Ils doivent s'adapter aux nouveaux usages de l'espace rural qui contraignent leur activité : artificialisation et tourisme majoritairement. Ils sont moins représentés dans les conseils communaux, du fait de leur plus faible représentativité dans la population rurale, ainsi l'agriculture perd sa nature centrale dans la vie rurale (Barrue-Pastor 1988). Enfin, dans le cas de l'élevage, les exploitants perdent le contrôle des terres sur lesquelles ils travaillent : en 1980, 52 % des terres étaient en faire-valoir direct, c'est-à-dire qu'elles appartenaient à l'agriculteur qui les cultivait (Rey 1983). Aujourd'hui, ce chiffre ne s'élève plus qu'à 20 % (Prost, Beaufiles 2022). Les locations de foncier ne sont pas toujours conventionnées, et il en résulte une certaine précarité, qui ne les encourage pas à investir pour valoriser au mieux les terres (Boinon 2011). Ils ne maîtrisent alors pas suffisamment les réserves de fourrages constituées pour l'hiver, ce qui peut compromettre la conservation d'un nombre suffisant d'animaux pour s'assurer un revenu correct. Ainsi, la déprise entraîne des perturbations écologiques, un faible développement socio-économique, et des risques accrus d'événements climatiques (glissements de terrain, incendies, etc.) (Barrue-Pastor 1988).

Entre 1970 et 2010, 2 817 000 ha de SAU ont disparu, soit une diminution de 9 %. Sur la même période, le nombre d'exploitations agricoles s'est effondré en France, accusant une baisse de 68 %. Le nombre d'exploitations diminue bien plus vite que la SAU, les petites exploitations disparaissent au profit des plus grosses, moins nombreuses mais concentrant l'essentiel de la SAU. Les petites exploitations, de moins de 20 ha, se raréfient, tandis que le nombre

d'exploitations de plus de 100 ha ne cesse d'augmenter. Une augmentation de la taille moyenne des exploitations s'observe très nettement depuis 1970 sur la Figure 1 (Prost, Beaufile 2022).

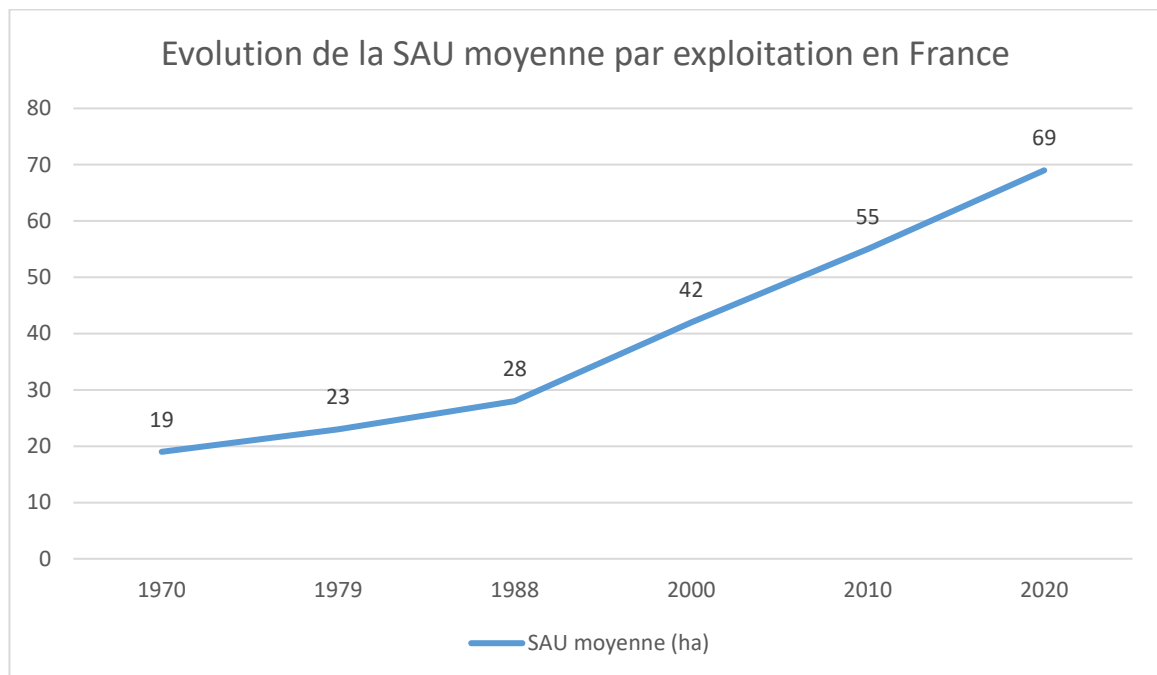


Figure 1 : Evolution de la SAU moyenne par exploitation entre 1970 et 2020 (source : Prost & Beaufile, 2020)

La diminution du nombre d'exploitations agricoles et leur agrandissement s'accompagne de l'abandon des terres les moins productives ou les moins accessibles, entraînant ainsi de la déprise.

1.3 La naissance des PNR pour relocaliser la gouvernance des territoires

Les PNR ont été créés en 1967 par un décret gouvernemental. Leur première définition est la suivante : "le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes lorsqu'il présente un intérêt particulier par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme, qu'il importe de protéger et d'organiser" (*Décret n° 67-158 du 1er mars 1967 instituant des parcs naturels régionaux (Journal officiel du 2 mars 1967) 1985*). Ils émergent dans le contexte d'une « France rurale en profonde désagrégation » selon les termes de Baron et Lajarge. Les PNR sont majoritairement initiés dans des zones de montagne en difficulté, vieillissantes, mais qui présentent malgré tout une certaine attractivité touristique. Leur objectif est de redynamiser des territoires délaissés en créant une nouvelle forme d'aménagement fondée sur leurs atouts préexistants, tout en préservant l'environnement (Baron, Lajarge 2016). La création d'un PNR repose bien souvent sur la volonté des acteurs

locaux de prendre en main la gestion de leur territoire, et de ne pas la laisser à l'Etat. A l'inverse des parcs nationaux, les acteurs des parcs naturels régionaux refusent qu'ils soient sanctuarisés et œuvrent pour le développement économique de leur territoire, tout en sauvegardant leur patrimoine naturel et culturel. La notion d'identité locale est très forte dans les PNR (Andreu-Boussut, Choblet 2006).

Leur gestion repose sur un Syndicat mixte ouvert : une collectivité territoriale composée des communes et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) du Parc, ainsi que des représentants des départements et régions concernés. Différentes instances regroupant des élus sont mises en place : comité syndical, bureau syndical, commissions thématiques, etc. Les membres de ces instances sont appuyés dans leurs délibérations par les propositions du Conseil scientifique et prospectif. Enfin, les projets choisis sont mis en œuvre par les élus, habitants et partenaires, accompagnés par les chargés de missions de l'équipe technique du PNR (voir Figure 2) (Fédération des Parcs naturels régionaux de France 2014).

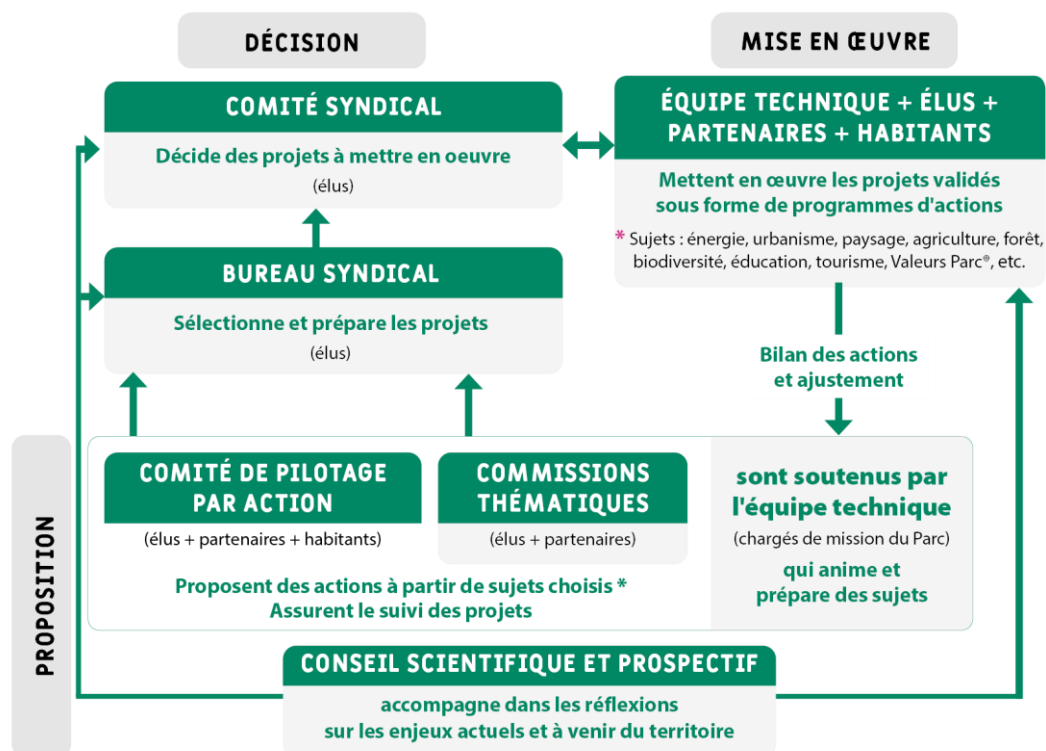


Figure 2 : Fonctionnement institutionnel des PNR (source : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, 2019)

La création d'un Parc demande au préalable une longue phase de diagnostic territorial. Ce diagnostic implique des discussions entre les groupes d'acteurs en présence : élus, acteurs

socio-professionnels et habitants ou usagers du territoire. Les sujets traités, développement économique, enjeux sociaux ou environnementaux, ne font pas toujours l'unanimité entre les différentes parties-prenantes, chacun ayant des intérêts différents. Les négociations aboutissent à l'écriture de la charte, le document cadre réunissant les principales lignes directrices et objectifs du Parc. L'accréditation ou la ré-accréditation des PNR par l'Etat est fondée sur la charte. Cette démarche participative instaure une gouvernance partagée qui fait l'originalité et le succès de ce modèle. Il « permet de réaliser une combinaison inédite et complexe entre, d'une part, les traditions et normes sociales locales et, d'autre part, les logiques institutionnelles et le cadre légal ». Ainsi, les Parcs proposent des méthodes originales et innovantes, fondés sur l'action collective (Andreu-Boussut, Choblet 2006).

Le fonctionnement des PNR repose donc sur des projets de territoire, élaborés localement par les élus, les acteurs socio-professionnels et les habitants, inscrits dans une charte et définissant un programme d'action. A la différence d'une institution classique, les PNR ne possèdent pas de pouvoir règlementaire : ils définissent des objectifs, donnent des orientations et guident les actions (Baron, Lajarge 2016). C'est par la suite le Syndicat mixte de gestion du Parc qui s'emploie à guider les partenaires locaux dans la réalisation des projets de la charte, grâce à l'équipe technique. Les chargés de missions travaillent en particulier aux côtés des élus signataires de la charte. Ces derniers ont une place centrale dans les PNR : en adhérant à la charte, ils prêtent leur territoire aux projets, leur implication est donc essentielle. L'équipe technique, via des campagnes de sensibilisation, des interventions de scientifiques, ou des discussions ouvertes, contribue à orienter les actions et les opinions de ses partenaires dans le sens de la charte, en faveur des sujets prioritaires (Andreu-Boussut, Choblet 2006). Les phénomènes de déprise agricole et rurale sont notamment largement abordés par les agents des Parcs.

1.4 La création du PNR du Haut-Languedoc pour lutter contre les phénomènes de déprises

Le PNR du Haut-Languedoc est situé en Occitanie, entre les départements du Tarn et de l'Hérault. Il bénéficie d'une forte diversité climatique : océanique à l'ouest, montagnard au nord, où l'altitude est plus importante, et méditerranéen au sud. Situé en zone de moyenne montagne, le territoire est caractérisé par un relief varié, avec des sommets dépassant les 1 000 m d'altitude, et est aux deux-tiers couvert par la forêt (Figure 3).

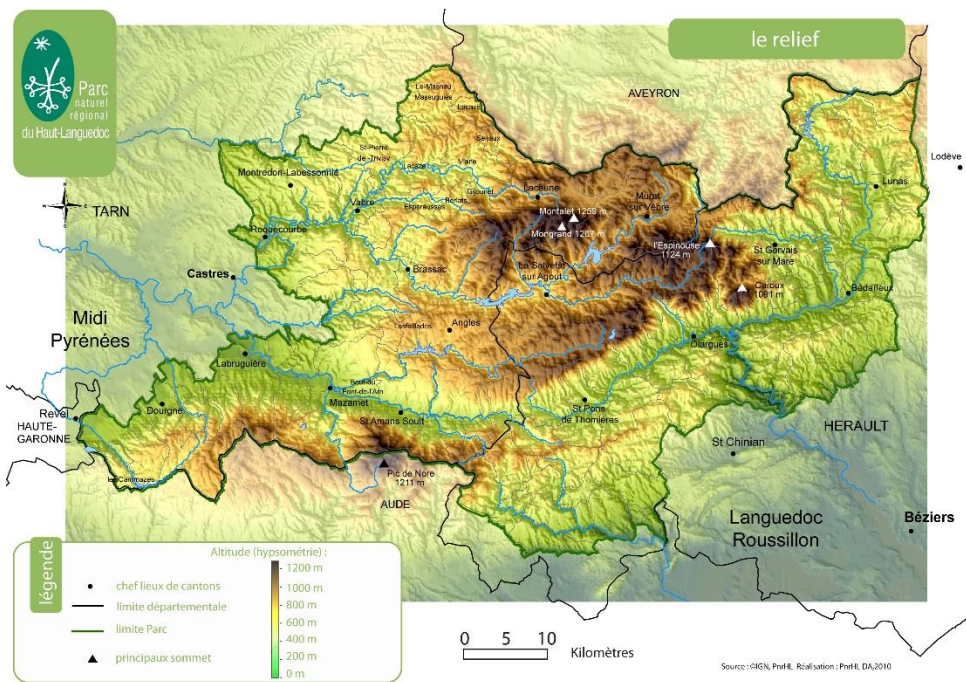


Figure 3 : Carte topographique du PNR du Haut-Languedoc (source : PNR du Haut-Languedoc, 2010)

Le Parc est un espace très rural, peu densément peuplé. L’agriculture occupe une place importante sur le territoire, l’activité agricole représente 26 % de la surface (Parc naturel régional du Haut-Languedoc 2019). Les deux tiers du territoire étant couverts par la forêt, l’essentiel de la surface restante est dédié à l’agriculture. Deux orientations technico-économiques sont majoritaires en nombre d’exploitations : la viticulture dans les plaines héraultaises et l’élevage d’ovins et en moindre mesure de bovins allaitants, côté tarnais.

Ainsi, les surfaces agricoles sont aux trois-quarts occupées par des prairies, puis par des céréales, de la vigne, et d’autres cultures (DRAAF Occitanie 2022). L’élevage est favorisé dans le nord et à l’ouest par les climats montagnard et océanique qui offrent des surfaces en herbe tout au long de l’année, particulièrement sur les plateaux en altitude ou sur les versants. Le pâturage participe grandement au maintien des paysages ouverts, car il est une des seules activités possibles au regard des contraintes physiques imposées par le milieu (pente, altitude, climat parfois difficile).

Dans le PNR du Haut-Languedoc, la déprise apparaît dès les années 50 : exode rural, agrandissement des exploitations agricoles, abandon de terres, etc. Le Parc est créé en 1973 pour freiner la déprise rurale dont il est victime. Le solde migratoire s’inverse légèrement, mais les phénomènes de déprises ne ralentissent pas pour autant (Dérioz 2007). Entre 1979 et 2020,

le territoire a perdu 12 % de terres agricoles et 71 % de ses agriculteurs (DRAAF Occitanie 2022). L'origine du problème est à rechercher dans le nombre important d'exploitations qui disparaissent sans trouver de repreneurs. Les exploitants en âge de prendre leur retraite ne parviennent pas à trouver de porteur de projet qui souhaite reprendre leur ferme en l'état. Différents facteurs peuvent expliquer cette situation. L'étendue du parcellaire peut être un frein : les grandes exploitations se vendent à des prix très élevés, parfois trop pour de jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer avec un capital réduit. Un autre critère pouvant bloquer l'installation sur le territoire est l'absence de logement, celui-ci étant souvent conservé par l'exploitant pour sa retraite. En élevage, construire une habitation sur l'exploitation est autorisé en raison du travail d'astreinte, mais ce n'est pas le cas en productions végétales. Dans un cas comme dans l'autre, les futurs installés n'ont pas nécessairement la possibilité d'investir un montant élevé dans une habitation, ayant déjà injecté de grandes sommes dans l'exploitation.

Il peut également y avoir une inadéquation entre les systèmes des cédants et les projets des agriculteurs qui s'installent. Les fermes sont parfois très industrielles et orientées vers la vente en circuits longs, comme cela était préconisé depuis les années 50. Les porteurs de projet, souvent non-issus du monde agricole et sensibilisés à l'agroécologie, recherchent des modèles à petite échelle, plus résilients, souvent pour faire de la transformation à la ferme et de la vente directe.

Enfin, les cédants sur le territoire du Parc sont conscients de la difficulté croissante à vivre de l'agriculture et de l'absence d'améliorations dans leur profession. Il en résulte un certain manque d'enthousiasme de leur part à l'idée d'installer de jeunes agriculteurs. Par ailleurs, en dernier recours, lorsque les agriculteurs partant à la retraite ne trouvent pas de repreneurs, ils se rapprochent des fermes voisines pour leur céder leurs terres. Les bonnes parcelles sont redistribuées entre les exploitations voisines, qui s'agrandissent, compromettant leur propre transmission. En 50 ans, la taille moyenne d'une exploitation agricole dans le PNR du Haut-Languedoc est passée d'une dizaine d'hectares à environ 50. Les parties jugées difficilement exploitables sont quant à elles abandonnées, puis se muent en friches et deviennent des boisements, participant à la perte de surface agricole utile, qui s'élève à 9 % sur la même période. Par conséquent, une forte perte de vitesse de l'agriculture s'opère sur le territoire (DRAAF Occitanie 2022).

Pour lutter contre la déprise et l'agrandissement et redynamiser l'agriculture, le Parc du Haut-Languedoc a lancé en 2022 le projet Territoire 2035. Son objectif initial était de

communiquer auprès des élus du territoire. Le projet a par la suite été élargi à une plus grande diversité d'acteurs, car un grand nombre d'habitants du territoire peuvent aussi, à leur échelle, agir en faveur de l'agriculture. Le principe est le suivant : élaborer des scénarios prospectifs décrivant la situation du Parc en 2035 sous différentes modalités, puis les utiliser dans un support de sensibilisation. Les scénarios prospectifs, tout en restant relativement réalistes, doivent être suffisamment caricaturaux pour marquer les esprits et provoquer un déclic chez les personnes cibles. Le projet s'articule en différentes phases : mise en place et prise de contact avec les acteurs partenaires, état des lieux du territoire, exercice prospectif, conception de supports de sensibilisation et application de la sensibilisation auprès des publics cibles.

Ce mémoire s'attelle à rechercher comment impliquer les acteurs d'un territoire dans une action collective ayant pour objectif de maintenir une dynamique agricole face aux phénomènes de déprises agricole et rurale.

Dans un premier temps, les spécificités de la déprise en zone de montagne seront présentées, avec les différents acteurs pouvant agir pour la freiner et le rôle que les PNR peuvent jouer dans cette lutte. Une seconde partie décrira la construction de la méthode d'élaboration des scénarios, et sa mise en œuvre ; puis la conception d'une stratégie de communication auprès des différents acteurs du territoire. Les productions obtenues à l'issue des deux phases, graphiques, scénarios, récits et supports de communication seront présentées dans la troisième partie. Viendra enfin une phase de discussion critique qui reviendra sur la méthodologie employée, les contraintes et obstacles qui ont été rencontrés, et les pistes d'améliorations.

2 Contexte et origine de la question

2.1 La déprise agricole, un phénomène plus marqué en montagne

Les zones de montagne et moyenne montagne, dans lesquelles s'insère le Parc du Haut-Languedoc, subissent plus fortement la déprise que les autres territoires (MacDonald et al. 2000). Leur meilleure disponibilité en eau et leur diversité paysagère en font des espaces propices au tourisme mais aussi à l'élevage. L'agriculture a une place dans l'économie plus importante en montagne qu'en plaine, pourtant les revenus y restent plus faibles du fait de fortes contraintes (relief, climat rude, etc.). Les systèmes en polyculture-polyélevage y ont subsisté jusqu'au 20^{ème} siècle, avant de laisser la place à des élevages d'herbivores plus spécialisés. Ce changement s'est accompagné de la recherche des terres les plus propices à la production de fourrage, et de l'abandon des parcelles les moins productives ou les plus difficilement

accessibles (Martin, Lherm, Béranger 2014). Les parcelles abandonnées ont parfois été reboisées, notamment grâce aux subventions du FFN (Fonds Forestier National) entre 1950 et 1970 (Chassany 1999).

Pourtant, maintenir l'agriculture dans les territoires de montagne est primordial. L'élevage, grâce au pâturage, conserve des milieux ouverts ; les agriculteurs participent au maintien d'un dynamisme local ; et ceci fait de l'agriculture « l'un des garants de l'attractivité de ces territoires et du développement des autres activités économiques, notamment du tourisme. ». D'autre part, l'élevage revêt également une importance pour la prévention des risques naturels et le maintien de la biodiversité spécifique des milieux ouverts (Martin, Lherm, Béranger 2014). Cette problématique est présente depuis de nombreuses années, déjà en 1988 les décideurs avaient conscience que les territoires de montagne étaient en difficulté et avaient pour objectif d'y remédier. Plusieurs solutions avaient été expérimentées, mais aucune ne s'était révélée suffisante. Le sur-développement du tourisme a conduit à une disparition des services en-dehors des saisons touristiques. L'intensification et la spécialisation des exploitations agricoles ont défavorisé encore davantage les agriculteurs de montagne, les poussant à chercher un revenu complémentaire en plus de leur activité agricole. Ces politiques infructueuses avaient conduit à une perte importante du nombre d'agriculteurs, et les bilans apparaissaient comme « alarmistes » (Barrue-Pastor 1988). Pourtant, les chiffres étaient bien supérieurs aux données actuelles : en 1988, les chefs d'exploitations représentaient 6 % de la population active, en 2019 ce taux s'élève à 1,5 %.

2.2 Les acteurs institutionnels pouvant agir pour lutter contre la déprise agricole

La déprise agricole, loin de concerner uniquement les agriculteurs, touche fortement la population. Dans les zones viticoles héraultaises (Arnal, Laurens, Soulard 2013), l'ensemble des habitants a été frappés par l'arrachage des vignes dans les années 2000, perçu comme imposé et portant atteinte au territoire. Ainsi, un grand nombre d'acteurs se sont mobilisés pour trouver une nouvelle fonction aux terres nues : région, département, et autres collectivités territoriales.

La Région Languedoc-Roussillon tout d'abord, a lancé un « Plan Viticole », sous la forme d'un accompagnement financier et technique. Elle a également commandité une « synthèse des alternatives à l'arrachage de la vigne en Languedoc-Roussillon », qui fournit de la documentation sur les cultures pouvant être utilisées en remplacement de la vigne. Cette étude

a été réalisée par la chambre régionale d'Agriculture, conjointement avec la SAFER et l'école d'ingénieur agronome de Montpellier, Montpellier Supagro.

Le conseil général de l'Hérault, après concertation avec la profession viticole, s'est engagé à soutenir l'activité viticole en luttant contre l'arrachage définitif. Ce plan de soutien est à la fois orienté sur la limitation de l'arrachage et sur l'accompagnement à la reconversion après qu'il ait eu lieu. Le département a également lancé une étude d'opportunité sur 21 communes parmi les plus touchées pour limiter l'impact de la déprise agricole. Elle était complétée d'une animation territoriale sur ayant pour objectif d'encourager des porteurs de projets à lancer des initiatives pour redynamiser les territoires en déprise. Cependant, ce dernier plan a eu peu de succès car la démarche était trop « top-down ». Enfin, le conseil général de l'Hérault, aux côtés de la chambre d'Agriculture de l'Hérault, a soutenu des expérimentations sur des productions pouvant potentiellement remplacer la vigne : le stévia et le chanvre.

Également, certains des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Hérault ont pris la mesure de la question de l'arrachage des vignes, et l'ont intégré dans leurs programmes d'action. Ils œuvrent pour la préservation des parcelles arrachées afin qu'elles ne soient ni artificialisées, ni abandonnées et encouragent la reconquête de terres en friches.

Deux EPCI se sont également engagés pour lutter contre la déprise agricole. L'un en favorisant la reconquête des friches agricoles, soit par du pastoralisme, soit par diverses productions orientées vers la vente en circuits-courts ; et l'autre en se focalisant sur le maintien d'une activité viticole durable et la gestion des terres délaissées. Ils sont accompagnés par la chambre d'Agriculture de l'Hérault qui a contractualisé des partenariats avec les EPCI pour travailler sur la gestion des terres après l'arrachage des vignes.

Le Pays Haut Languedoc et Vignoble est à l'origine d'un Pôle d'Excellence Rurale intitulé « Bio-Orb », donc l'objectif est de développer une filière de plantes à parfum ou médicinales en agriculture biologique, possiblement sur des terres abandonnées par la viticulture.

Pour finir, des communes ont également initié des actions, une sur la gestion des terres communales, afin de prévenir l'apparition de friches et de reconquérir celles qui sont déjà en place ; une autre sur la préservation des terroirs viticoles ; et la dernière sur l'installation d'un éleveur pour valoriser les milieux en friches (Arnal, Laurens, Soulard 2013).

Ainsi, de nombreux acteurs disposent de moyens les moyens et ont la volonté de s'engager pour prévenir la déprise agricole et maintenir du dynamisme dans les territoires touchés : région, département, collectivités territoriales, chambres d'Agriculture, etc. Les PNR peuvent s'ajouter à cette liste déjà longue, mais sont-ils à leur place dans cette gestion du foncier agricole ?

2.3 Les PNR, des acteurs légitimes dans la lutte contre les phénomènes de déprise ?

Les PNR ont pour mission de relancer le développement économique des territoires sur lesquels ils sont implantés tout en préservant l'environnement et le patrimoine. Cependant, la question de leur légitimité à agir se pose. Elle a été remise en question au moment de leur création par ceux qui estimaient que les PNR étaient des espaces dans lesquels une prétendue volonté de sauvegarde du patrimoine naturel cachait la création de territoires de loisirs privilégiés pour les citadins en quête d'un « retour à la nature ». Ils reprochaient au projet d'être mené par des scientifiques et des technocrates extérieurs aux réalités rurales, selon eux moins bien placés pour résoudre les problématiques rencontrées par ces territoires que les paysans qui y travaillent (Baron, Lajarge 2016).

A l'interface entre citoyens et élus, les PNR doivent construire un projet innovant pour répondre aux problématiques du territoire, « en s'appuyant sur leur culture de l'expérimentation et de la concertation » (Chiffolleau 2022). Les exigences des deux parties peuvent parfois être contradictoires. C'est par exemple le cas dans plusieurs cas d'études présentés par Beuret et Cadoret portant sur l'aménagement du littoral dans différents PNR. Dans les différentes situations, l'équipe technique est divisée entre les associations de protection de la nature, réclamant une prise de position du Parc contre des zonages mettant en péril l'environnement, et les élus soutenant le projet, qui, en cas d'opposition du Parc, se fermeront par la suite à toute discussion sur d'autres sujets. Les membres de l'équipe technique doivent être des médiateurs et des traducteurs, pour aboutir à la formulation d'un projet qui remplisse au mieux les attentes de tous les acteurs, et qui soit correctement réalisé (Beuret, Cadoret 2017).

Or, l'acceptation par les acteurs du Parc est essentielle car, comme l'écrit Bourjol « la légitimité repose en France depuis la Révolution sur l'adhésion des gouvernés » (1995). De plus, les décideurs politiques sont garants du maintien du statut de PNR, et les élus locaux sont les plus aptes à mettre en place les actions plébiscitées par les agents des Parcs. D'après Andreu-Boussut et Choblet (2006), l'intégration dans le territoire a bien fonctionné pour le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée. Elle s'est construite lors de la création du Parc, au travers des

réunions de concertations inter-organisationnelles organisées pour l'écriture de la charte. Cette phase préliminaire se doit d'être convaincante sans être trop ambitieuse, pour que les acteurs se sentent concernés par les questions traitées et aient envie de s'y investir par la suite. Les acteurs socio-professionnels, tels que les viticulteurs ou les pêcheurs, ont vu dans les projets du PNR un appui dans leur démarche déjà engagée d'amélioration de la qualité de leurs produits et de leur intégration dans le patrimoine local, notamment pour une meilleure visibilité touristique. Les citoyens quant à eux ont apprécié l'emphase mise sur la qualité de leur cadre de vie. Cette acceptation sociale a été observée par la suite dans la presse locale, ou encore mesurée par l'investissement des différents acteurs dans la vie du Parc, en particulier les élus. Dans ce même cas d'étude, la légitimité du PNR repose aussi sur son caractère local et participatif : la majorité de l'équipe technique est originaire du territoire, tous travaillent conjointement avec les acteurs de terrain, et s'appuient sur des personnalités locales ou des scientifiques de renom. Mais cela ne suffit pour autant pas toujours à faire aboutir des actions concrètes (Andreu-Boussut, Choblet 2006).

2.4 Des freins à l'action des PNR : la diversité d'acteurs et d'usages

Les avis sur les projets portés par les PNR sont souvent divergents car les modalités d'utilisation des espaces sont très diverses. En zone de montagne, elles peuvent être : agriculture, propriété foncière, exploitation forestière, chasse, activités de pleine nature, observation de la faune et de la flore, du paysage, développement économique, ... Ces différents usages sont reliés à des enjeux variés, représentés par des groupes d'acteurs distincts : associations, syndicats, collectivités, etc. (Trie, Maille 1996). De façon plus générale, il convient de se demander comment concilier protection de la nature, agriculture et usage récréatif. Il devient difficile de réaliser un diagnostic de territoire tant les différents enjeux s'opposent. De plus, les politiques publiques elles-mêmes peuvent se contredire : exigence de productivité mais également de préservation de l'environnement, recherche de qualité mais diminution des coûts de production, etc. Il faut donc impliquer tous les acteurs pour parvenir à fonder une action concrète pour lutter contre la déprise agricole (Chassany 1999).

Cependant, il peut parfois être complexe de réussir à fédérer les acteurs d'un territoire autour d'une même cause. Les élus en particulier, qui sont pourtant au cœur de l'action des PNR, sont parfois réfractaires aux idées portées par les chargés de missions : « L'enlisement de certains projets dans des négociations qui peinent à aboutir et leur instrumentalisation à des fins politiques sont alors des risques potentiels qui pèsent souvent sur leur réussite. ». Les élus sont

en effet partagés entre leurs convictions personnelles, leurs obligations en tant que représentants politiques et les volontés de leurs électeurs (Andreu-Boussut, Choblet 2006). Il convient de réussir à convaincre tous les acteurs du bien-fondé de l'entreprise menée par le Parc afin qu'ils y adhèrent volontairement.

Dans un premier temps, les acteurs concernés doivent prendre conscience du problème. Pour cela, des méthodes de communications sont déployées et présentent des données et informations factuelles. Au sein du Parc du Haut-Languedoc par exemple, des actions de sensibilisation ont été menées : articles dans les rapports d'activités, le Journal du Parc ou la newsletter, diffusion à grande échelle d'un guide sur la conciliation entre urbanisation et protection des terres agricoles, ou sur les méthodes facilitant l'installation pouvant être utilisées par les élus, etc. Pourtant, selon les dires d'agriculteurs ou d'élus sensibilisés, assez peu d'actions ont jusque-là été mises en place. Connaître la situation et ses enjeux semble donc insuffisant pour amorcer un changement. En effet, les campagnes de communication tiennent pour acquis que l'attitude et le comportement des individus sont liés, et qu'il suffit donc d'apporter de la connaissance pour que les idées évoluent, modifiant dans le même temps les comportements. Or, de nombreuses études ont montré que ce n'était pas le cas et qu'il existait un décalage entre idées et comportement (Bernard, Joule 2004).

Pourtant, il devient urgent d'agir, les chiffres le montrent : dans le PNR du Haut-Languedoc, en 2021, un tiers des agriculteurs avait plus de 55 ans et la moitié prévoit de partir à la retraite dans les 10 ans¹. Il est donc impératif de trouver des solutions pour favoriser l'installation sur le territoire de jeunes agriculteurs pour contrer la déprise, l'apparition de friches et la fermeture du paysage. **Comment impliquer les acteurs d'un territoire dans une action collective ayant pour objectif de maintenir une dynamique agricole face aux phénomènes de déprises agricole et rurale ?**

¹ Données issues du Recensement général agricole 2020

3 Réalisation de l'exercice prospectif

3.1 Une nouvelle manière de communiquer sur la déprise agricole : les prospectives

Un frein à la mise en place d'actions concrètes pour lutter contre la déprise agricole et favoriser l'installation d'agriculteurs semble résider dans la manière de transmettre les messages. Les campagnes de communication précédemment réalisées n'ont pas impacté le comportement des individus, c'est-à-dire la façon dont ils agissent. Nous pouvons supposer que celles-ci n'ont pas suffi à modifier leur attitude. D'après Vaidis (2006), l'attitude correspond à « l'évaluation plus ou moins favorable d'un objet donné ». Cet objet peut être de différentes natures, et il s'agit dans notre cas du phénomène de déprise agricole. Vaidis avance que comportement et attitude sont reliés, et que jouer sur l'attitude peut permettre de modifier le comportement. Cette théorie est appelée la manipulation persuasive (Figure 4).

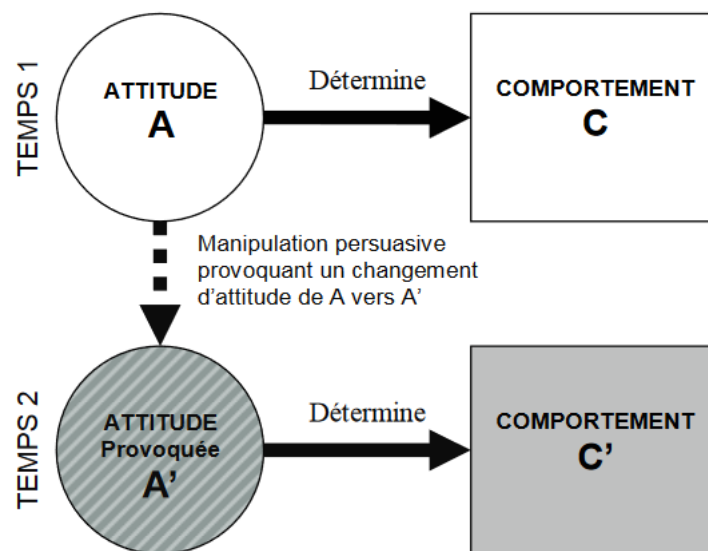


Figure 4 : La manipulation persuasive : changer l'attitude pour changer le comportement (d'après Vaidis, 2006)

L'une des techniques pouvant être utilisées pour modifier l'attitude est le discours persuasif (Vaidis 2006). Pour être efficace, celui-ci doit remplir des conditions particulières. Tout d'abord, la source émettrice doit être crédible et inspirer de la sympathie ; ensuite, les arguments doivent être cohérents, aller tous dans le même sens, la conclusion du message doit être explicite ; et pour finir le contexte dans lequel le message est diffusé doit être agréable et ne pas choquer les individus cibles (Girandola, Joule 2008).

Dans notre cas d'étude, le PNR du Haut-Languedoc, il semble que les élus, agriculteurs ou autres acteurs gravitant autour du monde agricole peinent à prendre conscience de l'impact que leurs actions peuvent avoir sur les problématiques de foncier agricole. Ils ne sont ainsi pas enclins à agir pour lutter contre la déprise agricole ou favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. Ceci pourrait s'expliquer par la difficulté à percevoir l'intégration des problématiques foncières dans le temps (Demarque 2011).

La perception par les individus de l'inscription de leurs actions dans le temps se mesure grâce à l'échelle de considération pour les conséquences futures, ou « Consideration of Future Consequences » (CFC). Cette échelle indique le degré de réalisation des conséquences potentielles des comportements des individus à long et court terme, et de la façon dont cette prise de conscience influence leurs choix. La CFC se mesure grâce à une série de 12 propositions pour lesquelles les répondants doivent indiquer si elles leur correspondent ou non, sur une échelle de 1 à 5. Le score de CFC est obtenu en faisant la moyenne des chiffres donnés, il varie donc entre 1 et 5. Les individus ayant un score de CFC faible sont plus à même de faire leurs choix en fonction des conséquences immédiates qu'ils auront, et recherchent une satisfaction rapide, tandis que ceux ayant un score de CFC élevé tendent à plus réfléchir aux incidences à long terme de leur comportement, et basent leurs actions sur des objectifs plus lointains. Une étude portant sur l'appréciation de différents projets portant atteinte à l'environnement a montré que les individus ayant des scores de CFC élevés sont très sensibles aux conséquences néfastes à long terme des projets, alors que ceux qui ont un score de CFC faible les perçoivent moins, d'autant moins que des effets positifs sont présentés à court terme (Strathman et al. 1994). Cette étude montre bien que le comportement des individus est dépendant de leur perception de l'inscription dans le temps des phénomènes qui les entourent et de leurs actions qui y sont liées.

Ainsi, pour pousser les acteurs à agir, il est nécessaire de travailler sur cette perception du temps, en leur présentant des visions du futur. Le chemin emprunté pour arriver à ces visions du futur doit être mis en avant, afin que les acteurs puissent réaliser les conséquences des dynamiques actuelles sur le futur. C'est ainsi qu'est née l'idée de réaliser des scénarios prospectifs. La date choisie pour ces scénarios est 2035 pour plusieurs raisons : 10-15 ans est une durée raisonnable pour se projeter, et cette date marque la moitié de la prochaine Charte du Parc, qui s'étendra de 2027 à 2042. Ces scénarios prospectifs pourront donc servir de base à la formulation d'objectifs, et la situation en 2035 montrera dans quelle mesure ils ont été atteints.

La forme des scénarios prospectifs n'a pas été définie dès le commencement du projet, et la méthodologie a été construite pas à pas. L'impératif était qu'ils soient vraisemblables. Pour cela, le travail a été fondé sur des données réelles issues de différentes sources (voir partie 3.3). De plus, un groupe d'acteurs du territoire experts dans les domaines de l'agriculture et du foncier ont apporté leur connaissance et leur savoir au projet (voir partie 3.2). Ils ont pu, lorsque des informations étaient manquantes, estimer les valeurs de certaines données dans une situation précise en s'appuyant sur leur propre expérience. Cette méthode est appelée « élicitation d'experts », et est utilisée lorsque des phénomènes ne sont pas suffisamment documentés dans la littérature mais que des individus spécialistes peuvent apporter des réponses (Martin et al. 2012). En plus d'apporter leur expertise sur les différents sujets qui les concernent, les acteurs confortent la légitimité du travail réalisé.

3.2 Etat des lieux et constitution du Panel

L'exercice prospectif a débuté par la réalisation d'un état des lieux du territoire, fondé sur des recherches bibliographiques et des entretiens menés auprès d'acteurs du territoire. Au total, 36 entretiens ont été réalisés auprès d'agriculteurs, d'élus, de membres de coopératives, d'associations (ADEAR, Confédération Générale de Roquefort, Terre de Liens, etc.), SAFER, DDT, CIVAM, Chambres d'Agriculture, CEN, syndicats agricoles, etc. Une partie des personnes interrogées est par la suite invitée à participer aux différentes réunions de travail, pour former le Panel. Une quinzaine de membres est venue régulièrement à ces rencontres, le Panel actif (voir Annexe II Liste du Panel actif). Il résulte de l'état des lieux l'établissement d'une liste de premiers sujets en lien avec les dynamiques agricoles et le foncier à traiter : informations-clés sur le Parc, sujets suscitant le débat, problématiques actuelles, données marquantes, etc (voir méthode d'animation en Annexe II).

3.3 Choix des données et des variables

Au regard des sujets prioritaires identifiés dans l'état des lieux (voir Figure 5), une recherche est effectuée pour extraire des données depuis différentes sources d'information : Agreste (RGA), MSA, INSEE, SAFER, etc.



Figure 5 : Nuage de mots présentant un échantillon des sujets prioritaires identifiés lors de la phase d'état des lieux

Les données sont des informations quantitatives représentant un renseignement intéressant (par exemple le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire, ou encore la taille moyenne des cheptels dans les différentes filières d'élevage). L'ensemble des données choisies doit permettre de décrire globalement la situation du PNR du Haut-Languedoc sur les plans des dynamiques agricole et foncière. Ainsi, les scénarios fondés sur ces données donneront un aperçu global de la situation du territoire en 2035. A l'issue de l'état des lieux, environ 500 données ont dans un premier temps été identifiées comme étant potentiellement intéressantes. Celles-ci devaient être représentées par au minimum deux valeurs afin de pouvoir tracer leurs courbes de tendances. Il fallait également que les valeurs ne soient pas situées trop proches dans le temps afin qu'une évolution puisse être observée. Ces deux critères permettent de faire un premier tri. Ainsi, 50 données ont été conservées car considérées comme exploitables. A l'issue d'une séance de travail, les membres du Panel ont conservé les 16 qu'ils ont jugé les plus pertinentes (voir méthode d'animation en Annexe II).

Ci-dessous la liste des données retenues :

- Nombre d'exploitations agricoles
- Taux de remplacement agricole
- Superficie agricole utile totale
- Surfaces d'espaces agricoles, forestiers et naturels artificialisés
- Nombre d'exploitations par orientations technico-économiques
- Cheptels par filières d'élevage

- Prix des terres par secteur
- Adéquation entre production et les besoins de consommation pour nourrir la population
- Répartition de la SAU selon la classe économique des exploitations agricoles
- Répartition des ETP selon la classe économique des exploitations agricoles
- Part des exploitants agricoles qui ont plus de 55 ans
- Nombre d'exploitations dirigées uniquement par des cotisants solidaires
- Nombre d'exploitations qui commercialisent en circuits-courts
- Nombre d'exploitations qui ont une activité de diversification
- Main d'œuvre totale
- Nombre de logements vacants

Dans un second temps, trois à quatre variables ont été associées à chaque donnée par les membres du Panel (voir méthode d'animation en Annexe II). Les variables sont des facteurs susceptibles d'influencer l'évolution des données dans le temps. Par exemple, nous pouvons citer la réforme de la PAC, la perception des porteurs de projet par les élus ou les habitants d'un territoire, ou encore l'attractivité de la montagne pour les porteurs de projet. La Figure 6 présente deux exemples de données et leurs variables associées.

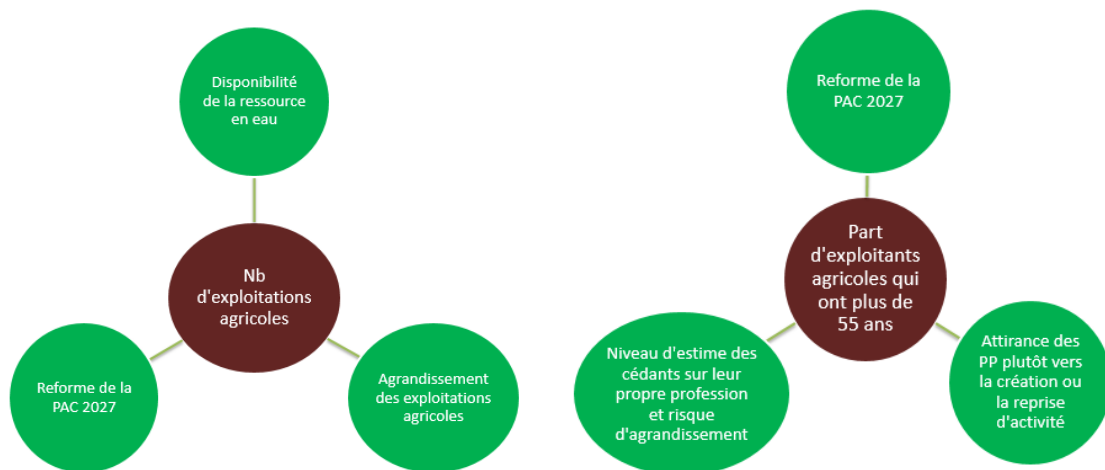


Figure 6 : Schémas présentant deux données et les variables qui y sont associées

3.4 Elaboration des micro-scénarios

La construction des différentes visions possibles du territoire en 2035 passe par l'étude de l'évolution de chaque donnée en 2035, sous différentes modalités. Pour chaque donnée une évolution tendancielle est déterminée, c'est-à-dire son évolution si rien ne change, à laquelle et deux évolutions alternatives sont adossées. Celles-ci représentent d'autres valeurs possiblement prises par la donnée en 2035, plus positives ou plus négatives que l'évolution tendancielle. Ces évolutions sont appelées « micro-scénarios ».

3.4.1 Micro-scénarios tendanciels

Dans un premier temps, l'évolution dans le temps des 16 données est représentée graphiquement. La courbe de tendance associée à chaque courbe est ensuite tracée. Les courbes de tendances étaient majoritairement linéaires car, beaucoup de données étant issues du RGA, elles étaient seulement représentées par leurs valeurs en 2010 et 2020. Le prolongement de la courbe de tendance permet d'obtenir la valeur de cette donnée en 2035 si elle suivait jusqu'à cette date la même évolution que précédemment. Cette valeur en 2035 est appelée valeur « tendancielle » de la donnée. Le tracé de la courbe de tendance constitue son « micro-scénario tendanciel » (Figure 7).

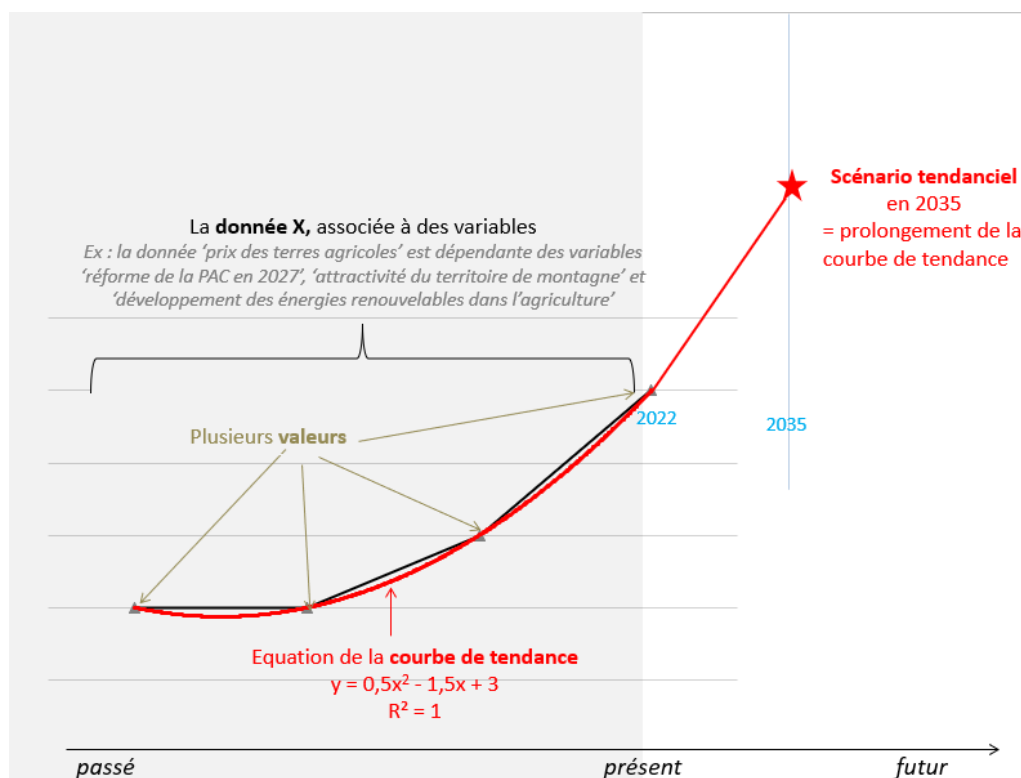


Figure 7 : Représentation schématique du graphique d'une donnée et de son scénario tendanciel en 2035

3.4.2 Micro-scénarios alternatifs qualitatifs

Les micro-scénarios alternatifs sont construits à partir des variables qui ont été définies comme étant les principaux leviers influençant les données. Pour chacune des variables, trois hypothèses sont construites : une hypothèse tendancielle, qui considère que, jusqu'en 2035, la donnée suivra la même tendance que les années précédentes, et deux hypothèses alternatives qui correspondent à des variations de la tendance actuelle. Il peut donc y avoir, en plus de l'hypothèse tendancielle :

- Deux hypothèses dans lesquelles l'état de la variable s'améliore (par exemple, deux niveaux d'amélioration de l'attractivité de la montagne) ou sa valeur augmente (par exemple, deux niveaux d'augmentations des aides de la PAC) ;
- De même, deux hypothèses où l'état de la variable se dégrade ou sa valeur diminue ;
- Une hypothèse d'amélioration/augmentation et une de dégradation/diminution.

Les données, leurs variables et leurs hypothèses sont présentées dans un tableau, tel qu'illustré ci-dessous. Les membres du Panel élaborent alors les différents micro-scénarios sur ce tableau. Le **micro-scénario tendanciel** est tracé en prenant, pour chaque variable, l'hypothèse tendancielle (scenario tracé en rouge ci-dessous). Les micro-scénarios alternatifs sont construits en suivant la méthode de l'analyse morphologique (Mora et al. 2020) : un micro-scénario est constitué d'une hypothèse pour chaque variable parmi celles qui ont été écrites précédemment (représentées par les « ... »).

La Figure 8 en présente un exemple :

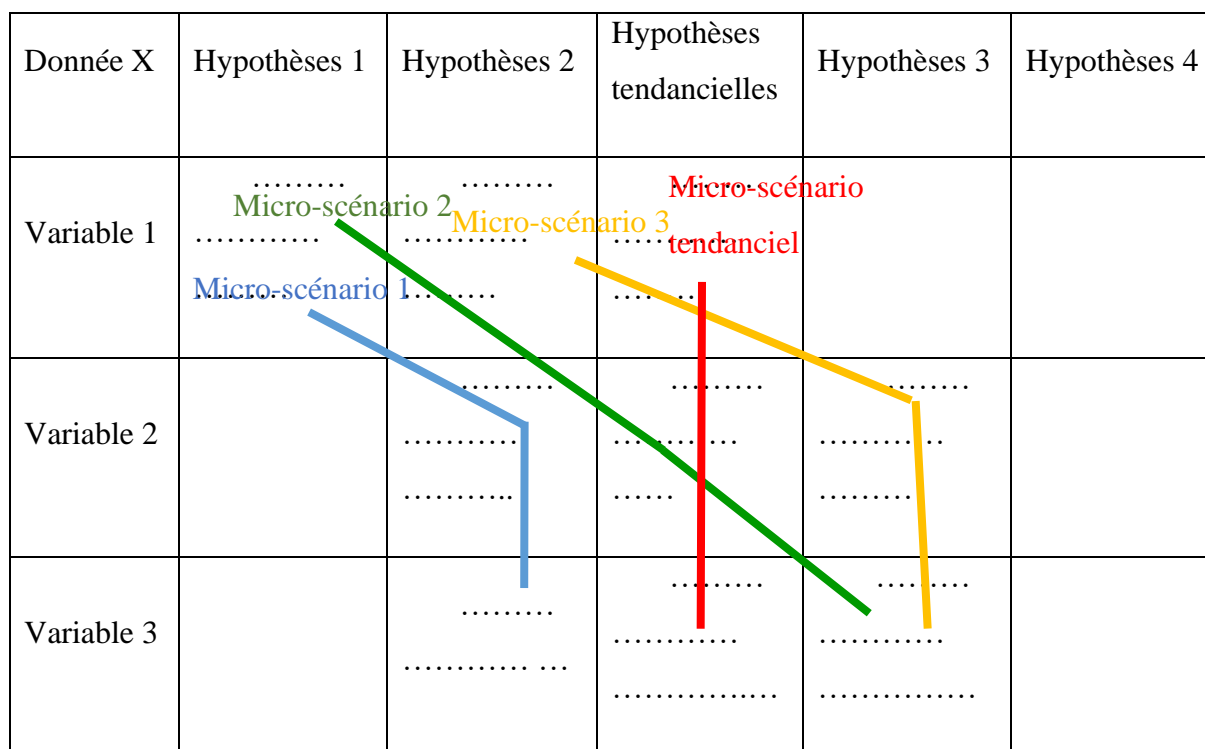


Figure 8 : Représentation schématique de la construction d'un micro-scénario

Ici, le **Micro-scénario 1** est construit en prenant l'Hypothèse 1 pour la variable 1, l'Hypothèse 2 pour la variable 2 et l'Hypothèse 2 pour la variable 3. De même, le **Micro-scénario 2** est composé de l'Hypothèse 1 pour la variable 1, l'Hypothèse tendancielle pour la variable 2 et l'Hypothèse 3 pour la variable 3. Enfin, le **Micro-scénario 3** prend l'Hypothèse 2 pour la variable 1, puis l'Hypothèse 3 pour la variable 2, et de nouveau l'Hypothèse 3 pour la variable 3.

Les micro-scénarios ont par la suite été décrits par une courte note reprenant les hypothèses des variables et leurs conséquences sur la donnée. Ces notes font le lien entre le devenir de la donnée et les facteurs ayant conduit à cet état, elles permettent donc de comprendre l'impact des faits actuels dans le futur.

3.4.3 Traduction graphique des micro-scénarios alternatifs

Une fois les micro-scénarios tendanciels élaborés, ils sont transcrits graphiquement, pour passer des micro-scénarios qualitatifs à des micro-scénarios quantitatifs. La Figure 9 ci-dessous présente l'exemple de ce que peut donner la traduction des micro-scénarios sur la courbe d'évolution de la donnée X présentée précédemment.

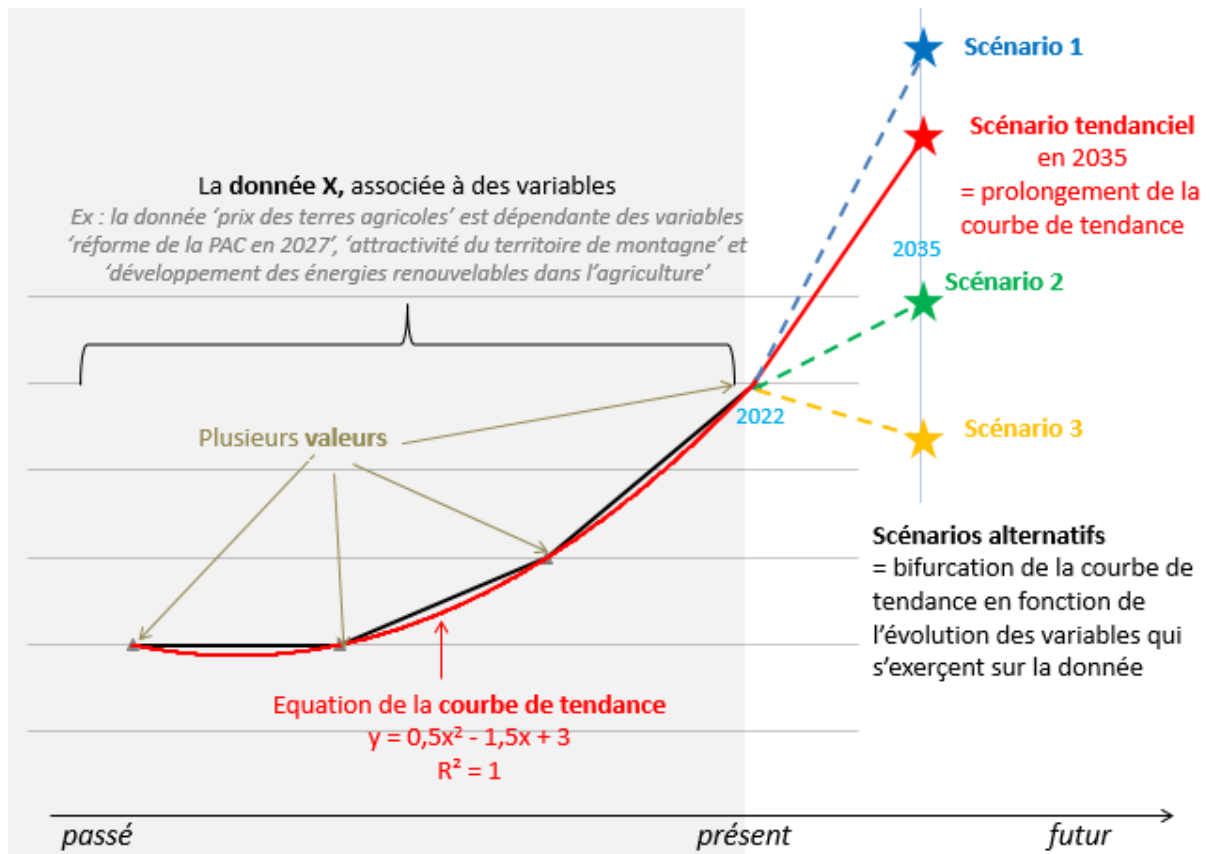


Figure 9 : Représentation schématique du graphique d'une donnée et de ses possibles évolutions en 2035

Les micro-scénarios alternatifs ainsi élaborés sont des bifurcations de la courbe de tendance. Ces changements d'orientation de la courbe de tendance sont déterminés par les différentes évolutions des variables qui s'exercent sur la donnée entre la situation actuelle et 2035. La question qui se pose est de savoir comment utiliser quantitativement les différentes évolutions des variables pour placer les droites des micro-scénarios alternatifs par rapport à la droite tendancielle.

La méthode utilisée est de nouveau fondée sur les travaux de Mora *et al.* (2020), elle utilise une matrice de transition, qui permet de faire le lien entre les hypothèses choisies pour chaque micro-scénario et la valeur de la donnée en 2035.

D'après le tracé des courbes tendanciennes, chaque donnée est associée à sa valeur tendancielle en 2035. Les valeurs de la donnée pour les micro-scénarios alternatifs sont calculées à partir de cette valeur tendancielle, en y appliquant un certain pourcentage de variation, dépendant des hypothèses choisies pour chaque micro-scénario. Le pourcentage de

variation d'un micro-scénario est calculé à partir de son score, le score étant issu de la matrice associée à chaque micro-scénario.

La matrice est construite à partir du tableau correspondant à chaque donnée, comprenant en ligne les variables qui y sont associées et en colonne leurs hypothèses. Par construction, les hypothèses situées à gauche de l'hypothèse tendancielle font diminuer la valeur de la donnée, et celles situées à droite la font augmenter. Etant donné que deux échelles sont possibles à gauche à comme à droite, la colonne la plus à gauche du tableau (hypothèse 1) prend la valeur -2, la colonne juste à sa droite (hypothèse 2) prend la valeur -1, la colonne du milieu (hypothèse tendancielle) la valeur 0, la première hypothèse à droite de la valeur tendancielle (hypothèse 3) la valeur +1 et l'hypothèse la plus à droite (hypothèse 4) la valeur +2 (Figure 10).

Donnée X	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse tendancielle	Hypothèse 4	Hypothèse 5
Variable 1	-2	-1	0	+1	+2
Variable 2	-2	-1	0	+1	+2
Variable 3	-2	-1	0	+1	+2

Figure 10 : Matrice de transition utilisée pour la traduction quantitative des scénarios qualitatifs

Le score de chaque micro-scénario est calculé à partir de la matrice présentée ci-dessus, en faisant la somme des valeurs des cases traversées.

Pour revenir à l'exemple précédent, le micro-scénario 1 a un score de -3, le micro-scénario 2 de -1 et le micro-scénario 3 de +1.

Une fois le score obtenu, il est multiplié par un « cran », dont la valeur choisie par défaut est de 5 %, pour obtenir le pourcentage de variation, qui, multiplié par la valeur tendancielle de la donnée, donne la quantité à additionner ou soustraire à la valeur tendancielle. Enfin, la valeur de la donnée pour le micro-scénario étudié résulte de la somme de la valeur tendancielle et de la quantité calculée précédemment (la somme est bien une somme algébrique, la quantité est positive si le score est positif, elle fait ainsi croître la valeur de la donnée, et elle est négative si le score est négatif, elle fait donc diminuer la valeur de la donnée). Le calcul réalisé est donc le suivant :

$$\text{« valeur tendancielle + score * cran * valeur tendancielle »}.$$

Toujours avec le même exemple, les pourcentages de variation et valeurs de la donnée pour les différents micro-scénarios alternatifs seraient, en prenant une valeur tendancielle égale à 100 :

- Micro-scénario 1 : $-3 * 0.05 = -15 \%$ → valeur en 2035 : $100 + (-0.15) * 100 = 85$
- Micro-scénario 2 : $-1 * 0.05 = -5 \%$ → valeur en 2035 : $100 + (-0.05) * 100 = 95$
- Micro-scénario 3 : $+1 * 0.05 = 5 \%$ → valeur en 2035 : $100 + 0.05 * 100 = 105$

La droite correspondant à chaque micro-scénario alternatif est ensuite tracée en reliant la valeur en 2020 et la valeur calculée pour 2035.

La valeur du cran est dans un premier temps fixée à 5 %, les variations appliquées au micro-scénario tendanciel varient donc entre au minimum 5 % et au maximum 30 %. Cette valeur a été choisie de sorte que les variations appliquées soient suffisamment importantes pour qu'une différence soit observée mais pas trop pour que les micro-scénarios restent vraisemblables.

Quelques modifications à la méthode initiale ont été apportées pour l'adapter aux données qui n'avaient pas le même format que les autres. Par exemple pour le taux d'exploitant agricoles de plus de 55 ans, dont la valeur diminue dans une situation positive, et non pas augmente comme pour les autres données, le score a été inversé. Pour les données catégorielles comme la répartition de la SAU selon la classe économique des exploitations, la variation a été répartie de manière différenciée entre les différentes classes économiques.

Dans un second temps, les experts du Panel ont proposé de revoir les graphiques de certaines données pour les rendre plus cohérents, sur la base de leurs connaissances. Le principe était de commencer sur une même méthode, qui constitue une base commune, afin que le travail soit rigoureux et puisse être reproduit, mais des modifications ont été réalisées par la suite sur les calculs des valeurs des données pour les micro-scénarios alternatifs. Ceci a permis d'obtenir des micro-scénarios plus réalistes, en leur donnant plus de poids pour accentuer leur impact dans la phase de sensibilisation.

3.5 Elaboration des macro-scénarios

La partie précédente a montré comment les quatre micro-scénarios décrivant quatre évolutions possibles de chaque donnée en 2035 ont été construits. Les micro-scénarios ainsi élaborés constituent chacun une fraction de ce que pourrait être le territoire en 2035. En sélectionnant un micro-scénario de chaque donnée, il est ensuite possible de construire des

scénarios plus globaux, appelés macro-scénarios, prenant en compte les différents aspects de l’agriculture et du foncier sur le territoire.

La méthode utilisée est adaptée de celle proposée par de Jouvenel (1999). De la même manière que pour l’écriture des micro-scénarios, elle est fondée sur l’analyse morphologique, mais à une échelle différente. La construction d’un macro-scénario est faite à partir d’un tableau comportant en ligne les données étudiées et en colonne les micro-scénarios écrits pour chacune de ces données. Les membres du Panel ont alors sélectionné un micro-scénario à chaque ligne pour construire un macro-scénario, à partir d’une évolution possible de chaque donnée étudiée en 2035. Ces données ayant été choisies comme étant représentatives de l’agriculture sur le territoire, les macro-scénarios dépeignent différents tableaux possibles de l’agriculture en 2035.

La Figure 11 présente la schématisation de la construction des macro-scénarios :

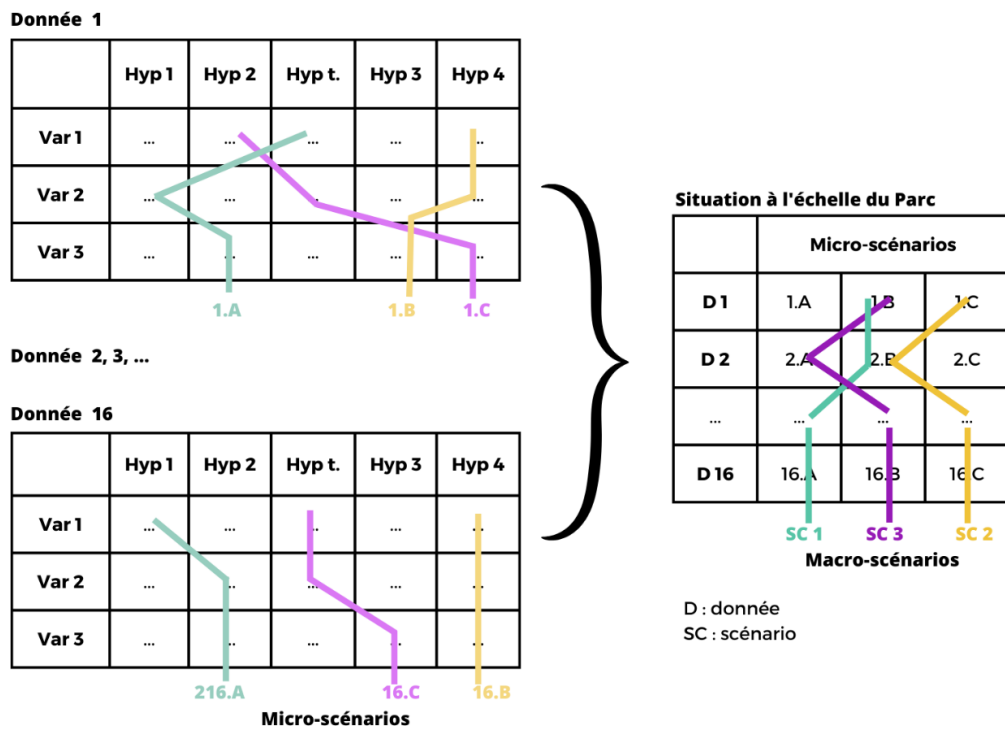


Figure 11 : Schématisation de la construction des macro-scénarios

Nous avons construit quatre macro-scénarios, numérotés de 1 à 4 : un très positif, un modérément positif, un modérément négatif et un très négatif.

Les micro-scénarios ayant été tracés à partir des hypothèses choisies pour les variables, une attention particulière a été portée sur la non-opposition des hypothèses. Par exemple, un micro-scénario comportant une diminution des aides de la PAC ne devait normalement pas être associé

à un micro-scénario fondé sur une augmentation des aides. Pour faciliter le processus, les données ont été classées de la plus importante en haut du tableau, à la moins importante en bas. Ainsi, le choix était plus large pour les premières données, et si des micro-scénarios choisis à la fin reposaient sur des hypothèses opposées à d'autres choisies précédemment, elles concernaient des données plus annexes.

Un résumé de chaque macro-scénario est par la suite écrit. Il s'articule autour des notes écrites sur les micro-scénarios, des hypothèses sur lesquelles les micro-scénarios ont été construits, et des valeurs des données en 2035. Ces résumés ont pour objectif de dépendre au mieux l'environnement global de chaque macro-scénario.

4 Valorisation de l'exercice prospectif dans un support de sensibilisation

L'exercice prospectif est destiné à être utilisé dans des opérations de sensibilisation. Le choix du support s'est porté vers des récits de voyage dans le Haut-Languedoc en 2035, dans lesquels le narrateur décrit la situation du territoire. Chaque macro-scénario est associé à un récit unique. Cette partie détaille le processus d'obtention de ces récits.

4.1 Construction des représentations graphiques des données

La première étape de la construction des scénarios consiste à projeter dans le futur les 16 données sélectionnées, afin d'obtenir leurs valeurs en 2035 sous différentes modalités. L'exemple de l'effectif total de main d'œuvre agricole sur le territoire du Parc, qui est une de ces données, sera détaillé dans cette partie.

Le nombre de travailleurs en agriculture au cours du temps est une donnée issue d'Agreste, nous disposons donc de sa valeur lors des deux derniers RGA : 2010 et 2020. Son évolution a été représentée graphiquement et sa courbe de tendance linéaire a été tracée (Figure 12). A partir de l'équation de la courbe de tendance, la valeur de la donnée en 2035 a été calculée : 2 618 personnes. Cette droite constitue le micro-scénario tendanciel de cette donnée.

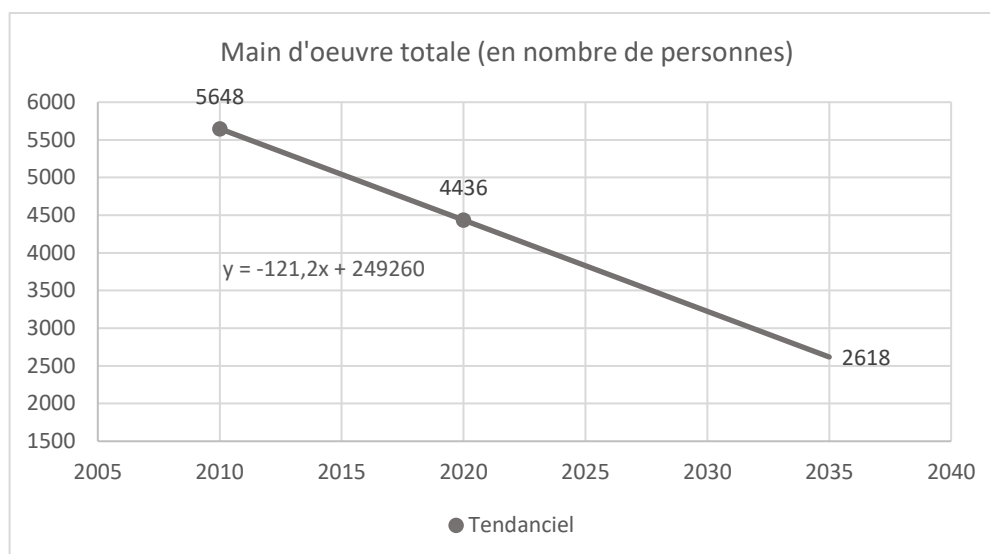


Figure 12 : Représentation graphique du micro-scénario tendanciel de la donnée : main d'œuvre agricole totale

Les évolutions alternatives sont déterminées à partir des variables qui influencent les données. Les membres du Panel ont choisi les trois variables associées au nombre total de personnes travaillant en agriculture :

- Prise de conscience par les cédants de l'importance de changer de mode de transmission ;
- Agrandissement des exploitations agricoles ;
- Création de nouvelles filières agricoles par les porteurs de projets.

Le Panel a proposé les hypothèses d'évolutions des variables associées à cette donnée, et défini trois scénarios alternatifs qualitatifs, représentés par les segments de couleurs (Figure 13). Le même travail a été fait pour chaque donnée, il en résulte ainsi 48 micro-scénarios.

DONNEE 5 : Main d'œuvre totale en nombre

Variables	Hyp 1	Hyp 2	Tendanciel	Hyp 3	Hyp 4
Prise de conscience par les cédants de l'importance de changer mode transmission			Reprise à l'identique ou agrandissement, sans logement	Installations multiples ou collectives. Réflexion des cédants sur l'accès au logement	
Agrandissement des exploitations agricoles		Agrandissement plus fort que la tendance par manque de candidats	Agrandissement selon la tendance	Limite de l'agrandissement par une volonté commune de favoriser différents projets d'installation et changement du modèle agricole	
Création de nouvelles filières agricoles par les porteurs de projets		Hyperspécialisation du territoire, monoculture	Diversification	Projet de territoire, coopération, recherche de résilience alimentaire + respect et soutien aux expérimentations	

Figure 13 : Tableau permettant la construction des micro-scénarios qualitatifs pour la donnée 5 : effectif total de main d'œuvre travaillant dans l'agriculture sur le Parc (micro-scénarios 13 à 15)

Les membres du Panel ont synthétisé les micro-scénarios :

- Micro-scénario 13 : « Les cédants ne cherchent plus à transmettre leur exploitation en l'état et aident à l'installation multiple ou collective, ce qui participe au freinage de l'agrandissement, et à la recherche de plus de coopération et d'innovation sur le territoire. »

- Micro-scénario 14 : « Le nombre de cédants augmente et les candidats à la reprise sont peu nombreux donc l'agrandissement s'accélère, et le nombre de travailleurs agricoles continue de baisser. »

- Micro-scénario 15 : « Les cédants ne changent pas leur mode de transmission, les exploitations continuent à s'agrandir mais sans accélération. Malgré cela, les agriculteurs coopèrent sur le territoire et sont ouverts à de nouvelles filières amenées par les porteurs de projets. »

La matrice de transition permettant de passer des micro-scénarios qualitatifs à des micro-scénarios quantitatifs (Figure 14) a été construite à partir de la Figure 13. Les valeurs associées à chaque variable pour chaque micro-scénario dépendent des hypothèses choisies pour les variables. La somme de ces valeurs donne un score qui déterminera la variation du scénario alternatif par rapport au scénario tendanciel. Le micro-scénario 14 par exemple prend l'hypothèse tendancielle pour sa première variable, la première valeur est donc 0 car l'hypothèse tendancielle ne modifie pas le cours de la donnée. Ensuite, il prend l'hypothèse 2 pour la seconde variable, la seconde valeur est -1 car cette hypothèse fait diminuer d'un cran la valeur de la donnée. La valeur associée à la dernière variable est de nouveau 0, car c'est l'hypothèse tendancielle qui a été choisie. Son score est donc de -1, sa droite sera située un cran plus bas que la droite du scénario tendanciel. La même méthode est appliquée pour les micro-scénarios 13 et 15.

Variables	Micro-scénario 13	Micro-scénario 14	Micro-scénario 15
Prise de conscience par les cédants de l'importance de changer de mode de transmission	1	0	0
Agrandissement des exploitations agricoles	1	- 1	0
Création de nouvelles filières agricoles par les porteurs de projets	1	0	1
Total	+ 3	-1	+ 1

Figure 14 : Matrice de transition des micro-scénarios de la donnée 5 : Effectif total de main d'œuvre agricole

Les pourcentages de variation et les nouvelles valeurs de la donnée sont ensuite calculés pour chaque micro-scénario alternatif. Dans un premier temps le cran, c'est-à-dire l'unité de variation entre le scénario tendanciel et le scénario alternatif, est pris à sa valeur par défaut, 5 %.

- Micro-scénario 13 : $3 * 0.05 = 15 \%$ → valeur en 2035 : $2618 + 0.15 * 2618 = 3011$
- Micro-scénario 14 : $-1 * 0.05 = -5 \%$ → valeur en 2035 : $2618 + (-0.05) * 2618 = 2487$
- Micro-scénario 15 : $+1 * 0.05 = 5 \%$ → valeur en 2035 : $2618 + 0.05 * 2618 = 2749$

Les valeurs obtenues sont ensuite reportées sur le graphique pour tracer les scénarios alternatifs (Figure 15).

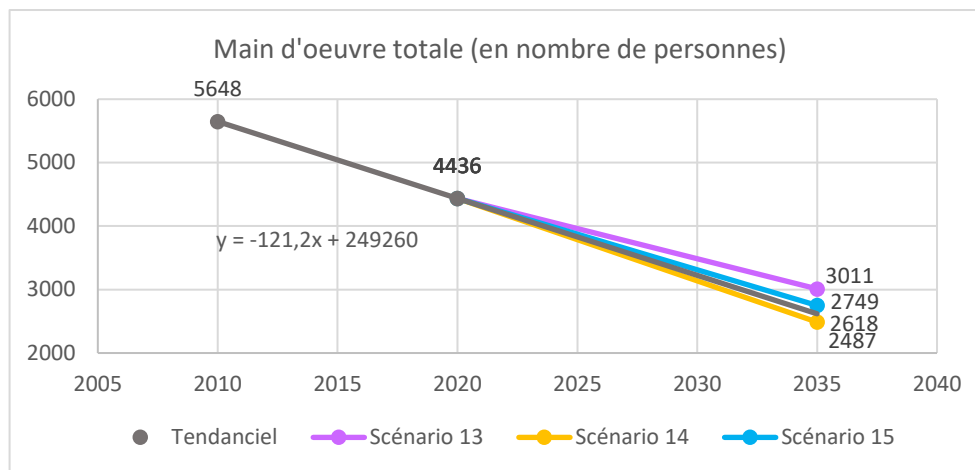


Figure 15 : Graphique initial représentant la donnée "main d'œuvre dans le secteur agricole"

Une fois le graphique tracé, il a été présenté aux membres du Panel, qui ont proposé de l'adapter. Ils ont estimé que les valeurs de la donnée dans les différents micro-scénarios n'étaient pas représentatives des dynamiques annoncées par les notes de synthèse et par les hypothèses choisies par les variables. Selon eux, les écarts entre la valeur tendancielle et les valeurs des micro-scénarios alternatifs devaient être accentués. Par exemple, dans le micro-scénario 13, qui décrit le retour à une agriculture paysanne et prédit beaucoup d'installations, le nombre de travailleurs devrait revenir au moins au niveau de 2010. Ils ont ainsi proposé d'augmenter le score de certaines hypothèses, et d'élever le cran à 30 % au lieu de 5 % pour tous les micro-scénarios.

La Figure 16 présente le nouveau graphique, après avoir appliqué les recommandations du Panel.

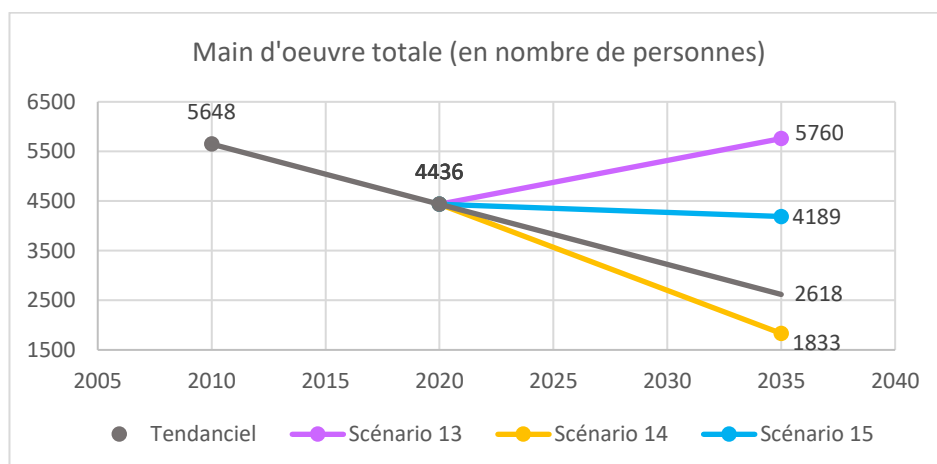


Figure 16 : Graphique représentant la donnée "main d'œuvre dans le secteur agricole" après modifications selon les remarques du Panel

La même démarche est appliquée pour chacune des 16 données retenues, l'ensemble des graphiques est présenté en Annexe III.

4.2 Elaboration des macro-scénarios

Les quatre macro-scénarios sont construits à partir de l'ensemble des micro-scénarios : très positif, modérément positif, modérément négatif, très négatif. Les membres du Panel ont sélectionné ligne après ligne le micro-scénario le plus adapté au macro-scénario qu'ils construisaient. Un extrait est présenté Figure 17, et l'ensemble du tableau est à retrouver en Annexe IV.

Données		Microscénarios			
		MODEREMENT NEGATIF	TRES POSITIF	MODEREMENT POSITIF	TRES NEGATIF
11	Nombre d'exploitations agricoles	S31 : Un nombre d'exploitations agricoles qui diminue à cause d'un agrandissement de plus en plus fort dû notamment à des aides PAC toujours liées à la surface et d'une disponibilité en eau qui ne s'améliore pas.	S32 : On part d'une des causes de l'agrandissement : la PAC. La réforme fait en sorte que les aides ne soient plus attribuées selon la SAU, ce qui permet de diminuer fortement sur l'agrandissement (sans grand impact sur la disponibilité en eau).	S33 : La constance des aides PAC actuelles liées à la surface encourage un agrandissement très important des exploitations. La ressource en eau se faisant toujours rare, les agriculteurs se la disputent sans gestion collective, et certains en sont privés.	
13	Superficie agricole utile totale	S37 : Les aides PAC diminuent et la gestion de l'eau n'est pas meilleure donc les modèles s'intensifient pour rester compétitifs. Beaucoup d'exploitations ne survivent pas à cette crise et disparaissent, les bonnes terres vont à l'agrandissement et le reste s'enfriche	S38 : La PAC reste semblable. L'eau devient manquante et est donc gérée collectivement, cela incite à des pratiques plus agroécologiques et concertées dans cette lignée. On observe un maintien de quelques terres en friches comme aujourd'hui, pas d'aggravement de la situation.	S39 : La PAC ne change pas et l'eau est manquante, si les agriculteurs veulent s'orienter vers des pratiques plus agroécologiques ils seront en difficulté. Certaines parcelles seront abandonnées, et au lieu de les laisser en friches, ils peuvent les boisier pour en tirer un revenu complémentaire.	
...	

3	Nombre d'exploitations qui ont une activité de diversification	S7 : La montagne devient moins attractive du fait de l'enclavement, les producteurs sont en difficulté économique, les ENR apparaissent comme une activité plus rentable que l'agriculture et tendent à la remplacer.	S8 : La montagne attire car elle offre la possibilité d'être plus autonome et résilient, donc potentiellement un assemblage d'hypothèses qui favorise le développement raisonné des énergies renouvelables.	S9 : L'attractivité forte des territoires de montagne provoque un dynamisme et une coopération favorable à la recherche d'autonomie et un développement modéré et contrôlé des énergies renouvelables.
1	Nombre d'exploitations qui commercialisent en circuits-courts	S1 : Réduction forte de la consommation de produits issus de filières courtes et de coopératives (notamment viande et vin), dominance des filières longues.	S2 : En réaction à la réduction forte de la consommation de viande et de vin, les producteurs s'unissent en réseaux pour rester compétitifs et développent de nouveaux circuits de proximité.	S3 : Les consommateurs s'orientent en priorité vers des produits locaux, ce qui encourage les producteurs à s'organiser en réseaux collectifs et les porteurs de projets à s'installer en commercialisation directe.

Figure 17 : Tableau ayant servi à la construction des macro-scénarios à partir des micro-scénarios

Chaque macro-scénarios ainsi tracé est associé à un micro-scénario pour chacune des données, et aux hypothèses sur les variables qui ont servi à le construire (voir partie 3.4.2). Les résumés de chacun des macro-scénarios ont été écrits à partir de ces informations, ils correspondent à quatre visions possibles du territoire du PNR du Haut-Languedoc en 2035. Un extrait est présenté dans la Figure 18, puis l'ensemble des résumés est à retrouver dans l'Annexe V.

Une agriculture peu attractive qui peine à se dynamiser et à être renouvelée, non soutenue par les acteurs locaux et placée dans un contexte défavorable

La situation de l'agriculture sur le Parc est critique. Le nombre d'exploitations est au plus bas -il en reste environ 400- et elles sont difficilement pérennisées, le taux de remplacement, nombre d'installations sur le nombre de départs, si situe entre 15 et 20 %. Le contexte environnemental défavorable à l'agriculture (sécheresse et déséquilibre des précipitations), et les aides

européennes inchangées (aides à l'hectare de la PAC, ICHN, ...), voire en diminution, ont favorisé l'essor des exploitations de grande dimension économique, qui accaparent les terres, le peu de main d'œuvre disponible sur le territoire et la ressource en eau. En effet, 70 % de la SAU et 85 % des travailleurs sont regroupés dans les exploitations de grande dimension économique. Celles-ci, en l'absence d'incitations à avoir des pratiques plus vertueuses, ont des systèmes souvent intensifs et dirigés vers les filières longues. Un cercle vicieux s'enclenche : l'écart entre les consommateurs et les producteurs se creuse, le grand public s'éloigne de la réalité de l'agriculture. Il n'est donc pas particulièrement engagé dans une démarche de soutien de l'agriculture locale : peu d'achats en circuits-courts, baisse de la consommation de produits locaux (viande et vin notamment), voire un dénigrement explicite de l'agriculture et des agriculteurs. Les consommateurs ne sont pas les seuls à délaisser l'agriculture, en effet les élus deviennent assez peu conscients de l'importance de relancer l'agriculture sur leur territoire car ils sont peu sensibilisés à ce problème. Le contexte n'encourage donc pas les jeunes agriculteurs à s'installer. De plus, les territoires de moyenne montagne attirent peu du fait de leur enclavement et du manque de services, et l'élevage, seule activité pouvant permettre de valoriser certaines terres, n'est pas très populaire auprès du peu de porteurs de projet qui cherchent à s'installer. [...]

Figure 18 : Extrait du résumé du scénario très négatif

Selon les critères proposés par Girandola et Joule (2008), les macro-scénarios produits respectent bien le principe de crédibilité de la source, étant donné qu'ils ont été élaborés en collaboration avec des experts du territoire. Ils contiennent des arguments percutants, puisque construits à partir de données quantitatives comme qualitatives concrètes. Enfin, chaque scénario est sans équivoque sur les causes qui ont mené à la situation du territoire en 2035. Le dernier point évoqué par les auteurs fait défaut : les résumés des macro-scénarios ne sont pas attrayants et les graphiques sont bruts, l'aspect agréable de la transmission du message est manquant.

4.3 Valorisation des macro-scénarios sous forme de récits de voyage

Comme le propose Bernard (2006), nous nous orientons vers une communication moins factuelle, fondée sur « le sensoriel, le performatif, le récit ». En gardant à l'esprit que les individus cibles doivent pouvoir se projeter dans les scénarios créés, l'idée de récits de voyage

émerge. A l'image d'un carnet de voyage, un individu raconte son tour du Haut-Languedoc, ce qu'il a vu dans les différents endroits traversés, les personnes rencontrées, les histoires entendues. Pour chacun des quatre scénarios, un récit est produit. Ces récits sont associés avec des photos illustrant ce qu'aurait vu le voyageur, à la manière de photos prises en voyage qui auraient été collées dans un carnet. Pour être le plus efficace possible, le récit doit à la fois convaincre et persuader, dans le sens donné à ces termes par la théorie de l'argumentation. Pour convaincre, le propos doit faire appel à la raison, utiliser des données concrètes, des démonstrations logiques. Cette première condition est validée par l'utilisation des résultats du travail préparatoire de prospective pour construire les scénarios. La persuasion fait appel aux émotions, au *pathos*, à l'imagination, l'aspect romancé du récit de voyage et les photos y participant (Mihăila 2015). Le récit a vocation à être lu à voix haute, comme si le personnage, après avoir couché sur papier ses expériences, se replongeait dans son carnet de voyage. La lecture présente l'avantage de faire passer des émotions, en employant un certain ton, ou en ponctuant le récit d'interjections.

Le personnage est une jeune femme, revenue explorer le Parc du Haut-Languedoc où elle a grandi, afin de voir ce qu'est devenu ce territoire qu'elle a connu enfant. Le voyage dure cinq jours, la narratrice évolue chaque jour dans un lieu différent. Le territoire a été divisé en cinq zones à partir des unités paysagères et du type d'agriculture pratiqué (voir Figure 19). Le récit de chaque jour est axé sur le paysage qu'elle découvre, les personnes qu'elle rencontre et sur une comparaison avec ce qu'elle a connu dans son enfance. Par exemple, elle s'étonne de ne plus voir de haies dans les prairies, ou de découvrir des formes d'agricultures diversifiées dans une zone auparavant très spécifique. Les lieux traversés sont équitablement répartis sur le territoire, ce qui assure que chaque acteur écoutant le récit puisse s'y reconnaître.

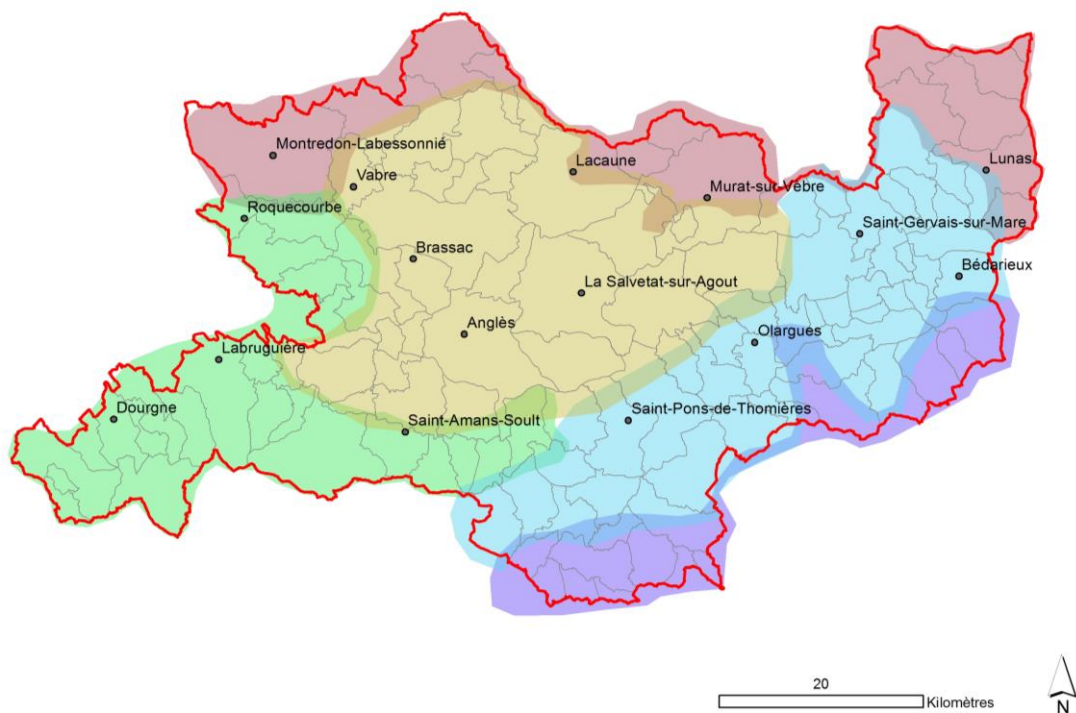


Figure 19 : Carte présentant la délimitation des cinq zones explorées (source interne)

Chaque zone présente des caractéristiques propres :

- La zone verte offre des paysages relativement peu vallonnés, l'agriculture y est représentée par de élevages importants et des grandes cultures. Cette zone est particulièrement touchée par l'agrandissement des exploitations agricoles ;

- La zone rouge, vallonnée, révèle des élevages assez intensifs, majoritairement de brebis produisant du lait collecté par Roquefort ;

- La zone jaune est la plus montagneuse, elle consiste en un plateau situé entre 700 et 1000 m d'altitude au climat rude. On y trouve beaucoup d'élevage extensif, principalement des bovins. Les paysages sont caractérisés par de grandes étendues de prairies et de forêts. Cette zone est particulièrement menacée par l'enfrichement et le boisement ;

- La zone bleue suit la vallée du Jaur puis une partie de la vallée de l'Orb. Ce sillon présentait autrefois beaucoup d'arboriculture et du maraîchage, mais il est déjà aujourd'hui fortement touché par la déprise des vergers et la sécheresse ;

- La zone violette délimite les principales terres viticoles, correspondant au haut du bassin viticole héraultais, également menacées par le manque d'eau.

L'itinéraire emprunté par la narratrice pour se rendre d'une étape à l'autre est détaillé, et adapté en fonction du macro-scénario : dans le scénario très négatif les transports en commun sont peu développés, dans le scénario très positif au contraire même les petites communes sont bien desservies. Afin d'avoir un récit réaliste, de nombreux détails sont ajoutés sur ses émotions, ce qu'elle fait en-dehors des descriptions pures de son environnement, quelques éléments sur les personnes qu'elle rencontre, des allusions à son enfance, etc. La Figure 20 présente un extrait d'un jour de voyage du macro-scénario modérément positif. L'ensemble des récits de voyage est disponible en Annexe VI.

Jour 3 : Albine

« Premier jour de mon tour du territoire ! Aujourd'hui direction l'ouest, la vallée Atlantique, pour aller visiter la ferme de Léo et Sarah. C'est un couple d'amis de longue date, avec qui j'étais au collège, et qui se sont installés il y a 2 ans à Albine. C'est une reconversion, ils ont d'abord fait des études d'ingénieur agronome, ont travaillé quelques années, puis ils ont quitté leur travail pour se lancer dans l'agriculture. Ils ont des vaches sous des vergers, dont ils transforment le lait pour faire du fromage, font également des petits fruits et des plantes médicinales et aromatiques, et cultivent des fleurs comestibles, original ! »

« Cette journée était très sympa ! Léo et Sarah ont une quinzaine de vaches, et cela leur suffit amplement. Depuis l'an dernier ils se sont mis à faire des glaces avec les fruits des arbres de la ferme, mais aussi avec certaines plantes qu'ils cultivent ! Elles se vendent super bien sur les marchés, Je comprends pourquoi, je les ai goûtées et elles sont délicieuses. Ils adorent leur nouveau métier, ils commencent à avoir une petite clientèle fidèle sur les marchés, les gens les aiment bien, ils sont jeunes, dynamiques, ils ont des produits originaux, et surtout, ce sont des enfants du pays. En règle générale, ils sentent que les consommateurs sont de plus en plus favorables à ce type d'élevage, alors qu'ils ont pu y être réfractaires il y a quelques années. Ils font la différence entre l'élevage intensif et l'élevage que pratiquent Léo et Sarah, qui respecte les animaux et l'environnement.

Figure 20 : Extrait du récit de voyage d'un jour du scénario modérément positif

La présentation est associée à un diaporama, pour accompagner les auditeurs dans l'univers de la narratrice (voir Figure 21). Les photos utilisées ont majoritairement été prises sur le territoire du PNR du Haut-Languedoc spécialement pour l'exercice.



Figure 21 : Extraits du diaporama accompagnant le macro-scénario modérément négatif

Afin que le récit soit perçu comme issu d'un carnet de voyage et non d'un exposé, certaines données factuelles, que la narratrice ne peut pas deviner par elle-même, sont sorties du récit et lues par une autre voix. Ces données chiffrées sont matérialisées sur le diaporama par des notes écrites, afin que les auditeurs les distinguent plus facilement (voir Figure 22).

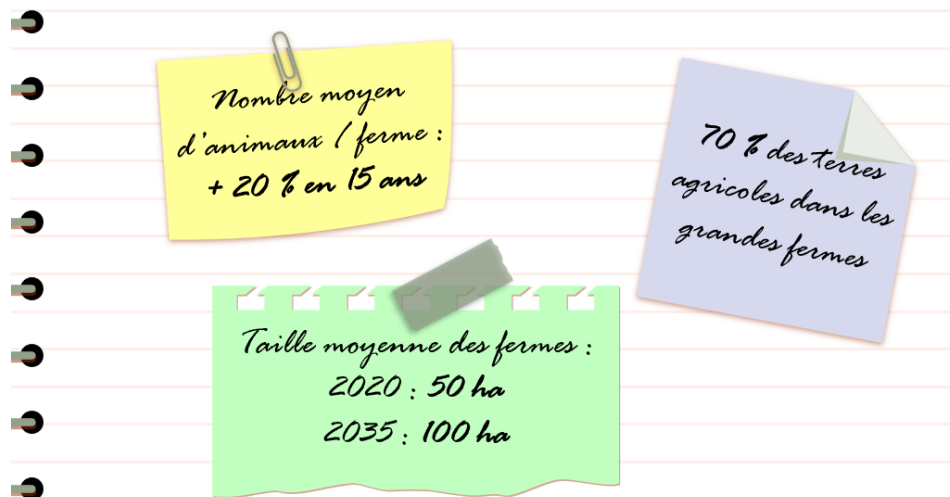


Figure 22 : Diapositive du macro-scénario modérément négatif présentant des données chiffrées

Les récits de voyage ont vocation à être lus accompagnés du diaporama lors de réunions du Parc, de réunions publiques ou de café-débats.

5 Discussions et pistes d'améliorations

Ce travail a permis la rédaction de quatre histoires faisant le récit d'un voyage dans le Haut-Languedoc, dans quatre futurs possibles : un très positif, un moyennement positif, un moyennement négatif et un très négatif. Ces histoires ont été écrites à partir d'éléments factuels provenant de l'exercice prospectif réalisé en amont. Elles sont accompagnées d'un diaporama de photos prises dans le Haut-Languedoc et illustrant ce que voit la narratrice.

Les scénarios ont pour objectif de répondre au manque de considération des conséquences futures des acteurs du Parc, en proposant des données précises sur ce que pourrait être le territoire en 2035, et en appuyant sur les causalités qui y ont mené. Ils remplissent les critères de l'argumentation persuasive de Girandola et Joules (2008) :

- Ils sont émis par une source crédible : des acteurs du territoire spécialisés dans les domaines de l'agriculture et du foncier ;
- Ils témoignent d'une construction rigoureuse et justifiée par des données concrètes ;
- Ils présentent les informations sous une forme attrayante en étant intégrés dans les récits.

La méthodologie employée pour construire les scénarios prospectifs a été élaborée pas à pas, au fil de l'avancement du projet. Elle a pour avantage d'être facile à reproduire car elle est relativement simple et ne demande pas d'autres moyens que du temps de travail. Elle est facilement adaptable à d'autres territoires.

5.1 Partis-pris lors de la construction des micro-scénarios

Quelques faiblesses peuvent être constatées dans la méthode employée pour élaborer les micro-scénarios. Premièrement, la plupart des données provenaient du RGA et nous ne disposions que des données 2010 et 2020, Ainsi la courbe d'évolution dans le temps de ces données était tracée à partir de deux points seulement. De ce fait, les courbes de tendances étaient des droites, dont la pente était certainement exagérée par rapport à la réalité. Les valeurs tendanciennes, et donc les valeurs des micro-scénarios déduites de celles-ci, étaient sans doute plus extrêmes que ce qu'elles auraient dû. Pour pallier ce problème, nous avons décidé de citer le moins possible dans les récits les valeurs exactes des graphiques, mais plutôt des tendances. Il aurait fallu, comme c'était le cas pour certaines données, disposer de plus de valeurs antérieures pour tracer les courbes de tendance.

La méthode utilisée pour passer des micro-scénarios qualitatifs (assemblage de variables) aux micro-scénarios quantitatifs (courbes et valeurs numériques) est adaptée de la littérature (Mora et al. 2020). Elle a dans un premier temps été appliquée de la même manière sur chaque donnée, mais un certain nombre d'adaptations ont été nécessaires. Par exemple, pour les données catégorielles (comme la répartition des exploitations dans les différentes orientations technico-économiques), il a fallu déterminer si les hypothèses prises par les variables faisaient augmenter ou diminuer la valeur de chaque catégorie. Un autre parti-pris a été de fixer à 5 % le cran permettant de calculer les valeurs des données pour les micro-scénarios alternatifs. Par la suite, une fois une première version des graphiques de chaque donnée élaborée, le Panel l'a également revue, afin d'adapter les valeurs des données pour les micro-scénarios alternatifs. Ces modifications ont permis aux membres du Panel de produire un récit cohérent avec le message qu'ils cherchaient à diffuser. Chaque écart à la méthode a été détaillé et justifié sur le fichier Excel rassemblant l'ensemble des données. Néanmoins, il pourrait être intéressant de trouver une méthode ne nécessitant pas autant d'ajustements, afin que les graphiques produits soient indépendants de l'opinion de la personne qui les construit.

5.2 Difficultés rencontrées lors de la constitution des macro-scénarios

La formation des macro-scénarios a consisté en un assemblage de 16 micro-scénarios, un pour chaque donnée. Or, les micro-scénarios reposaient eux-mêmes sur un assemblage de trois hypothèses, une pour chaque variable associée à la donnée. Il est donc arrivé que, pour un même macro-scénario, deux micro-scénarios soient choisis alors qu'ils étaient fondés sur deux hypothèses différentes pour une même variable. Par exemple, le macro-scénario le plus positif utilise pour la variable « Nombre d'exploitations agricoles » un micro-scénario prenant en compte que la PAC ne changera pas en 2027 et pour la donnée « Proportion d'agriculteurs de plus de 55 ans », un micro-scénario fondé sur le fait que la réforme de la PAC ne proposera plus un paiement à l'hectare mais des aides adaptées à chaque système. Le Panel a essayé de limiter au maximum ces oppositions mais ce n'était pas toujours possible. Avoir des variables indépendantes pour chaque donnée pourrait permettre de pallier ce problème, afin que leurs hypothèses ne puissent pas s'opposer lors de la construction des macro-scénarios. Une autre solution pourrait être, en gardant un nombre restreint de variables, d'avoir plus d'hypothèses, afin de former plus de micro-scénarios et qu'ils soient plus précis.

5.3 Limites de la manipulation persuasive

Une première lecture du scénario modérément négatif a pu être faite lors d'un Comité Syndical du Parc, une instance réunissant un grand nombre des représentants des collectivités territoriales œuvrant aux côtés du PNR : Conseil régional, Conseils départementaux, mairies. Les remarques sur le travail réalisé ont été positives, mais il est difficile de dire si l'objectif a été atteint. D'après leurs retours à l'issue de la lecture, les élus ont trouvé la présentation pertinente, mais nous n'avons aucune certitude sur les actions qui vont être menées.

La persuasion montre en effet ses limites lorsqu'il s'agit de modifier un comportement, du fait de l'écart parfois trop important entre attitude et comportement (Bernard, Joule 2004). Pour contourner ce problème, des études ont montré l'efficacité de la manipulation comportementale. Le principe est l'inverse de la manipulation persuasive : c'est un changement de comportement qui induit un changement d'attitude. Le mécanisme est le suivant : l'individu réalise librement un comportement qui ne correspond pas à son attitude, cette incompatibilité entre son attitude et le comportement qu'il vient d'avoir le place dans un état de dissonance cognitive. Pour sortir de cet état de dissonance, il modifie son attitude pour correspondre à ce comportement, on parle de rationalisation du comportement (Festinger, et Beauvois et Joules, cités par Vaidis, 2006). La Figure 23 présente l'illustration de la théorie de la manipulation comportementale :

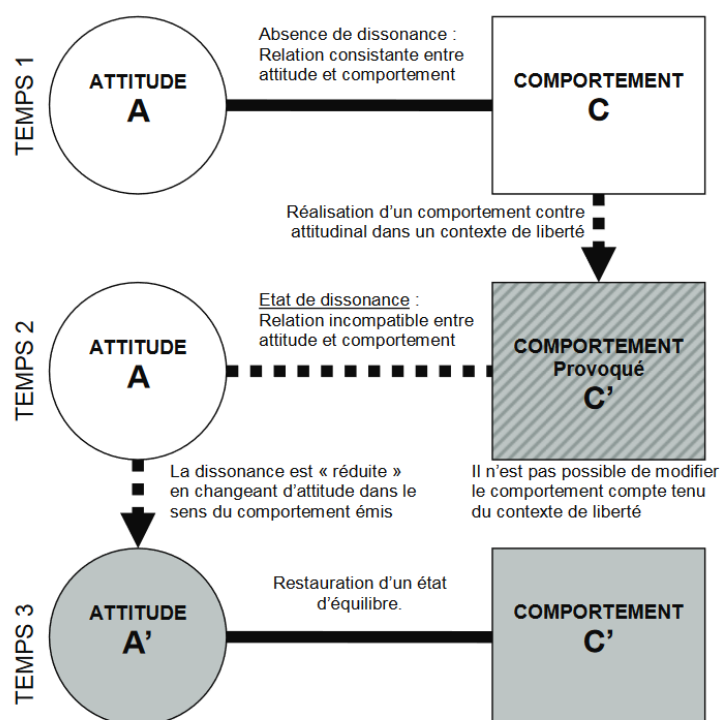


Figure 23 : Manipulation comportementale : changer le comportement pour changer l'attitude (d'après Vaidis, 2006)

La réussite de cette méthode réside dans le comportement contre-attitudinal. Pour qu'il place l'individu dans un état de dissonance cognitive, il faut qu'il soit librement réalisé et uniquement imputable à l'individu lui-même. Il ne faut pas que quoi que ce soit d'autre (un ordre, une récompense ou une menace) puisse justifier la réalisation du comportement, autrement l'individu ne l'attribuera pas à son libre-arbitre et ne cherchera pas à adapter son comportement (Vaidis 2006).

Dans le cadre d'une action de sensibilisation, la réalisation d'un acte contre-attitudinal peut être accompagnée d'une communication persuasive sur le sujet visé. L'action peut alors être effectuée avant ou après la communication. Dans le premier cas, on en revient alors au concept de communication engageante, ou soumission librement consentie, qui propose de précéder la communication persuasive d'un « comportement préparatoire » effectué librement par l'individu, en lien avec l'action cible (Demarque 2011). Cette proposition émane de la théorie du « pied-dans-la-porte » de Burger (1999), qui montre qu'une fois que l'individu a fait la première démarche, il sera plus facile de le convaincre de réaliser un acte plus coûteux (acte cible). Les actes préparatoires peuvent être très variés : port d'un badge, signature d'une charte,

réponse à un questionnaire, etc. Si l'action est effectuée après la communication persuasive, elle vient alors « figer » l'attitude. Cette seconde possibilité s'illustre dans une expérience réalisée par Lewin, qui montre qu'à l'issue d'une action de sensibilisation à la réalisation d'un comportement, la probabilité que les individus l'appliquent effectivement est bien plus élevée lorsqu'ils se sont engagés à le faire devant le groupe. Ainsi, il faut obtenir de la part des individus cibles un « acte de décision », qui vient cristalliser le changement d'attitude, et engager l'individu (Girandola, Joule 2008).

5.4 Applications de la manipulation comportementale

Dans notre situation, plusieurs possibilités sont envisagées pour utiliser les théories de la manipulation comportementale dans le cadre des réunions de sensibilisation sur la déprise agricole lors desquelles les récits de voyage seront lus. L'idée d'un badge est proposée, par analogie au « code-barre du climat », ou « warming stripes », graphique créé par Ed Hawkins représentant l'évolution annuelle des températures depuis 1850 (Figure 24). Ce graphique a été par la suite repris à de nombreuses reprises pour dénoncer l'inaction face au changement climatique (Hawkins 2022).

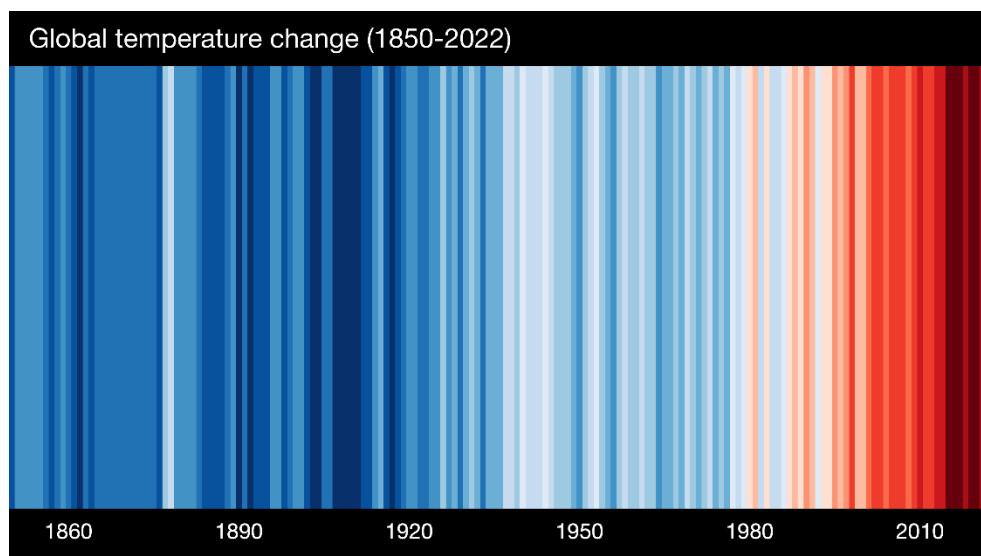


Figure 24 : Warming stripes d'Ed Hawkins (source : Hawkins, 2022)

Nous avons pensé à un graphique qui reprendrait une ou plusieurs données importantes, telles que la diminution du nombre d'exploitations agricoles, ou le vieillissement des agriculteurs, dans un design simple et épuré. Le prototype n'a pas encore été finalisé.

Une autre idée, pour reprendre l'expérience de Lewin en 1947 (cité par Girandola & Joule, 2008), serait, après la présentation d'un ou plusieurs scénarios, de demander à chacun ce qu'il pense pouvoir faire à son échelle. Y réfléchir immédiatement après avoir été sensibilisé et formuler cette décision à voix haute engagera plus les individus à agir réellement par la suite. Également, les idées des uns pourront nourrir celles des autres, et ils pourront mutuellement se conseiller, voire s'associer pour lutter contre les phénomènes de déprises.

6 Conclusion

6.1 Les récits de voyage comme méthode de sensibilisation à la déprise agricole

Dans le contexte de déprise agricole et rurale qui touche le territoire du PNR du Haut-Languedoc depuis les années 50, les agriculteurs partant à la retraite peinent à transmettre leurs exploitations et les porteurs de projets rencontrent des difficultés à trouver du foncier adapté à leurs besoins. De nombreux acteurs ont les moyens de contrer ces phénomènes, mais, d'après les observations faites sur le Parc, peu d'entre eux le font actuellement. Ce travail avait pour objectif de trouver une méthode innovante pour sensibiliser les acteurs du territoire à agir pour lutter contre les phénomènes de déprise et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs.

Des récits de voyages ont été produits, dépeignant la situation du Parc dans quatre futurs hypothétiques différents à travers les yeux d'une voyageuse. Ils ont été construits à partir de scénarios prospectifs de la situation du foncier, de l'agriculture, et de la ruralité en général sur le territoire du PNR, avec l'aide d'un groupe d'acteurs du territoire experts dans ces domaines, le Panel. Les récits respectent les critères de l'argumentation persuasive (Girandola, Joule 2008). Ainsi, ils pourront participer à sensibiliser ou encore à modifier l'attitude des acteurs visés. Ces derniers pourront donc agir pour limiter la déprise agricole et favoriser l'accès au foncier aux porteurs de projets, ainsi maintenir un dynamisme agricole sur leurs territoires.

Le méthode de communication ainsi élaborée (construction des graphiques des données, des micro et macro-scénarios puis transcription en récit) prend sa source dans différentes méthodes préexistantes : Mora et al., (2020), de Jouvenel (1999), Bernard (2006), ... Elle en propose un assemblage innovant, et avance l'idée de l'utilisation des récits de voyage comme support de communication. Ce support a pour avantage d'être attrayant par sa forme, grâce aux émotions transmises par la lecture et aux photos du diaporama projetant les auditeurs dans l'univers conté. Dans le même temps, il diffuse des données peu connues du grand public et sensibilise aux questions de déprise agricole. La légitimité du Parc du Haut-Languedoc dans

cette action repose sur sa proximité avec les acteurs de terrain, sa connaissance du territoire, son lien avec les élus et la participation du Panel.

Les récits ainsi produits visent à encourager les acteurs du territoire qui le peuvent (élus, agriculteurs, propriétaires fonciers, restaurateurs, etc.) à agir pour limiter la déprise agricole, et favoriser l'installation de porteurs de projets. Au-delà de ces objectifs, soutenir l'agriculture dans cette zone a une portée plus large. Tout d'abord, les agriculteurs installés peuvent s'installer avec leur famille, qui vont consommer, travailler ou encore étudier sur le territoire. Leur présence peut donc permettre de maintenir ouverts des commerces ou des écoles. De plus, la présence d'agriculture est un facteur d'ouverture des milieux. Plus particulièrement, l'élevage est une des rares activités permettant de valoriser les prairies en montagne, qui, si elles ne sont pas pâturées, sont gagnées par les friches et se muent en forêts. Enfin, une production agricole diversifiée et répartie sur l'ensemble du territoire répond à la demande croissante en produits locaux des consommateurs (Merle, Piotrowski 2011).

6.2 La poursuite du projet : mise en œuvre de l'action de sensibilisation

Les récits de voyage seront présentés lors de réunions publiques programmées pour l'automne 2023. Les réunions pourront prendre la forme de cafés-débats, ou d'ateliers de discussion. Une rencontre au moins sera organisée dans chaque zone du Parc délimitée pour le voyage (voir Figure 19). La sensibilisation pourra être complétée par des méthodes de manipulation comportementale afin d'engager davantage les auditeurs à agir. Notamment, la lecture des récits sera suivie d'échanges, et de la proposition d'actions pouvant être réalisées par chaque groupe d'acteurs : élus, agriculteurs, propriétaires de foncier, etc. Ce dernier point sera facilité par la diffusion de livrets produits en amont par le PNR à destination de différents acteurs, présentant les actions pouvant être mises en place pour limiter la déprise et faciliter l'installation d'agriculteurs.

D'autres supports ont été évoqués et seront possiblement réalisés par la suite. En particulier, de courtes vidéos dépeignant la situation du territoire dans chacun des quatre macro-scénarios. Elles pourraient être diffusées largement grâce à un format court, 3 à 5 min, et à un récit vulgarisé et accessible. La forme qui avait été proposée est celle d'un documentaire fictif, dans lequel s'alterneraient des images filmées dans le Parc, des micro-interviews d'acteurs, et des infographies présentant des chiffres-clés. Elles pourraient constituer des compléments aux réunions publiques.

Cette action de sensibilisation peut être mise en lien avec l'animation du réseau « Élus Sentinelles » porté par la chargée de mission agroécologie du Parc du Haut-Languedoc. Cette mission consiste à accompagner les élus du territoire dans la maîtrise du foncier de leur commune. Notamment, les élus sont invités à identifier les parcelles communales, et, si elles sont abandonnées, à les proposer en fermage à des agriculteurs. Ils peuvent également préempter des parcelles mises en vente, afin de maîtriser leur devenir et de les orienter vers des porteurs de projets agricoles plutôt que vers l'agrandissement de grandes exploitations.

La méthode développée pour parvenir aux scénarios prospectifs a suscité l'intérêt de structures travaillant avec le PNR. Le Président du Conseil Scientifique et Prospectif du Parc, en tant que membre du Conseil d'orientation, recherche et prospective (CORP) de la Fédération des PNR, a trouvé la méthode très intéressante et a émis l'idée de la présenter auprès du CORP, qui pourrait l'exploiter. De la même manière, la DDT nous a sollicité pour de plus amples informations, afin d'élaborer des prospectives propres à leurs thématiques de travail.

7 Références bibliographiques

ANDREU-BOUSSUT, Vincent et CHOBLET, Claire, 2006. Entre gouvernance locale et institutionnalisation des territoires. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*. [En ligne]. 15 décembre 2006. Vol. 7, n° 3. [Consulté le 11 août 2023]. DOI 10.4000/vertigo.9060.

ARNAL, Clément, LAURENS, Lucette et SOULARD, Christophe, 2013. Les mutations paysagères engendrées par l'arrachage viticole, un vecteur de mobilisation des acteurs territoriaux dans l'Hérault. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*. 18 octobre 2013. N° 120, pp. 49-58.

BARON, Nacima et LAJARGE, Romain, 2016. *Les parcs naturels régionaux : Des territoires en expériences*. Editions Quae. ISBN 978-2-7592-2419-7.

BARRUE-PASTOR, Monique, 1988. *Déprise agricole des zones marginales et diversification des modèles de développement agricole et rural*. [En ligne]. Report. Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique (DGRST). [Consulté le 3 juillet 2023]. Disponible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-01276087>

BERNARD, Françoise, 2006. Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales. Le paradigme de la communication engageante. *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*. 1 juin 2006. N° 29, pp. 64-83. DOI 10.4000/communicationorganisation.3374.

BERNARD, Françoise et JOULE, Robert Vincent, 2004. Lien, sens et action : vers une communication engageante. *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*. 1 mai 2004. N° 24.

BEURET, Jean-Eudes et CADORET, Anne, 2017. Négocier l'urbanisation pour un littoral durable : des Parcs Naturels Régionaux facteurs d'intégration ou de fragmentation des enjeux ? *Norois. Environnement, aménagement, société*. 30 décembre 2017. N° 244, pp. 47-62. DOI 10.4000/norois.6161.

BOINON, Jean-Pierre, 2011. Les politiques foncières agricoles en France depuis 1945. *Economie et Statistique*. 2011. Vol. 444, n° 1, pp. 19-37. DOI 10.3406/estat.2011.9641.

BOURJOL, Maurice, 1995. La réforme des collectivités territoriales françaises en quête de légitimité. *FLUX Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires*. 1995. Vol. 11, n° 20, pp. 5-12. DOI 10.3406/flux.1995.1023.

BOURON, Jean-Benoît, 2022. Déprise. *Géoconfluences*. [En ligne]. Février 2022. [Consulté le 11 juillet 2023]. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/deprise>

BURGER, J. M., 1999. The foot-in-the-door compliance procedure: a multiple-process analysis and review. *Personality and Social Psychology Review: An Official Journal of the Society for Personality and Social Psychology, Inc.* 1999. Vol. 3, n° 4, pp. 303-325. DOI 10.1207/s15327957pspr0304_2.

CHASSANY, J. P., 1999. Processus de déprise agricole et enjeux socio-économiques. *Sciences Eaux & Territoires*. 1 avril 1999. N° Spécial Ingénieries-EAT-09, pp. 81-89.

CHIFFOLEAU, Yuna, 2022. Les Parcs naturels régionaux, acteurs clés des systèmes alimentaires territorialisés. Innover pour développer les circuits courts alimentaires. *Pour*. 2022. Vol. 243, n° 2, pp. 263-268. DOI 10.3917/pour.243.0263.

COLSON, François, 2008. Que reste-t-il de la cogestion État-profession ? *Pour*. 2008. Vol. 196-197, n° 1-2, pp. 107-113. DOI 10.3917/pour.196.0107.

Décret n° 67-158 du 1er mars 1967 instituant des parcs naturels régionaux (Journal officiel du 2 mars 1967), 1985. *Revue juridique de l'Environnement*. Vol. 10, n° 3, pp. 375-376. DOI 10.3406/rjenv.1985.2036.

DE JOUVENEL, Hugues, 1999. La démarche prospective. Un bref guide méthodologique. *Futuribles*. Novembre 1999. N° 247.

DÉLÉAGE, Estelle, 2014. *Paysans, de la parcelle à la planète. Socio-anthropologie du Réseau agriculture durable*. Syllepse. Le Présent Avenir. ISBN 2-84797-083-5.

DEMARQUE, Christophe, 2011. *Future time perspective and binding communication, a psychosocial approach of time in the environmental field*. [En ligne]. PhD thesis. Aix-Marseille Université. [Consulté le 9 février 2023]. Disponible à l'adresse : <https://theses.hal.science/tel-00825171>

DÉRIOZ, Pierre, 2007. Le Haut-Languedoc, de la déprise à l'intégration : évolution des approches sociales de l'environnement et des paysages. In : *Ecologia Politica de los Pirineos : estado, historia y paisaje*. [En ligne]. Garsineu Edicions Tresp. pp. 207-222. [Consulté le 29 janvier 2023].

DESRIERS, Maurice, 2007. L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. 2007.

DRAAF OCCITANIE, 2022. PNR du Haut-Languedoc. *Agreste*. [En ligne]. 5 juillet 2022. [Consulté le 6 avril 2023]. Disponible à l'adresse : https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_pnr_du_haut_languedoc.html

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE, 2014. *Les syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux* [en ligne]. Novembre 2014. Fédération des Parcs naturels régionaux de France. [Consulté le 6 avril 2023]. Disponible à l'adresse : https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/guidesm.pdf

GIRANDOLA, Fabien et JOULE, Robert Vincent, 2008. La communication engageante. *Revue électronique de Psychologie Sociale*. 2008. N° 2, pp. 41-51.

HAWKINS, Ed, 2022. Show Your Stripes. *Show You Stripes*. [En ligne]. 2022. [Consulté le 11 juillet 2023]. Disponible à l'adresse : <https://showyourstripes.info/Visualising-how-the-climate-has-changed-for-every-country-across-the-globe>.

MACDONALD, D, CRABTREE, J.R, WIESINGER, G, DAX, T, STAMOU, N, FLEURY, P, GUTIERREZ LAZPITA, J et GIBON, A, 2000. Agricultural abandonment in mountain areas of Europe: Environmental consequences and policy response. *Journal of Environmental Management*. Mai 2000. Vol. 59, n° 1, pp. 47-69. DOI 10.1006/jema.1999.0335.

- MARTIN, B., LHERM, M. et BÉRANGER, C., 2014. Évolutions et perspectives de l'élevage des ruminants dans les montagnes françaises. *INRAE Productions Animales*. 2 avril 2014. Vol. 27, n° 1, pp. 5-16. DOI 10.20870/productions-animales.2014.27.1.3050.
- MARTIN, Tara G., BURGMAN, Mark A., FIDLER, Fiona, KUHNERT, Petra M., LOW-CHOY, Samantha, MCBRIDE, Marissa et MENGERSEN, Kerrie, 2012. Eliciting Expert Knowledge in Conservation Science: *Elicitation of Expert Knowledge*. *Conservation Biology*. Février 2012. Vol. 26, n° 1, pp. 29-38. DOI 10.1111/j.1523-1739.2011.01806.x.
- MERLE, Aurélie et PIOTROWSKI, Mathilde, 2011. *Consommer des produits alimentaires locaux : comment et pourquoi ?* [En ligne]. 11 juillet 2011. [Consulté le 24 août 2023]. Disponible à l'adresse : <http://hal.grenoble-em.com/hal-00607840> Local food: how and why?
- MIHĂILA, Eleonora, 2015. Les enjeux de l'argumentation politique : convaincre ou persuader ? In : *La Francopolyphonie*. Octobre 2015.
- MORA, Olivier, MOUËL, Chantal, DE LATTRE-GASQUET, Marie, DONNARS, Catherine, DUMAS, Patrice, RÉCHAUCHÈRE, Olivier, BRUNELLE, Thierry, MANCERON, Stéphane, MARAJO PETITZON, Elodie, MOREAU, Clémence, BARZMAN, Marco, FORSLUND, Agneta et MARTY, Pauline, 2020. Exploring the future of land use and food security: A new set of global scenarios. *PLOS ONE*. 8 juillet 2020. Vol. 15, pp. e0235597. DOI 10.1371/journal.pone.0235597.
- PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC, 2019. Agriculture durable. *Parc naturel régional du Haut-Languedoc*. [En ligne]. 2019. [Consulté le 6 avril 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.parc-haut-languedoc.fr/le-parc-en-action/valorisation-des-ressources-naturelles/agriculture-durable>
- PROST, Corinne et BEAUFILS, Françoise, 2022. *Graph'Agri 2022 - L'agriculture, la forêt, la pêche et les industries agroalimentaires* [en ligne]. 2022. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire - Secrétariat général - Service de la statistique et de la prospective. [Consulté le 6 avril 2023]. Disponible à l'adresse : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2022Integral/GraphAgri_2022_accessible.pdf
- REY, Violette, 1983. Les modes de faire-valoir en France (1950- 1980). Tendances générales et mouvements particuliers (General and particular trends in farming economy in France, 1950-1980). *Bulletin de l'Association de Géographes Français*. 1983. Vol. 60, n° 497, pp. 287-291. DOI 10.3406/bagf.1983.5427.
- STRATHMAN, Alan, GLEICHER, Faith, BONINGER, David et EDWARDS, Scott, 1994. The Consideration of Future Consequences: Weighing Immediate and Distant Outcomes of Behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*. 1 avril 1994. Vol. 66, pp. 742-752. DOI 10.1037/0022-3514.66.4.742.
- TRIE, G. et MAILLE, E., 1996. Déprise agricole et stratégies d'acteurs sur un canton de Haute-Provence. *Ingénieries eau-agriculture-territoires*. 1996. N° 8, pp. 41.
- VAIDIS, David, 2006. Attitude et comportement dans le rapport cause-effet : quand l'attitude détermine l'acte et quand l'acte détermine l'attitude. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*. 1 juin 2006. N° 54, pp. 103-111. DOI 10.4000/linx.507.

ANNEXES

Annexe I Liste du Panel actif

Liste des structures ou fonctions représentées dans au moins une des 5 réunions de travail du Panel.

Structure	Nombre de participations
UFC <i>Que choisir ?</i> Occitanie	5
Terres de lien Tarn	5
Maire et agriculteur	5
Chambre d'Agriculture Hérault	5
Terres vivantes Hérault	1
Maraîcher (Tarn)	2
Conseillère municipale et agricultrice (Hérault)	3
Maire d'Albine (Tarn)	1
Chambre d'Agriculture Tarn	2
CEN Occitanie	1
CSP	4
Alliance Foret Bois Tarn	1

Annexe II Méthodes d'animation utilisées pour les phases d'état des lieux et de définition des données et des variables

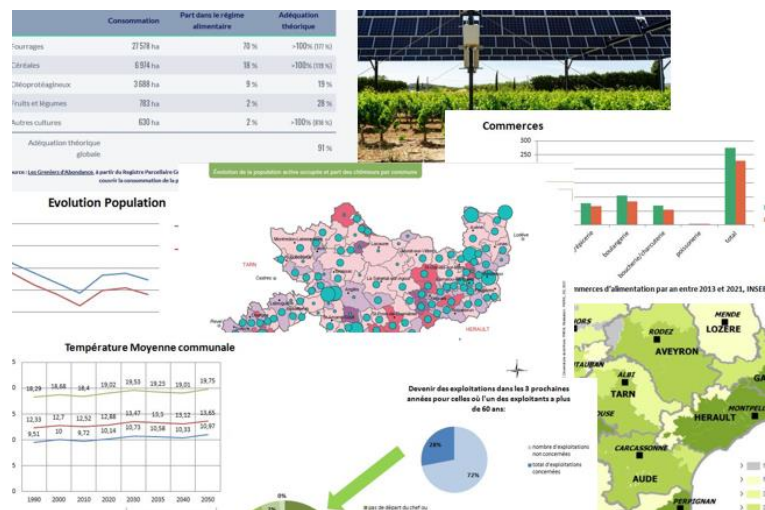
1 État des lieux

1.1 Objectif

L'objectif de cette première phase est de s'accorder sur l'état des lieux du foncier et des dynamiques agricoles en 2022 sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Cet état des lieux est essentiel car il place le contexte de l'étude et permet d'identifier les sujets à traiter en priorité sur le territoire.

1.2 Préparation préalable

Pour commencer, il faut chercher des informations clés, sujets de débats, problématiques actuelles, données marquantes, concernant le territoire et liés à la problématique travaillée. Ici, ces sujets étaient rattachés au foncier et aux dynamiques agricoles sur le territoire du Parc, ils proviennent d'entretiens réalisés auprès de divers acteurs du territoire ainsi que d'Agreste, de la MSA, de l'INSEE, etc. 36 entretiens sont réalisés auprès d'agriculteurs, d'élus, de membres de coopératives, d'associations (ADEAR, Confédération Générale de Roquefort, Terre de Liens, etc), SAFER, DDT(M), CIVAM, Chambres d'Agriculture, CEN, syndicats agricoles, etc.



Les informations sont imprimées sur des papiers puis placées dans un panier.

1.3 Méthode d'animation

Les acteurs sont placés en cercle. Le panier rempli de papiers est posé au centre du cercle. A tour de rôle, chaque acteur pioche un papier et le présente puis engage une réflexion avec le groupe sur le thème abordé. Plusieurs réunions peuvent être nécessaires pour réaliser l'état des lieux, tout dépend de la quantité de sujets à discuter et du dynamisme des échanges.

2 Choix des données

2.1 Objectif

Cette seconde phase sert à choisir les données sur lesquelles le travail de prospective va être réalisé. Les données sont des informations quantitatives représentant un renseignement intéressant (par exemple le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire, ou encore la taille moyenne des cheptels dans les différentes filières d'élevage). L'ensemble des données choisies doit permettre de décrire globalement la situation du PNR du Haut-Languedoc sur les plans des dynamiques agricoles et du foncier.

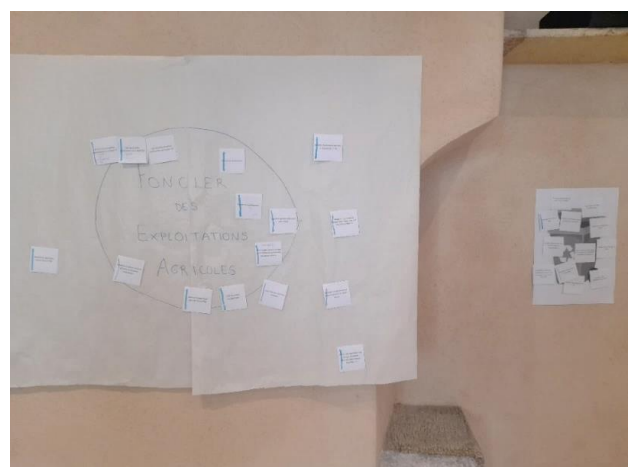
2.2 Préparation préalable

Au regard des sujets prioritaires identifiés dans l'état des lieux, une recherche est effectuée pour extraire des données depuis différentes sources d'information : Agreste (RGA), MSA, INSEE, SAFER, etc. 580 données sont identifiées comme étant potentiellement intéressantes. Ces données doivent être représentées par au minimum deux valeurs afin de pouvoir tracer leurs courbes de tendances. Il faut également que les valeurs ne soient pas situées trop proches dans le temps afin qu'une évolution puisse être observée. Ces deux critères permettent de faire un premier tri. Ainsi, 50 données sont conservées car considérées comme exploitables. A cette étape, il faut définir un nombre de données à conserver pour l'atelier suivant, 16 dans l'étude menée au PNR du Haut-Languedoc.

Les données sont imprimées sur des papiers. Deux grandes feuilles sont accrochées sur un mur : sur l'une est dessiné un grand cercle, sur l'autre est représentée une poubelle.

2.3 Méthode d'animation

Dans un premier temps, les acteurs choisissent une donnée puis la disposent sur l'une des deux feuilles à l'aide de patafix. S'ils considèrent que la donnée est très importante, ils la placent dans le cercle, s'ils hésitent ils la mettent sur cette même feuille mais en-dehors du cercle, enfin, s'ils considèrent qu'elle n'est pas importante ils la mettent sur la poubelle.



Lors d'un second tour, les acteurs reviennent sur les données placées en-dehors du cercle. Au regard de celles qui ont été choisies ou éliminées, ils décident de conserver ou non ces données en les replaçant dans le cercle ou sur la poubelle.

3 Choix des variables

3.1 Objectif

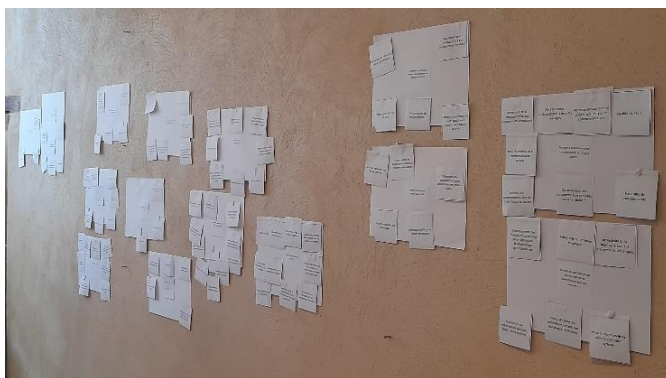
Il faut identifier un certain nombre de variables influençant l'évolution des données dans le temps.

3.2 Préparation préalable

Les 16 données choisies à la phase 2 sont imprimées au centre de feuilles de papier puis collées sur un mur.

Un grand nombre de variables, identifiées à partir des échanges des étapes précédentes (en particulier l'état des lieux et les entretiens réalisés à la phase 1), est imprimé sur des papiers, en plusieurs exemplaires.

3.3 Méthode d'animation

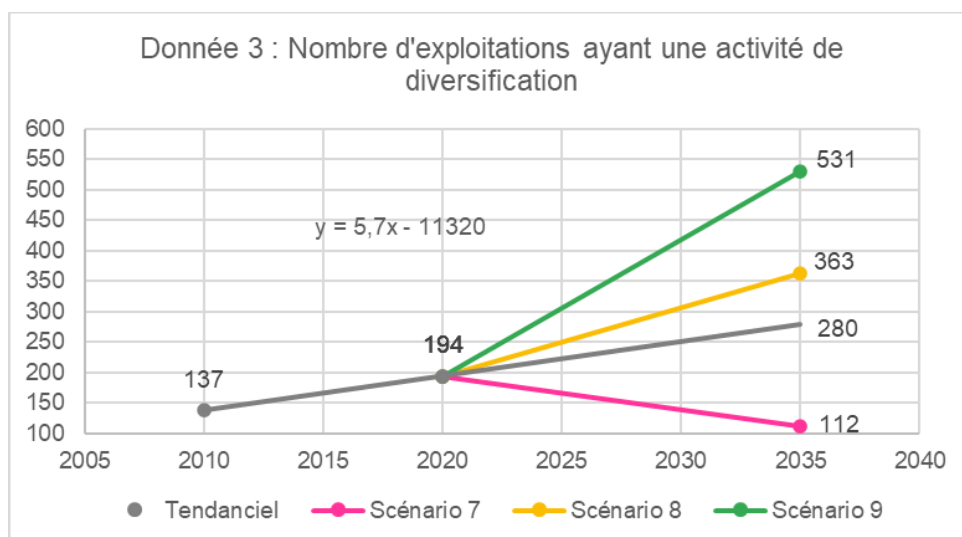
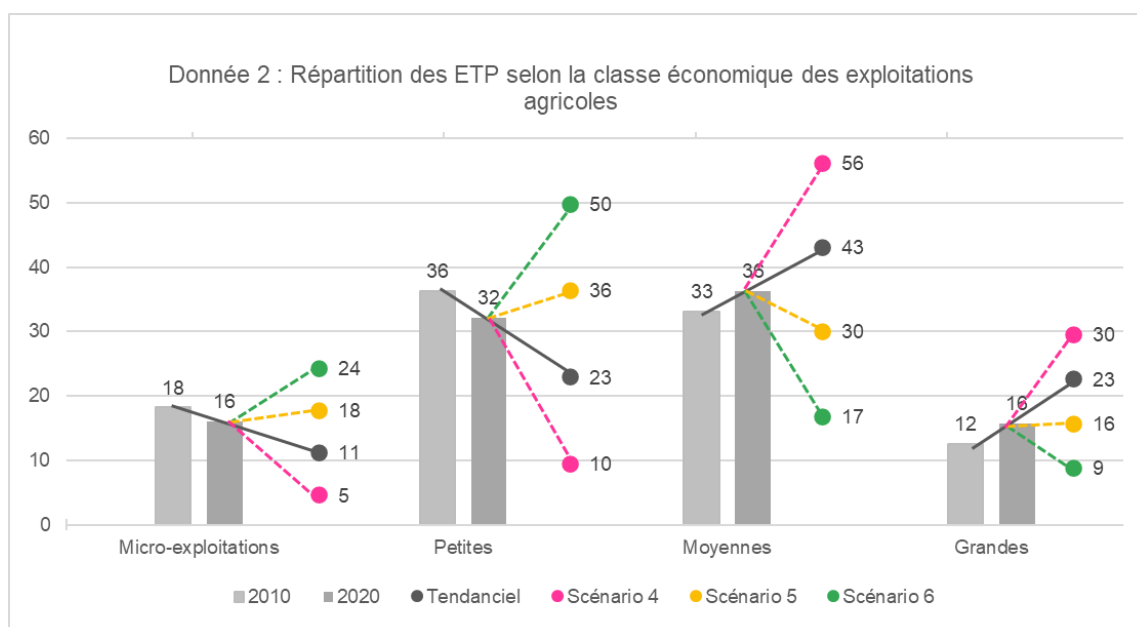
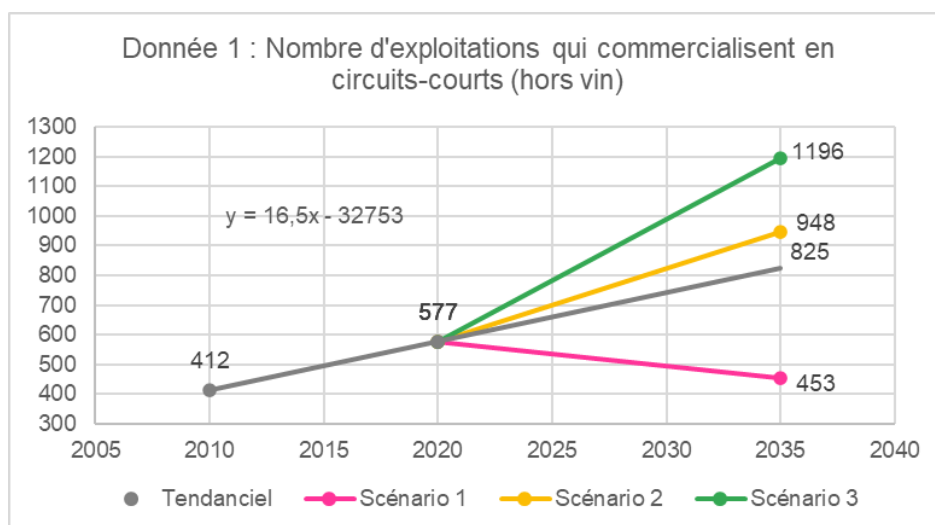


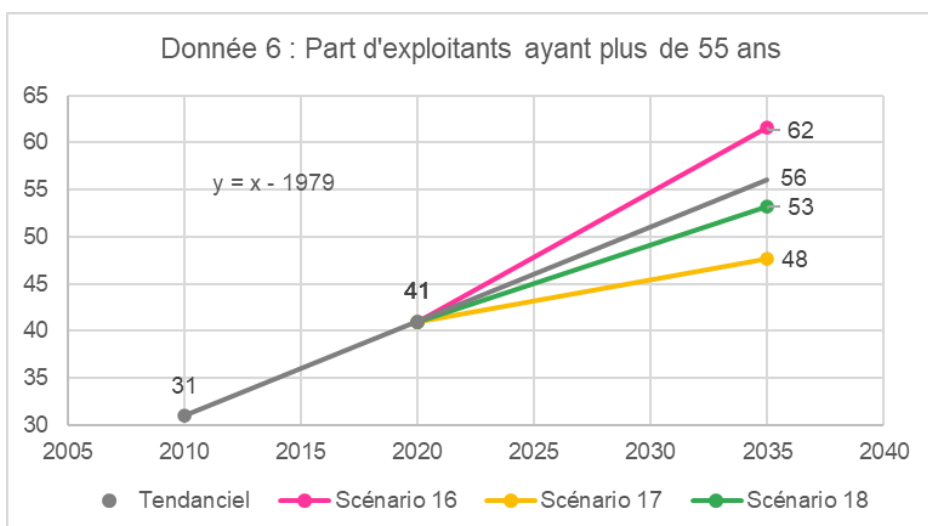
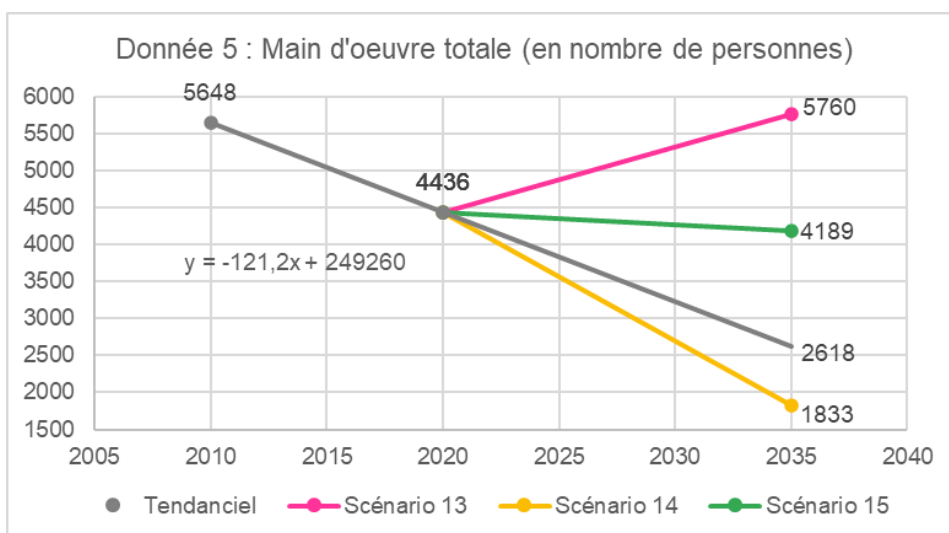
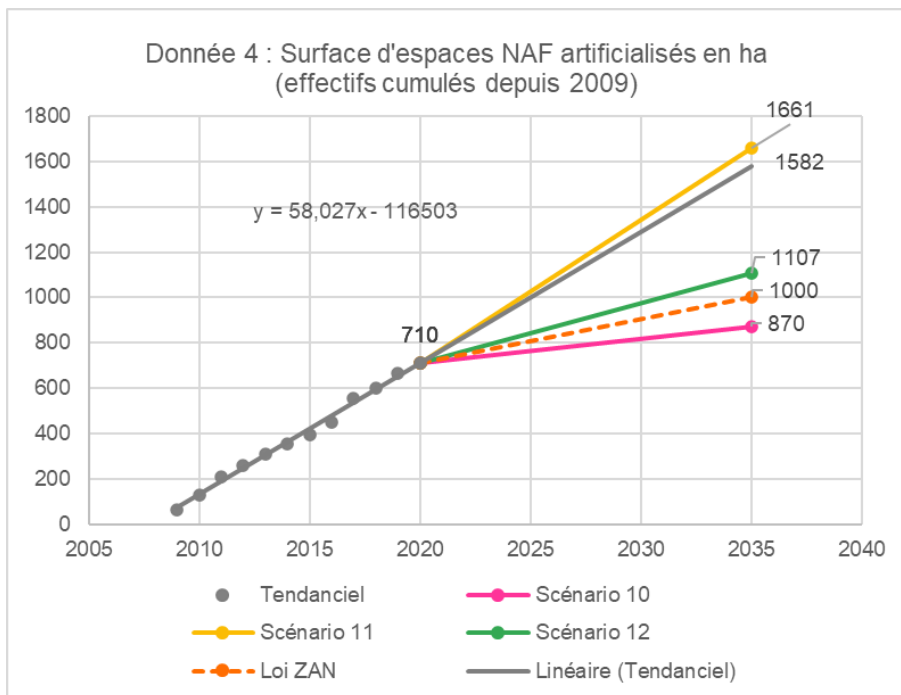
Dans un second temps, ils repassent sur chaque donnée et votent pour les variables qui leur paraissent les plus liées à la donnée en y dessinant une croix. Chaque acteur peut disposer 3 croix autour de chaque donnée, en les répartissant sur une ou plusieurs variables. Les variables sont ainsi classées par ordre d'importance en fonction du nombre de votes qu'elles ont reçu, et les 3 à 4 plus importantes sont conservées pour chaque donnée.

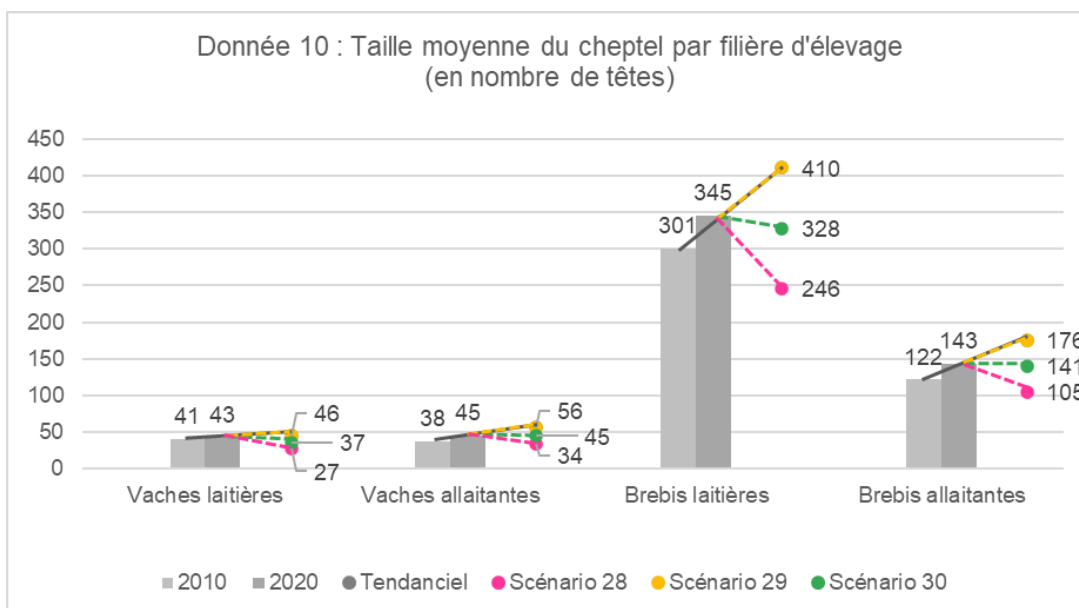
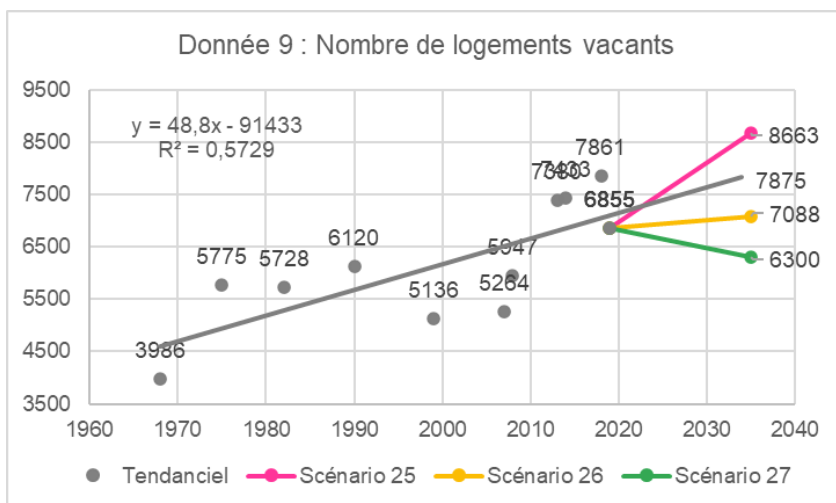
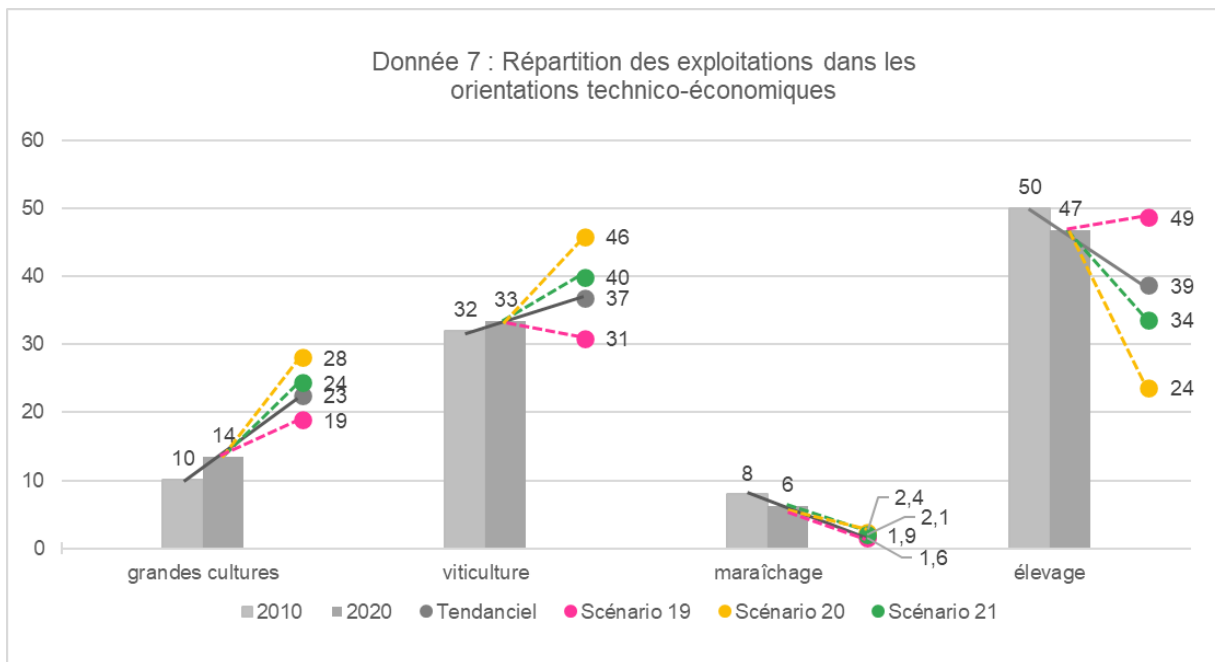
Dans un premier temps les acteurs prennent les variables et les disposent sur les feuilles des données auxquelles elles leur semblent se rattacher, sans limiter le nombre de variables par donnée.

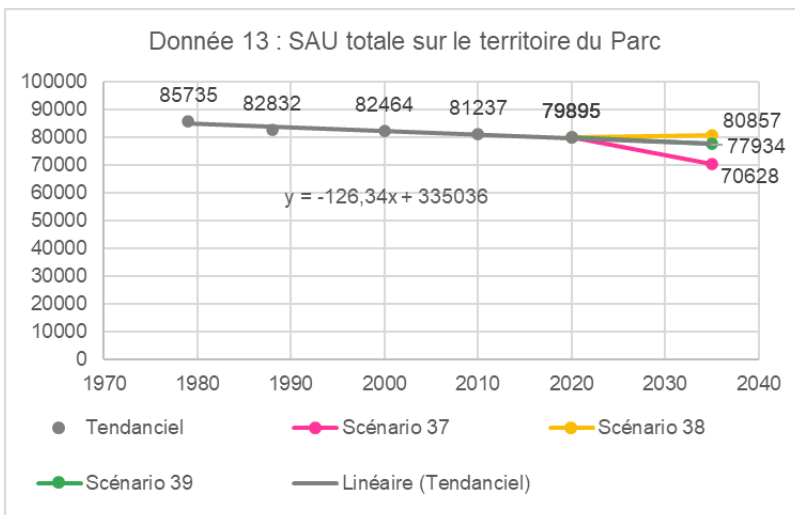
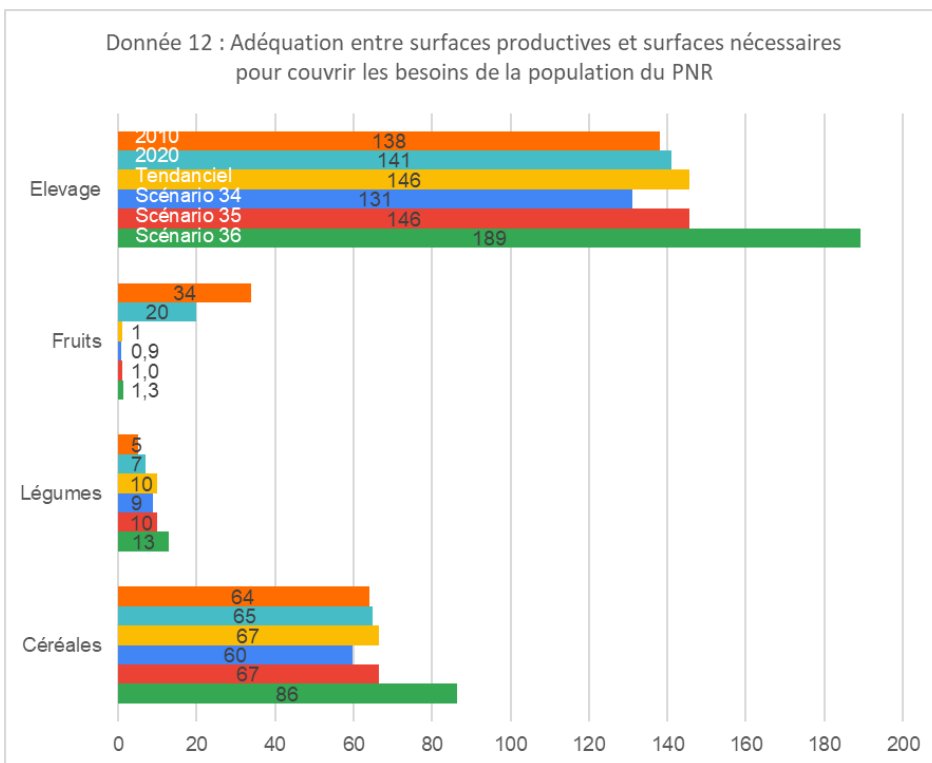
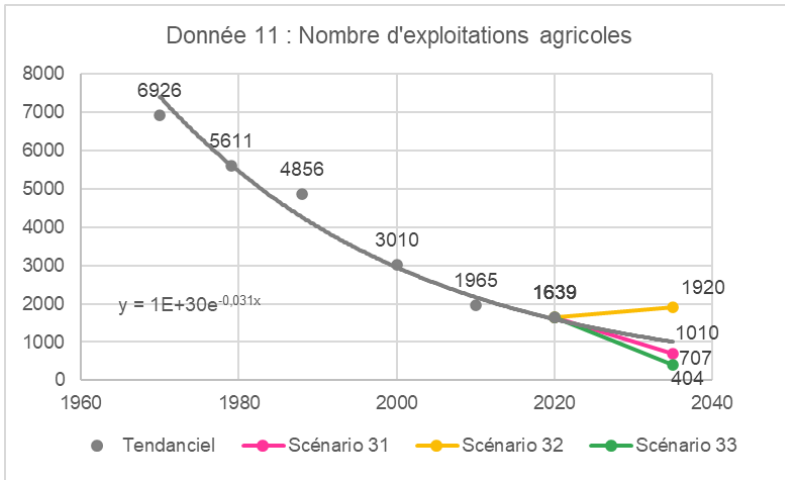


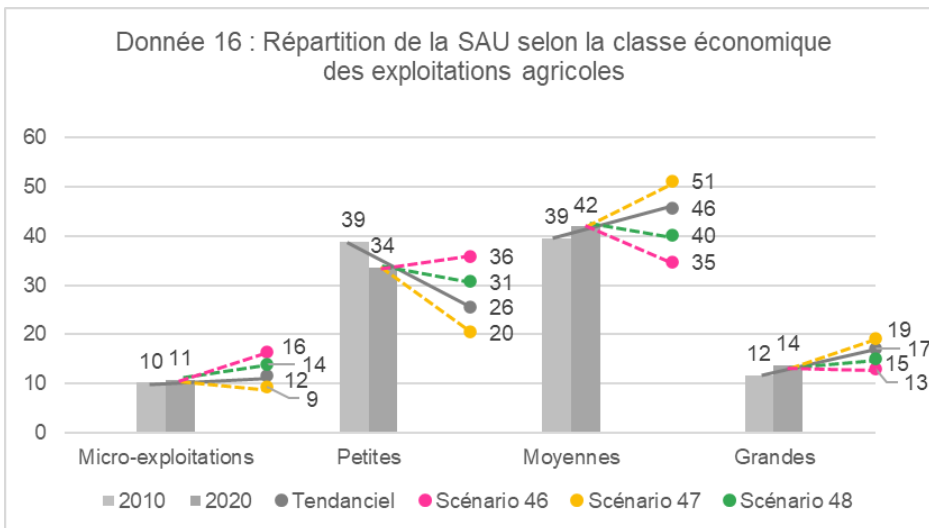
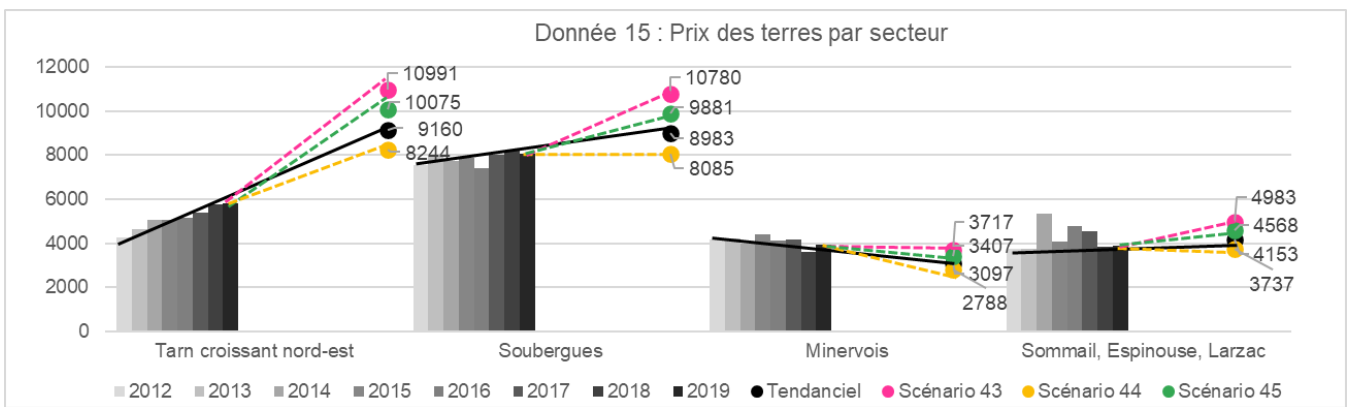
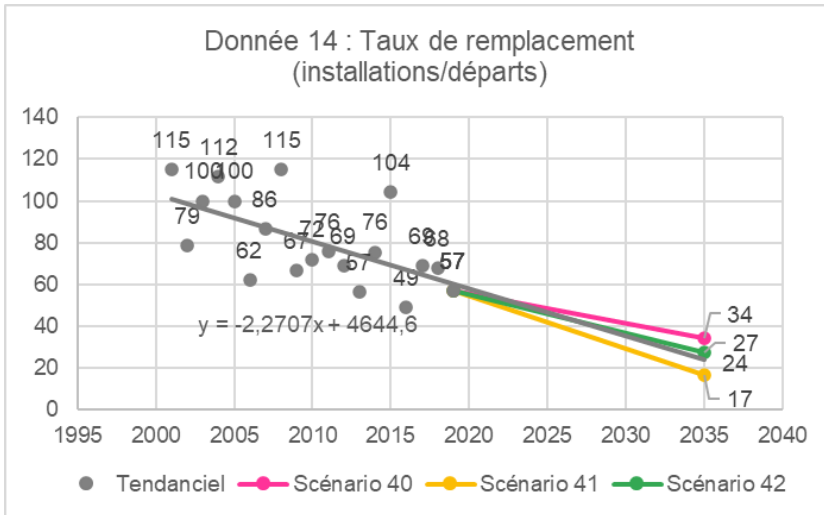
Annexe III Graphiques des 16 données











Annexe IV Tableau présentant l'élaboration des macro-scénarios

Données	Microscénarios			
	MODEREMENT NEGATIF	TRES POSITIF	MODEREMENT POSITIF	TRES NEGATIF
11 Nombre d'exploitations agricoles	S31 : Un nombre d'exploitations agricoles qui diminue à cause d'un agrandissement de plus en plus fort dû notamment à des aides PAC toujours liées à la surface et d'une disponibilité en eau qui ne s'améliore pas.	S32 : On part d'une des causes de l'agrandissement : la PAC. La réforme fait en sorte que les aides ne soient plus attribuées selon la SAU, ce qui permet de diminuer fortement sur l'agrandissement (sans grand impact sur la disponibilité en eau).	S33 : La constance des aides PAC actuelles liées à la surface encourage un agrandissement très important des exploitations. La ressource en eau se faisant toujours rare, les agriculteurs se la disputent sans gestion collective, et certains en sont privés.	
13 Superficie agricole utile totale	S37 : Les aides PAC diminuent et la gestion de l'eau n'est pas meilleure donc les modèles s'intensifient pour rester compétitifs. Beaucoup d'exploitations ne survivent pas à cette crise et disparaissent, les bonnes terres vont à l'agrandissement et le reste s'enfriche	S38 : La PAC reste semblable. L'eau devient manquante et est donc gérée collectivement, cela incite à des pratiques plus agroécologiques et concertées dans cette lignée. On observe un maintien de quelques terres en friches comme aujourd'hui, pas d'aggravement de la situation.	S39 : La PAC ne change pas et l'eau est manquante, si les agriculteurs veulent s'orienter vers des pratiques plus agroécologiques ils seront en difficulté. Certaines parcelles seront abandonnées, et au lieu de les laisser en friches, ils peuvent les boiser pour en tirer un revenu complémentaire.	
Part des exploitants agricoles qui ont plus de 55 ans	S16 : La PAC reste similaire à actuellement, les agriculteurs ont une mauvaise vision de leur métier ce qui n'encourage par les reprises, et celles qui sont faites sont mal encadrées et pas toujours viables.	S17 : La nouvelle PAC plus territorialisée revalorise l'image du métier d'agriculteur et met en avant une agriculture plus paysanne et à taille humaine. Cela encourage des porteurs de projets à s'installer dans des systèmes plus collectifs, en synergie sur le territoire.	S18 : Diminution des aides PAC donc pas de changement, favorisation des grandes structures. Cependant, les initiatives locales s'affranchissent des aides nationales, se multiplient et réussissent. Cette dynamique attire des porteurs de projets	
14 Taux de remplacement agricole	S40 : La montagne est propice à l'installation et le Parc est un territoire accueillant pour les porteurs de projets. Malgré cela, l'accès au logement est toujours difficile (excepté pour les éleveurs).	S41 : Le territoire n'est pas particulièrement attractif pour les porteurs de projet : ils ne sont pas très bien accueillis, craignent l'enclavement et l'habitat devient de plus en plus cher à cause de l'augmentation des résidences secondaires	S42 : Les porteurs de projets sont bien accueillis par les cédants et les habitants. La montagne reste attractive dans la mesure où les porteurs de projets parviennent à s'y installer, malgré l'accès au logement plus difficile en production végétale qu'en élevage.	

10	Cheptels par filières d'élevage	S28 : En partant du fait qu'il y aurait une mauvaise gestion des ressources en eau, une disponibilité qui diminue, l'élevage serait beaucoup moins attractif.	S29 : Tendanciel	S30 : Les aides ICHN sont attribuées de façon plus territorialisée et l'ensemble des acteurs est sensibilisé à l'intérêt de favoriser l'élevage, malgré une absence d'amélioration de la disponibilité de l'eau l'élevage reste attractif.
15	Prix des terres par secteur	S43 : La PAC ne change pas, la montagne est de plus en plus attractive et les terres agricoles tendent de plus en plus à produire de l'énergie. De plus en plus de personnes ont envie de venir s'installer sur le territoire, mécaniquement les prix augmentent	S44 : Les aides de la PAC diminuent en 2027 alors l'intérêt pour les terres diminue, de plus la montagne est peu attractive et la production d'ENR restent marginale. Il y a une faible demande pour les terres du Parc donc les prix n'augmentent pas, voire diminuent.	S45 : Les aides ne sont plus liées à l'ha, les installations en montagne sont recherchées mais parfois difficiles, les ENR s'intègrent dans les systèmes sans que des terres y soient spécifiquement consacrées. Le prix des terres augmente plus que le tendanciel.
7	Nombre d'exploitations par orientations technico-économiques	S19 : Des aides PAC plus territorialisées et un changement climatique dans la lignée actuelle tend à revaloriser l'élevage qui redevient une activité attractive pour les porteurs de projets.	S20 : La part des élevages diminue, non soutenue par les politiques centrales, dans un contexte de déséquilibre des précipitations qui s'accélère.	S21 : Pas de sursaut ni politique ni parmi les porteurs de projets vis-à-vis de l'attrait de l'élevage, mais les changements globaux s'accroissent et la répartition de l'eau est de plus en plus inégale.
9	Nombre de logements vacants	S25 : Légèrement plus pessimiste que le tendanciel, les logements vacants sont repris pour des résidences secondaires avec une augmentation du prix du marché.	S26 : Elus locaux un peu plus sensibles et conscients de l'accès au logement pour les agriculteurs, du lien avec les logements vacants, mais sans pour autant actions conséquentes en aval.	S27 : Prise de conscience au niveau de l'Etat plus forte et des directives développées dans ce sens. Elus locaux obligés de s'intéresser à la question, prise de conscience supérieure au tendanciel.
4	Surfaces d'espaces agricoles, forestiers naturels et artificialisés	S10 : La ZAN éveille les consciences sur la nécessité de préserver des terres agricoles et donc sur la déprise agricole.	S11 : Les élus profitent de la différenciation de droit d'artificialisation entre urbain et rural pour artificialiser à tout va et de la mauvaise façon.	S12 : Les élus, conscients de l'opportunité qu'ils ont de pouvoir artificialiser certaines terres dans une logique de dynamisation du territoire, l'utilisent à bon escient pour installer des porteurs de projets

2	Répartition des ETP selon la classe économique des exploitations agricoles	S4 : Les exploitations sont cédées à l'identique, dans leur entièreté et sans logement, ou vont à l'agrandissement, les terres sont trop ou mal exploitées, et les coopératives sont en déclin -> favorisation du travail dans des exploitations de classe économique élevée.	S5 : Plus de réflexion sur les moyens de céder les exploitations, davantage d'installations multiples ou collectives, et une agriculture encore productiviste mais qui s'oriente vers des modèles plus raisonnés, et en recherche de qualité -> toujours des exploitations de classes économiques moyennes à grandes	S6 : Plus de réflexion sur les moyens de céder les exploitations, davantage d'installation multiples ou collectives, des systèmes en transition vers des pratiques plus agroécologiques et organisés en filières collectives.
5	Main d'œuvre totale	S13 : Les cédants ne cherchent plus à transmettre leur exploitation en l'état et aident à l'installation multiple ou collective, ce qui participe au freinage de l'agrandissement, et à la recherche de plus de coopération et d'innovation sur le territoire.	S14 : Le nombre de cédants augmente et les candidats à la reprise sont peu nombreux donc l'agrandissement s'accélère, et le nombre de travailleurs agricoles continue de baisser.	S15 : Les cédants ne changent pas leur mode de transmission, les exploitations continuent à s'agrandir mais sans accélération. Malgré cela, les agriculteurs coopèrent sur le territoire et sont ouverts à de nouvelles filières amenées par les porteurs de projets.
16	Répartition de la SAU selon la classe économique des exploitations agricoles	S46 : La PAC ne change pas mais les agriculteurs s'orientent vers des systèmes plus agroécologiques, ils coopèrent donc pour rester compétitifs. Ceci leur permet de réduire les intrants et d'augmenter la valeur ajoutée de leurs produits -> meilleure image de l'agriculture	S47 : PAC 2027 semblable à la PAC actuelle, donc des exploitations très intensives. Les exploitations recherchent à être autonomes, et pour cela s'agrandissent car il faut produire plus d'aliments pour être autonome, donc avoir plus de surface.	S48 : Une diminution des aides PAC pousse les agriculteurs à réduire leurs coûts de production. Pour rester viables, ils s'orientent vers des pratiques plus agroécologiques et vers plus de coopération sur le territoire -> meilleure image de l'agriculture
12	Adéquation entre production et besoins de consommation pour nourrir la population	S34 : En partant d'une disponibilité en eau plus faible, certains produits vont coûter de plus en plus cher à produire et donc coûter plus cher au consommateur (la viande et le vin par exemple).	S35 : Sans changer la disponibilité en eau, les consommateurs sont plus sensibles aux modes de production et à la résilience alimentaire du territoire qui se caractérise par des achats en local ou de l'autoproduction.	S36 : Consommateurs plus sensibles aux modes de production et à la résilience alimentaire du territoire -> achats en local ou autoproduction. Une meilleure gestion collective de l'eau offre de nouvelles possibilités de production.

3	Nombre d'exploitations qui ont une activité de diversification	S7 : La montagne devient moins attractive du fait de l'enclavement, les producteurs sont en difficulté économique, les ENR apparaissent comme une activité plus rentable que l'agriculture et tendent à la remplacer.	S8 : La montagne attire car elle offre la possibilité d'être plus autonome et résilient, donc potentiellement un assemblage d'hypothèses qui favorise le développement raisonné des énergies renouvelables.	S9 : L'attractivité forte des territoires de montagne provoque un dynamisme et une coopération favorable à la recherche d'autonomie et un développement modéré et contrôlé des énergies renouvelables.
1	Nombre d'exploitations qui commercialisent en circuits-courts	S1 : Réduction forte de la consommation de produits issus de filières courtes et de coopératives (notamment viande et vin), dominance des filières longues.	S2 : En réaction à la réduction forte de la consommation de viande et de vin, les producteurs s'unissent en réseaux pour rester compétitifs et développent de nouveaux circuits de proximité.	S3 : Les consommateurs s'orientent en priorité vers des produits locaux, ce qui encourage les producteurs à s'organiser en réseaux collectifs et les porteurs de projets à s'installer en commercialisation directe.



Annexe V Résumés des macro-scénarios

Résumé du scénario le plus positif

Une agriculture qui a le vent en poupe, beaucoup d'installations, autant en élevage que dans de nouvelles filières, encouragées par une dynamique d'accueil généralisée, et dans des systèmes vertueux, résilients et en coopération.

Une importante dynamisation de l'agriculture s'opère sur le territoire. Une augmentation du nombre d'exploitations est observable, jusqu'à atteindre quasiment 2000 exploitations. Ainsi, le nombre de travailleurs agricoles augmente pour retrouver son niveau de 2010, et ils sont aux trois-quarts répartis dans les exploitations de petite dimension économique. Ceci s'explique par beaucoup d'installations, permises par une meilleure prise en compte des questions agricoles par les acteurs institutionnels, elle-même en partie due à la présentation de retours d'expériences réussies sur le territoire. Le taux de remplacement, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'installations et le nombre de départs, est assez bon, plus d'un agriculteur sur trois partant à la retraite est remplacé. A l'échelle de la commune, les élus agissent en protégeant les terres agricoles et en dirigeant préférentiellement les logements de la commune vers les porteurs de projets agricoles. Ceci participe à la diminution du nombre de logements vacants sur le territoire d'environ 20 % et à la protection des terres naturelles, agricoles et forestières. En effet, une fois la loi ZAN différenciée entre urbain et rural, les élus prennent conscience de la possibilité qu'ils ont de pouvoir installer préférentiellement des porteurs de projets agricoles. A l'échelle du Parc, une dynamique d'accueil globale est enclenchée, et avec elle un cercle vertueux, les habitants sont favorables à l'agriculture et la soutiennent. Les agriculteurs déjà en place coopèrent en vue d'atteindre une certaine résilience, grâce à la complémentarité de leurs activités et à des systèmes agroécologiques vertueux et économes en eau. La ressource en eau est d'ailleurs également gérée de manière collective, afin qu'elle soit équitablement répartie entre les agriculteurs qui en ont besoin. Une revalorisation de l'élevage en zone de moyenne montagne, économique mais aussi sociétale, s'opère par l'intermédiaire d'une adaptation des aides de la PAC (en particulier l'ICHN) aux systèmes -et non plus seulement d'une aide attribuée proportionnellement à la surface- et d'une augmentation de la consommation de produits en circuits-courts par les locaux, auprès des deux-tiers des exploitations commercialisant en circuits-courts. La valeur ajoutée sur les productions augmentant, les éleveurs peuvent ainsi diminuer légèrement la taille de leur cheptel, entre 5 et 10 % selon les filières. L'élevage n'est pas la seule branche qui est valorisée, les porteurs de projets sont encouragés à créer de

nouvelles filières et à expérimenter, toujours dans l'objectif d'améliorer l'autonomie alimentaire du territoire, voire d'atteindre une forme de résilience. La recherche d'autonomie se fait également sur le plan énergétique, en développant les énergies renouvelables de façon intégrée aux systèmes d'exploitation (méthaniseurs, panneaux solaires, etc.). D'ailleurs, plus du quart des exploitations sur le territoire est engagé dans une activité de diversification. Les installations sont également favorisées par une prise de conscience des cédants qui diffusent une image positive de l'agriculture, encouragent et aident les porteurs de projet à se lancer. En particulier, ils revoient les modes de transmission de leurs exploitations, parfois trop étendues pour être cédées en un seul bloc, en favorisant la reprise par un collectif ou en divisant leur parcellaire pour le vendre en plus petites unités. Ils opèrent également une réflexion sur l'accès au logement des futurs installés.

Résumé du scénario modérément positif

Une agriculture en transition vers un modèle plus résilient et plus lié au territoire, soutenue par une part croissante d'élus et de consommateurs, mais des installations toujours difficiles

L'image de l'agriculture sur le Parc, tout comme sa situation, est assez positive. Encouragés par des aides de la PAC désormais sans lien direct avec la surface contractualisée, les agriculteurs s'orientent peu à peu non plus vers une course à l'agrandissement, mais vers des pratiques de plus en plus résilientes et respectueuses de l'environnement. Ils développent également plus de coopération, entre les filières pour gagner en autonomie, et au sein des filières pour les renforcer, via les coopératives par exemple. Malgré une tendance à la sécheresse due au changement climatique, l'élan collectif se généralise à la gestion de l'eau, qui se fait de manière plus équitable sur le territoire. De manière générale, une partie des agriculteurs s'oriente vers une agriculture plus paysanne et à taille humaine, et cela se caractérise par l'émergence d'exploitations de petite dimension économique. Celles-ci concentrent une quantité croissante de main d'œuvre et de SAU du territoire, autour de la moitié. Ce phénomène conduit donc à augmenter de 300 le nombre d'exploitations dans le Parc par rapport à 2020. Cette transition est encouragée par les consommateurs, qui achètent en vente directe des produits locaux et de qualité, ce qui pousse plus du quart des exploitants à engager une démarche de vente en circuit-courts. Cependant, ces changements sont marginaux, une partie

des agriculteurs restent assez productivistes, leur proportion dépendant de la nature des nouvelles mesures de la PAC. Également, la montagne et l'élevage sont de plus en plus attractifs, respectivement grâce à la résilience qu'elle offre et à la revalorisation du statut d'éleveur, autant socialement que financièrement. En effet, l'élevage est favorisé sur le territoire car le climat montagnard garantit la présence d'herbe la majeure partie de l'année, ce qui assure une source d'alimentation gratuite et de qualité aux animaux. Par-dessus tout, il offre la possibilité de maintenir ouverts les milieux de moyenne montagne et de conserver des prairies, ce qui serait impossible sans la présence de ruminants pour les pâturer. L'élevage apporte également du dynamisme au territoire en créant des emplois pérennes dans des zones isolées où l'activité est habituellement concentrée en été. La part d'exploitations en élevage augmente donc légèrement donc par rapport à 2020, regagnant ainsi le taux de 2010 qui s'élevait à 50 %. La revalorisation du statut d'éleveur pousse également une petite partie des éleveurs à arrêter d'accroître leur cheptel, voire à le réduire, mais ce changement de mentalité est long et n'est pas encore généralisé. Au contraire, dans cet élan, le nombre d'animaux par exploitation est toujours en hausse dans la majorité des exploitations : à l'exception des cheptels de vaches laitières qui varient peu, les brebis laitières et allaitantes et les vaches allaitantes voient leur cheptel augmenter de 20 à 25 % par rapport à 2020. Une légère prise de conscience de l'importance de l'élevage et du maintien des milieux ouverts s'opère chez les habitants du territoire comme chez les élus, et tout le territoire cherche à créer une bonne dynamique d'accueil des porteurs de projets, mais elle n'est pas encore effective sur tous les aspects. Malgré une volonté naissante de redynamiser l'agriculture sur le territoire et de l'ouvrir à de nouvelles filières, le volet du logement n'est toujours pas traité. Aucune action concrète n'est encore menée concernant les logements vacants, dont le nombre reste semblable à celui de 2020. L'accès au logement peut donc toujours être un frein à l'installation en productions végétales. En élevage, la construction d'une habitation sur les terres agricoles est facilitée par la réglementation lorsque cela est nécessaire. Enfin, les énergies renouvelables s'intègrent de plus en plus aux systèmes agricoles, permettant un gain d'autonomie et une économie sur les charges. Cependant, ces derniers points ont un effet secondaire indésirable : l'augmentation de la demande pour les terres fait mécaniquement augmenter leurs prix, en particulier dans le secteur tarnais. L'installation, bien qu'étant de plus en plus encouragée, n'est toujours pas évidente sur le territoire, ainsi le taux de remplacement des agriculteurs, c'est-à-dire le rapport entre les installations et les départs, s'élève à environ un quart. En conséquence, le nombre total de travailleurs agricoles ne diminue pas et reste à peu près constant.

Résumé du scénario modérément négatif

Une agriculture en difficulté, qui peine à se dynamiser dans un contexte local qui entame tout juste une transition, et une émergence de quelques initiatives innovantes qui ne parviennent pas à s'imposer face au modèle productiviste

La situation de l'agriculture sur le territoire est mitigée. Le Parc est un peu attractif : la sécheresse engendrée par le changement climatique touche moins les zones de moyenne montagne, ce qui les rend intéressantes. En particulier, l'élevage est une option stratégique car la présence d'herbe la majeure partie de l'année permet d'accéder à des systèmes résilients, voire autonomes en alimentation. De plus, s'installer en élevage peut permettre d'accéder plus facilement à une habitation, car la nécessité d'astreinte rend possible la construction sur des terres agricoles. En effet, l'accès au logement reste parfois un frein à l'installation, les prix de l'immobilier pouvant être très élevés du fait de l'augmentation de la demande en résidences secondaires venant des ménages plus aisés vivant dans les grandes agglomérations. Malgré cela, la crainte de l'enclavement freine toujours les porteurs de projets, et la difficulté du métier d'éleveur n'encourage pas beaucoup les installations dans cette filière. Ainsi, le nombre d'exploitations en élevage est en baisse par rapport à 2020, passant de près de la moitié du total des exploitations à seulement un tiers. Les éleveurs sont soutenus inégalement par les élus, qui commencent à se préoccuper de la question agricole, notamment via l'intermédiaire de la loi Zéro Artificialisation Nette qui leur fait prendre conscience de l'importance de préserver les terres agricoles ou naturelles, mais sans agir concrètement pour renforcer le dynamisme agricole du territoire. Cette loi a tout de même pour effet de limiter l'artificialisation de nouvelles surfaces agricoles, naturelles ou forestières, en l'augmentant assez peu par rapport à 2020. Certains consommateurs démontrent leur soutien en consommant localement, mais d'autres au contraire réduisent leur consommation de produits animaux et de vin et se tournent de plus en plus vers l'autoproduction. Les aides de la PAC incitent globalement toujours à l'agrandissement, aux pratiques intensives, aux lourds investissements et à la vente en filières longues, et cela n'aide pas les agriculteurs à améliorer l'image qu'ils ont de leur propre profession ni à en diffuser une plus positive, et donc à encourager les porteurs de projets à s'installer. Cela se ressent sur le nombre d'exploitants de plus de 55 ans, qui continue d'augmenter pour atteindre quasiment 60 %, et le taux de remplacement, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'installés et de départs, est très bas, sur 10 agriculteurs partant à la retraite, seuls un ou deux sont remplacés. De fait, la main d'œuvre agricole est considérablement réduite, elle chute de 60 % par rapport à 2020. Pourtant, quelques initiatives émergent : modèles plus

vertueux et agroécologiques, recherche d'autonomie via la coopération entre fermes, installations collectives, intégration des énergies renouvelables dans les systèmes, renforcement et structuration des réseaux de proximité, recherche de qualité. De plus en plus de travailleurs s'installent dans les exploitations de plus petites dimension économique. Ces niches ne parviennent néanmoins pas à endiguer la perte d'exploitations agricoles, dont le nombre diminue jusqu'à environ 700. Cette dernière s'accompagne de l'artificialisation ou de la fermeture d'une partie des terres agricoles, ce qui provoque une diminution de la SAU de près de 2 000 ha par rapport à 2010.

Résumé du scénario très négatif

Une agriculture peu attractive qui peine à se dynamiser et à être renouvelée, non soutenue par les acteurs locaux et placée dans un contexte défavorable

La situation de l'agriculture sur le Parc est critique. Le nombre d'exploitations est au plus bas -il en reste environ 400- et elles sont difficilement pérennisées, le taux de remplacement, nombre d'installations sur le nombre de départs, si situe entre 15 et 20 %. Le contexte environnemental défavorable à l'agriculture (sécheresse et déséquilibre des précipitations), et les aides européennes inchangées (aides à l'hectare de la PAC, ICHN, ...), voire en diminution, ont favorisé l'essor des exploitations de grande dimension économique, qui accaparent les terres, le peu de main d'œuvre disponible sur le territoire et la ressource en eau. En effet, 70 % de la SAU et 85 % des travailleurs sont regroupés dans les exploitations de grande dimension économique. Celles-ci, en l'absence d'incitations à avoir des pratiques plus vertueuses, ont des systèmes souvent intensifs et dirigés vers les filières longues. Un cercle vicieux s'enclenche : l'écart entre les consommateurs et les producteurs se creuse, le grand public s'éloigne de la réalité de l'agriculture. Il n'est donc pas particulièrement engagé dans une démarche de soutien de l'agriculture locale : peu d'achats en circuits-courts, baisse de la consommation de produits locaux (viande et vin notamment), voire un dénigrement explicite de l'agriculture et des agriculteurs. Les consommateurs ne sont pas les seuls à délaisser l'agriculture, en effet les élus deviennent assez peu conscients de l'importance de relancer l'agriculture sur leur territoire car ils sont peu sensibilisés à ce problème. Le contexte n'encourage donc pas les jeunes agriculteurs à s'installer. De plus, les territoires de moyenne montagne attirent peu du fait de leur enclavement et du manque de services, et l'élevage, seule activité pouvant permettre de

valoriser certaines terres, n'est pas très populaire auprès du peu de porteurs de projet qui cherchent à s'installer. Ces derniers, lassés des contraintes de l'élevage agro-industriel, qui est le seul modèle représenté, s'orientent de moins en moins vers cette filière. Comparativement, le nombre d'installations en végétal décroît moins rapidement. Un vieillissement s'observe dans le monde agricole, la part d'agriculteurs de plus de 55 ans atteint 60 : les exploitations sont trop grandes et donc trop chères pour être reprises, voire ne sont plus viables. Les exploitations ne parvenant pas à être reprises en l'état et les cédants étant peu sensibilisés aux problèmes de foncier, les terres sont souvent distribuées entre les voisins -ce qui participe d'autant plus à l'agrandissement- ou laissées en friches. D'autres moyens d'en tirer profit sont de contractualiser avec des entreprises énergétiques (panneaux solaires, méthanisation, etc.), de reboiser certaines parcelles pour qu'elles soient exploitées, ou encore de les vendre à des propriétaires de résidences secondaires qui cherchent à agrandir leur terrain. De ce fait, près de 9 000 ha de SAU sont perdus par rapport à 2020. Rare point positif, la production d'énergie restant encore marginale et compte tenu de la faible attractivité de l'agriculture, l'augmentation du prix des terres est freinée. Par ailleurs, l'habitat est difficile à trouver pour les porteurs de projets : les prix de l'immobilier existant s'envolent à cause des nombreuses résidences secondaires, qui attirent les habitants des grandes villes alentours ayant un pouvoir d'achat plus important que les locaux, et en parallèle aucune action n'est menée pour diminuer le nombre de logements vacants (résidences secondaires peu visitées ou logements abandonnés), dont le nombre augmente d'un quart par rapport à 2020. Une loi ZAN différenciée entre urbain et rural permet aux élus ruraux de rendre constructibles des terres naturelles, agricoles ou forestières. Peu soucieux de la protection de ces dernières, ils profitent de cette loi pour artificialiser en masse, et en conséquence en moyenne 60 ha d'espaces naturels, agricoles ou forestiers continuent à être artificialisés chaque année. Ces nouvelles habitations ne sont cependant pas accessibles aux porteurs de projets agricoles car trop onéreuses.

Annexe VI Récits de voyage

NB : Les parties du texte en *italique* sont les informations factuelles lues par une autre voix.

Les traits verticaux | marquent les changements de diapositive.

Introduction commune aux quatre récits

« Ça y est, me voilà de retour de mon voyage dans le Parc du Haut-Languedoc. C'était fatiguant, j'ai parcouru une grande distance ! D'un autre côté c'était très riche, j'ai rencontré beaucoup de monde, et j'en ai appris beaucoup sur ce beau territoire. Je suis bien contente d'avoir tenu un carnet de voyage et d'avoir pris autant de photos pour pouvoir revivre ce voyage encore et encore et m'en souvenir longtemps. Je viens tout juste de rentrer mais j'ai déjà envie de m'y replonger ... »

« Nous sommes le 10 juin 2035. C'est le premier jour de mon voyage à la redécouverte du Parc du Haut-Languedoc. Je suis originaire d'ici et pourtant, ça fait bien longtemps que je ne l'ai pas sillonné. Je crois que j'ai pris conscience de mon attachement pour ce territoire depuis que je suis partie pour mes faire mes études à Toulouse il y a 6 ans. Je vois bien qu'aujourd'hui, il n'a plus sa splendeur d'autrefois, comme dans les histoires que me raconte ma grand-mère. Il faut dire que le monde autour a bien changé aussi, tout va en s'empirant : le climat, l'agriculture, la biodiversité, ... Bref, je ne me décourage pas le premier jour, je verrai bien ce que les paysages que je connais sont devenus ! Je pars de [*dépend du scénario*], où habite ma grand-mère. J'ai prévu de ne voyager qu'à pieds, en bus ou en stop. Mon objectif est de faire un petit tour du Parc. J'ai décidé de tout consigner dans un carnet de voyage, pour garder un souvenir de cette expérience. Mon sac est prêt avec toutes mes affaires pour la semaine, c'est parti ! »

Récit du scénario le plus positif

Jour 1 : Escoussens

« Premier jour de mon tour du Parc du Haut-Languedoc ! Aujourd'hui je vais à une fête paysanne autour de l'élevage organisée à Escoussens. J'ai hâte, j'ai vu qu'il y aurait un marché paysan, des animations et un concert le soir ! » |

« Cette journée était géniale, il y avait beaucoup de monde, c'était très animé, il a fait beau, je n'ai pas vu le temps passer ! Il y avait des stands de confitures, miels, boissons, terrines,

fromages et plein d'autres produits du terroir. | J'ai pu discuter avec certains paysans, ils avaient tous des modèles qui tranchent avec l'agriculture conventionnelle que l'on a pu connaître ces dernières années. | Justement, ils en avaient marre de cette course à la productivité, au rendement, à la quantité, sans se préoccuper de leur bien-être, de la protection de la nature et de la qualité de ce qui était produit. Ils voulaient rompre avec ça, et pour ça il fallait changer du tout au tout. Mes parents me racontaient qu'ici il y a 15 ou 20 ans il y avait de grandes fermes, quasiment toutes orientées en élevage. Les producteurs avec lesquels j'ai parlé m'ont dit qu'aujourd'hui il y a beaucoup plus de fermes, et elles sont plus petites, parfois collectives. | *Grâce à un grand nombre d'installations et à la division de fermes en plusieurs entités au moment de la transmission, le nombre de fermes sur le territoire atteint quasiment 2000 en 2035, 300 de plus que 15 ans auparavant. Ces fermes, plus petites, emploient malgré tout plus de personnes car elles sont moins intensives, moins mécanisées, et font plus de transformation à la ferme. Ainsi, dans le même temps le nombre de personnes travaillant en agriculture augmente de 30 %, et ces travailleurs agricole sont aux trois-quarts répartis dans les petites fermes.* | D'après ce que me disait une productrice, Elena, les producteurs ne veulent plus vendre dans des chaînes de commercialisation longues et dans laquelle l'origine de leurs produits se perd. Elle par exemple, a une exploitation de plantes aromatiques et médicinales, et fait elle-même ses tisanes ou huiles végétales, qu'elle apprécie de vendre directement à ses clients. Elena m'a dit qu'elle n'était pas la seule, aujourd'hui la plupart des producteurs qu'elle connaît vendent en direct, ou alors en circuit-courts. | *Le soutien des consommateurs et le désir de réduire les intermédiaires pousse les agriculteurs à vendre en circuits-courts, jusqu'aux trois-quarts d'entre eux en 2035.* | Il y avait beaucoup de monde sur le marché paysan, on voit que les habitants soutiennent les agriculteurs, ils sont de plus en plus à consommer des produits locaux. | En discutant avec Thibault, un maraîcher, il m'a dit que son AMAP a beaucoup de succès, et elle arrange tout le monde : il est sûr de vendre une bonne partie de leur production chaque semaine, et ses clients sont contents d'avoir des paniers des fruits et légumes de saison, dont ils connaissent l'origine. Il avait ramené quelques-uns de ces paniers d'ailleurs, et ils partaient très bien ! Il m'a aussi dit que les pratiques agricoles de la plupart des agriculteurs aujourd'hui s'opposent avec les habitudes d'avant : plus d'agroécologie, plus de complémentarité et de synergies entre les fermes, et des productions adaptées au milieu et au climat. | *Cette transition est aussi permise par un changement dans les moyens d'attribuer les aides financières accordées aux agriculteurs par la Politique Agricole Commune européenne, la PAC. Si jusqu'en 2027 elles étaient encore proportionnelles à la surface, c'est-à-dire que plus un agriculteur utilisait d'espace plus il gagnait d'argent, depuis la réforme de 2027 elles*

sont attribuées de façon plus territoriale et adaptée à chaque ferme, en fonction de l'activité, des contraintes du milieu, et elles récompensent les pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement. »

Jour 2 : Nages

« Deuxième jour de voyage, direction le nord du Parc. J'ai prévu d'aller jusqu'à Nages en bus, c'est bien trop loin pour marcher. Heureusement que les bus sont là ! Ma grand-mère m'a raconté qu'il y avait beaucoup de prairies et de brebis là-haut. J'ai prévu une petite balade depuis Nages, ils prévoient du beau temps aujourd'hui, mais pas trop chaud, parfait pour marcher. »

« Effectivement, j'ai vu beaucoup de prairies, très fleuries, bordées de haies et d'arbres, | dans lesquelles pâturaient des brebis, ces paysages sont vraiment beaux. | Dans la forêt, j'ai entendu un Bruant jaune, je suis contente de voir qu'il y en a encore, c'est une espèce qui était menacée il y a 15 ans. J'ai même réussi à le prendre en photo ! Mais il y a aussi plein d'autres activités dans le coin, pas seulement de l'élevage, je ne m'y attendais pas ! J'ai vu des arbres fruitiers, du maraichage, d'autres élevages, ... | *Cette diversification des production permet de valoriser les échanges entre les fermes mais aussi d'améliorer l'autonomie alimentaire du territoire. Car si la quantité de produits animaux produite est supérieure aux besoins des habitants, les fruits et légumes sont encore insuffisants.* | J'ai vu pas mal de fermes qui avaient installé une petite éolienne, des panneaux solaires sur leurs bâtiments. | Aussi, une ferme avait planté sur le sentier une pancarte indiquant qu'elle faisait gîte et table d'hôte, une autre qu'elle proposait des balades équine, tout cela donnait très envie de s'arrêter. J'ai bien l'impression que la zone s'ouvre à de nouvelles possibilités, il n'y plus uniquement de la production de lait pour Roquefort. | *Et cela se généralise à tout le territoire du Parc, le nombre de fermes proposant une activité de diversification ne cesse d'augmenter depuis 15 ans, elles sont plus du quart du nombre total de fermes aujourd'hui, alors qu'il y en avait tout juste un dixième en 2020.* | Je suis tombée sur une ferme, où 3 jeunes agriculteurs travaillaient. Ils m'ont invitée à partager leur repas de midi, et nous avons bien discuté. La ferme sur laquelle ils travaillent a été montée il y a 4 ou 5 ans. | C'est un espace-test agricole, c'est-à-dire une ferme qui fait office de tremplin pour de jeunes agriculteurs, pour qu'ils puissent expérimenter, acquérir des compétences et se faire des contacts avant de s'installer. | Ils étaient tous les trois très contents de pouvoir passer par cette expérience avant de se jeter dans le grand bain, ça leur donne confiance et ça leur permet de faire des erreurs. Actuellement il y a du maraichage, de l'arboriculture, | de la culture de petits fruits et quelques brebis, dont une partie du lait était

vendue à la coopérative et le reste transformé en fromage sur place. Ils m'ont même proposé de m'installer, parce que l'un d'eux avait trouvé une ferme pour se lancer et libérait sa place ! Ce n'est pas tout à fait le projet du moment, mais un jour peut-être... »

Jour 3 : Cambon-et-Salvergues

« Aujourd'hui, je vais faire une grande randonnée qui part de la Salvetat-sur-Agout pour aller jusqu'à Cambon-et-Salvergues, ma prochaine étape. Je vais aller jusqu'au lac du Laouzas, puis suivre le GR de Pays. Il passe par Fraisse-sur-Agout, je pourrais m'y arrêter pour manger à midi. »

« Le début de ma rando était très agréable, je suis passée au milieu de prairies, dans la forêt. | *Les prairies, en plus d'apporter un cortège de biodiversité spécifique, sont un atout pour limiter la progression des incendies. Si un feu se déclare, la prairie ralentit sa progression par rapport aux sous-bois sauvages embroussaillés, qui brûlent très facilement. Le pâturage de sous-bois, c'est-à-dire faire pâturer les animaux sous les arbres, est également intéressant pour ralentir les incendies, car le pâturage réduit la quantité de broussailles sous les arbres. Au-delà de cela, les arbres apportent de l'ombre aux animaux.* | J'ai fait ma pause déjeuner à Fraisse-sur-Agout, comme prévu, puis je suis repartie. | En arrivant à Cambon-et-Salvergues, j'ai vu un panneau qui indiquait une vente à la ferme de pain et gâteaux. C'était l'heure du goûter, je n'ai pas pu résister et je suis allée voir. | J'ai eu la bonne surprise de découvrir une petite terrasse ombragée et un comptoir présentant des pâtisseries toutes plus appétissantes les unes que les autres. | Après avoir mangé une part de croustade et bu un thé glacé maison fait à partir de plantes qu'elle cueille elle-même, j'ai parlé avec la paysanne-boulangère qui tenait l'endroit, Marie. | Cela faisait quelques années qu'elle était installée, et elle était arrivée avec l'idée de ce concept hybride entre ferme et salon de thé. Ça a tout de suite très bien marché, donc elle a commencé à faire plus de gâteaux et à en vendre aussi sur les marchés. Elle m'a raconté le contexte dans lequel elle a débuté. Une dizaine d'années auparavant, sur les plateaux, il ne restait plus que quelques fermes en élevage très productivistes qui avaient énormément d'animaux, dont toute la production était vendue à des coopératives. Mais entre la baisse du coût de rachat des matières premières et le changement climatique, ce modèle a explosé en plein vol. Les agriculteurs ont commencé à perdre beaucoup d'argent, les exploitations agricoles dépérissaient, ... Alors, les élus locaux et les habitants ont pris conscience de l'ampleur du problème et la zone s'est reconstruite autrement. Des chantiers participatifs ont été mis en place, afin de créer plein de petites fermes résilientes adaptées à différents types de production.

Conscients que l’habitat pouvait être un frein, ils ont veillé à ce que chaque porteur de projet qui allait s’installer puisse avoir accès à une habitation. *Les maires par exemple, ont pu jouer sur l’assouplissement de la loi Zéro Artificialisation Nette, qui leur autorise la construction en zone naturelle ou agricole sous certaines conditions, pour construire des logements proches des fermes. Les habitants qui étaient propriétaires de logements vacants les ont fait rénover pour qu’ils soient habitables. Cette action de réhabilitation des logements vacants a été généralisée à l’ensemble du Parc, et en conséquence en 15 ans 500 logements qui étaient vacants ont trouvé repreneurs. Ils ont alors lancé des appels à candidature pour trouver les agriculteurs qui voudraient bien s’installer, et c’est comme ça qu’elle s’est retrouvée ici. Aujourd’hui, les fermes qui ont été lancées à ce moment-là travaillent toutes ensemble, en synergie. Ils partagent le matériel, s’échangent du fumier ou des légumes, s’entraident. L’eau par aussi est gérée de manière collective, chacun en reçoit une quantité proportionnelle à ses besoins. Les fermes sont toutes d’assez petite taille. En effet, la taille moyenne des fermes est de 40 ha, alors que c’était 50 en 2020, et plus de la moitié de la surface agricole utile du territoire est répartie dans les petites fermes. »*

Jour 4 : Saint-Etienne-d’Albagnan

« En ce quatrième jour de voyage à travers le Haut-Languedoc, je suis à Saint-Etienne-d’Albagnan, où je me suis arrêtée pour la nuit. J’ai été très bien accueillie, par des clients de Marie que j’ai rencontrés à son café hier, avec qui j’ai sympathisé. Quand ils ont su que j’avais prévu de dormir en tente alors qu’il menaçait de pleuvoir, ils ont insisté pour que je vienne dormir chez eux, et m’ont ramenée en voiture. Ce matin, je vais aller visiter le village avec eux. »

« Nous sommes sortis de chez eux vers 10h, et nous avons été accueillis par des voix et rires d’enfants. C’était la fin de la récréation pour les élèves de l’école primaire située à 2 pas de chez eux. Nous nous sommes arrêtés prendre un café au centre du village, où quelques habitués étaient déjà installés. Nous sommes repartis vers la sortie du village, où ils m’ont montré une parcelle fleurie sur laquelle étaient installés des jeux pour enfants. Cette parcelle a une histoire bien particulière. | En 2025, le maire a lancé le projet d’y installer un supermarché et un grand parking. Les habitants, qui se contentaient très bien du marché et de la supérette du centre, ne voulaient pas de ce projet qui allait amener avec lui des travaux, des voitures, de la pollution, et coûter très cher. Finalement, après des réunions de concertation avec les habitants, il a écouté leurs arguments, les a compris et a changé d’avis. Le projet a été abandonné. | A la

place, il a fait un parc ombragé, un espace de jeu pour les enfants, et des parcelles de jardins partagés, et l'endroit est devenu un lieu agréable où se détendre. | Depuis, le maire continue à lutter contre l'artificialisation en choisissant avec soin les projets qu'il autorise ou non. *Et il n'est pas le seul, la grande majorité des élus du Parc ont pris conscience de l'importance de protéger les terres agricoles, naturelles ou forestières grâce notamment à de nombreuses campagnes de sensibilisation. En conséquence, la quantité de ces terres artificialisées a considérablement réduit : entre 2010 et 2020, 60 ha en moyenne étaient artificialisés chaque année, aujourd'hui cette surface est descendue à 26 ha. L'artificialisation n'a pas complètement été stoppée, mais elle est faite de manière réfléchie, par exemple pour installer des familles qui resteront à l'année. La surface agricole utile du territoire est préservée par la même occasion : elle a cessé de baisser depuis 15 ans alors qu'elle était en constante diminution depuis les années 80. »*

Jour 5 : La Caunette

« Dernier jour de mon voyage ! Aujourd'hui je vais faire un tour vers La Caunette dans le Minervois, une zone très viticole. J'aimerais trouver une bonne bouteille pour mon père qui est très amateur de vin. Je vais tenter de faire du stop jusqu'à Saint-Pons-de-Thomières, puis prendre le bus jusqu'à La Caunette. »

« Ma journée a été riche en surprises, le trajet s'est très bien déroulé, je suis partie vers 8h donc je n'ai eu aucun problème à trouver quelqu'un pour m'amener de Saint-Etienne-d'Albagnan à Saint-Pons-de-Thomières, puis j'ai pris le bus. En arrivant là-bas, je m'attendais à ne voir que des vignes, et en fin de compte c'est une zone très diversifiée ! | Il y a toujours des vignes bien sûr, mais aussi beaucoup de nouvelles cultures plus adaptées au climat actuel : des grenadiers, des aloe vera, des oliviers, ... *Le territoire s'adapte et devient plus résilient face au changement climatique en développant de nouvelles filières, et en laissant la place aux expérimentations. Ceci est aussi permis par la perte de terrain de la viticulture, qui a fait diminuer le prix du foncier, l'hectare de terre agricole a perdu environ 500 € en 15 ans, rendant les terres accessibles à des porteurs de projets autre que viticoles.* En chemin, j'ai croisé un promeneur qui venait d'un village voisin, avec qui j'ai discuté un moment. Il m'a dit que cela faisait longtemps que la zone s'était ouverte à de nouvelles cultures, car la monoculture de vigne ne devenait plus du tout durable dans le coin, à cause du réchauffement climatique. | Depuis, les viticulteurs qui ont choisi de continuer dans cette voie ont adapté leur système : ils ont des variétés plus résistantes à la sécheresse et à la chaleur, et certains font de l'agroforesterie, c'est-

à-dire qu'ils ont planté des arbres entre les plants de vignes, de façon à leur faire de l'ombre. En plus, le fait de mettre des arbres, que ce soient ceux sur les vignes ou ceux des arboriculteurs, ça attire beaucoup d'oiseaux, qui peuvent venir y nicher. | Ils sont aussi beaucoup à avoir posé des panneaux solaires sur les toits de leurs bâtiments, profitant de l'ensoleillement naturel de la zone. | Autre point marquant dont il m'a parlé, les agriculteurs ont monté un collectif pour la protection de l'eau. Ils sont situés dans une vallée au fond de laquelle coule un ruisseau, et ils ont conscience que les éventuels produits qu'ils mettent sur leurs cultures terminent dans le cours d'eau. Sans tous se convertir au bio, ils ont considérablement réduit leur utilisation de pesticides, même en viticulture où c'est parfois difficile. *De nouvelles directives ont été mises en place par l'Etat en ce sens, et les agriculteurs sont bien accompagnés pour y répondre au mieux.* »

Récit du scénario modérément positif

Jour 1 : Montredon-Labessonnié

« Pour ce premier jour de voyage, je vais faire une randonnée aux alentours de Montredon-Labessonnié, ce n'est pas loin de là où habite ma grand-mère. C'est un endroit où il y a beaucoup de prairies encadrées par des haies, dans mes souvenirs c'est un très joli coin. »

« Au détour des chemins, j'ai croisé plusieurs fermes, qui sont pour la majorité bâties sur le même modèle : des grands bâtiments, une salle de traite, | des troupeaux de brebis importants. | Autour, de grandes prairies bordées de haies. | *En effet, le modèle agricole le plus répandu dans la zone reste le modèle traditionnel, surtout dans la zone Roquefort qui a plusieurs siècles de tradition de production laitière derrière elle. La PAC n'incite pas non plus les agriculteurs à changer leur modèle en rémunérant toujours proportionnellement à la surface de terres utilisée.* | Petit point surprenant, dans certaines fermes des panneaux solaires ont été installés sur les toits des bâtiments. Je trouve ça bien, autant rentabiliser ces grandes surfaces inutilisées puisque les bâtiments sont déjà là ! | *Pour compléter leurs revenus les agriculteurs décident de se diversifier en produisant de l'énergie. Sur tout le territoire environ 20 % à avoir une activité de diversification : production d'énergie, exploitation forestière, gîte à la ferme, etc. Cela peut en effet être nécessaire car, malgré la revalorisation des salaires, les gros éleveurs peuvent avoir quelques difficultés financières. En effet, le changement climatique n'a pas complètement épargné les prairies, et la sécheresse estivale leur impose d'acheter des compléments pour nourrir leurs brebis. De plus, le manque d'eau produit de l'herbe qui est parfois de moins bonne*

qualité, les brebis produisent donc moins de lait, et les éleveurs en tirent un peu moins d'argent.

Mais je n'ai pas vu que ces grosses fermes ! Il y avait aussi ici et là de plus petites fermes, qui semblaient faire plus de choses différentes, pas juste des brebis laitières. J'ai vu des chèvres, du maraîchage, | un apiculteur, de l'arboriculture, | des céréales, mais tout ça sur de petites parcelles. J'ai l'impression que cette zone se diversifie de plus en plus, des productions qui n'étaient pas là avant émergent. | Et ça se fait via l'installation de fermes de petite taille, qui ont l'air de pratiquer une agriculture paysanne, j'ai vu assez peu de gros engins agricoles, mais plus de monde qui travaillait sur les fermes. | *Ces petites fermes concentrent la moitié de la SAU et de la main d'œuvre du territoire. Elles font redescendre la moyenne de la taille des fermes, qui passe de 50 ha en 2020 à 40 ha en 2035, et ce malgré qu'il y ait encore de grandes fermes par endroit. Toutes ces installations font augmenter le nombre total de fermes sur le territoire, qui s'élève maintenant à 1900, soit 300 de plus qu'en 2020.* | Je trouve ça bien que de plus en plus de monde travaille dans le secteur agricole, ça apporte du dynamisme. Et en plus, d'après une agricultrice avec qui j'ai discuté, ces fermes travaillent en coopération, notamment sur la répartition de l'eau, en utilisant des béals. »

Jour 2 : Fontrieu

« Pour ce deuxième jour, je vais aller sur le plateau des lacs pour faire une randonnée. Je n'ai pas d'itinéraire précis, je verrai sur le moment ce que j'ai envie de faire ! » |

« Ma balade a commencé dans une forêt de hêtres, il faisait doux, c'était très paisible. J'ai entendu des Bruants jaunes, mon grand-père m'avait appris à reconnaître leur chant, c'est des oiseaux typiques de ces endroits où il y a à la fois des prairies et de la forêt. | En débouchant dans une prairie, près d'un cours d'eau, je suis tombée nez à nez avec un troupeau de vaches, je ne sais pas qui a eu le plus peur entre elles et moi ! Elles avaient l'air bien là, elles avaient de l'herbe, de l'eau grâce à un cours d'eau qui passait tout près, et un peu d'ombre sous les arbres et les haies le long de leur prairie. L'élevage est favorisé en moyenne montagne : le climat est tempéré en été donc de l'herbe est disponible toute l'année, ça attire pas mal de jeunes agriculteurs qui s'installent. | *Petit à petit la part de fermes en élevage parmi tous les types d'orientations augmente et elle regagne son taux de 2010 qui s'élevait à 50 %. Le fait de conserver de l'élevage permet de garder les milieux ouverts, la surface agricole du territoire, qui était en baisse constante depuis les années 80, a cessé de diminuer depuis 15 ans, et reste constante. C'est aussi dû à la diminution radicale de la surface d'espaces agricoles, naturels ou forestiers artificialisés grâce à la loi Zéro Artificialisation Nette instaurée en 2020 : on est*

passés de plus de 60 ha en moyenne artificialisés entre 2010 et 2020 à une dizaine ces 15 dernières années. | Je suis tombée un peu plus loin sur un agriculteur qui était surveillait son troupeau, donc je suis allée le saluer. Il était jeune, nouvellement installé, et m'a raconté comment s'était déroulé son début d'activité. Il avait envie de s'installer en élevage mais, n'étant pas issu du milieu agricole et n'ayant pas un immense capital à investir pour démarrer son activité, ce n'était pas facile. | *Si le contexte devient de plus en plus favorable à l'installation de jeunes agriculteurs, ce n'est toujours pas évident. Seul un agriculteur sur 4 est remplacé lorsqu'il part à la retraite, et encore la moitié des agriculteurs du Parc ont plus de 55 ans.* | Heureusement, et étonnamment, il a été soutenu par le maire du village, qui avait vu l'annonce qu'il avait affichée dans le café du village. Il l'a aidé à trouver une ferme en le mettant en relation avec un agriculteur qui cherchait à vendre sa ferme. | *C'est un cas assez exceptionnel, si les élus du territoire commencent à être un peu conscients de la nécessité de favoriser l'installation sur leur territoire, ils ne sont pour autant que très peu à réellement passer à l'action.* | Il a rencontré l'agriculteur qui partait à la retraite et le courant est très bien passé, donc après quelques passages à la banque, il a pu reprendre la ferme. L'agriculteur cédant était content que ce soit un jeune qui reprenne en l'état, car il n'avait pas envie que sa ferme soit découpée en morceaux et serve à agrandir les fermes voisines, comme c'est encore parfois le cas. » |

Jour 3 : Albine

« Premier jour de mon tour du territoire ! Aujourd'hui direction l'ouest, la vallée Atlantique, pour aller visiter la ferme de Léo et Sarah. C'est un couple d'amis de longue date, avec qui j'étais au collège, et qui se sont installés il y a 2 ans à Albine. C'est une reconversion, ils ont d'abord fait des études d'ingénieur agronome, ont travaillé quelques années, puis ils ont quitté leur travail pour se lancer dans l'agriculture. Ils ont des vaches sous des vergers, dont ils transforment le lait pour faire du fromage, font également des petits fruits et des plantes médicinales et aromatiques, et cultivent des fleurs comestibles, original ! »

« Cette journée était très sympa ! Léo et Sarah ont une quinzaine de vaches, et cela leur suffit amplement. | Depuis l'an dernier ils se sont mis à faire des glaces avec les fruits des arbres de la ferme, mais aussi avec certaines plantes qu'ils cultivent ! Elles se vendent super bien sur les marchés, Je comprends pourquoi, je les ai goûtées et elles sont délicieuses. Ils adorent leur nouveau métier, ils commencent à avoir une petite clientèle fidèle sur les marchés, les gens les aiment bien, ils sont jeunes, dynamiques, ils ont des produits originaux, et surtout, ce sont des

enfants du pays. | En règle générale, ils sentent que les consommateurs sont de plus en plus favorables à ce type d'élevage, alors qu'ils ont pu y être réfractaires il y a quelques années. Ils font la différence entre l'élevage intensif et l'élevage que pratiquent Léo et Sarah, qui respecte les animaux et l'environnement. *| Depuis quelques années, beaucoup de campagnes sur l'intérêt de l'élevage et son impact positif sur le territoire ont été diffusées. Le climat montagnard permet d'avoir de l'herbe toute l'année, et les vaches, les brebis ou les chèvres sont les seules à pouvoir la valoriser. C'est grâce à l'élevage qu'il reste des prairies, autrement les milieux se fermentaient et toutes les montagnes seraient couvertes de forêts. En plus, les éleveurs sont autant de familles qui s'installent de façon pérenne, et qui font vivre les écoles, les commerces, les villages.* | Au-delà de la reconnaissance sociale, ils m'ont dit qu'ils étaient mieux rémunérés qu'avant pour leur métier, et au vu de la difficulté de leur travail je trouve ça juste ! *Cet élan positif pour l'élevage est encore débutant, mais la plupart des éleveurs en profitent plutôt pour s'agrandir, engager un employé et prendre plus d'animaux. A l'échelle du Parc ça se traduit par une augmentation de la taille des troupeaux de 20 à 25 % par rapport à 2020, mais aussi en parallèle une augmentation du nombre de personnes travaillant dans le secteur agricole : presque 1 000 personnes de plus qu'en 2020.* | Ils m'ont aussi parlé du service de remplacement, une sorte d'agence d'intérim qui trouve des personnes pour tenir la ferme s'ils partent, ce qui permet aux agriculteurs de prendre des vacances. Un test de mise en place est en cours sur le territoire, ils ont pu en profiter et s'offrir des vacances en Italie, c'était la première fois en 2 ans qu'ils pouvaient partir ensemble ! | Malgré tout, ça n'a pas toujours été aussi simple. L'installation a été un peu difficile, ils ont mis quasiment 1 an avant de trouver la perle rare avec cette ferme. Elle n'est pas trop grande, dispose d'une maison et d'une dépendance dans laquelle est installée la laiterie où ils fabriquent le fromage, ils y sont vraiment bien. Elle leur a coûté cher, par contre, heureusement que la vente directe les rémunère assez bien. *Les prix des terres sont en constante augmentation dans cette zone, le prix est passé de 5 800 € l'hectare en 2020 à plus de 10 000 € en 2035.* »

Jour 4 : Ferrals-les-Montagnes

« Ce matin, je vais aller faire un tour dans au magasin de producteurs de Ferrals-les-Montagnes. Il me faut un peu de tout : des légumes, des fruits, de la viande et du fromage. J'espère que je trouverai mon bonheur ! » |

« J'ai trouvé tout ce que je cherchais, et même plus ! Le magasin est diversifié, et l'équipe sympa et dynamique. | Il y avait des fruits et des légumes, , du fromages, de la viande, du miel,

|du vin,| et même des produits cosmétiques. | *De plus en plus de fermes s'ouvrent à la vente en circuits-courts sur le territoire, leur nombre a doublé en 15 ans, aujourd'hui les deux-tiers des fermes du territoire vendent en circuits-courts.* | Quand j'y étais, c'est Louis, apiculteur et Estelle, installée en maraîchage, et (photo miel), qui étaient présents. Pour l'instant ce sont les producteurs associés qui font la vente, mais leur magasin marche bien, donc ils envisagent d'engager un employé pour la vente prochainement. Les consommateurs sont sensibles à leur démarche de qualité et de proximité. Les habitués commencent à les connaître, à connaître leur parcours, leur métier, et ils reprennent peu à peu conscience de ce qu'est le monde agricole. Un de leurs clients régulier, comprenant bien la difficulté qu'avaient les jeunes à se lancer en agriculture grâce aux témoignages des producteurs, a même décidé de vendre à un maraîcher qui cherchait du terrain 2 ha qui lui appartenaient et dont il ne faisait plus grand-chose depuis quelques années. Estelle est installée en collectif depuis quelques années avec une éleveuse de chèvres, qui fait des glaces à partir du lait, et un paysan brasseur, qui cultive ses céréales et produit sa propre bière. *Un nombre croissant d'agriculteurs se lance dans de nouvelles filières, qui n'ont pas encore trop de représentants sur le territoire.* Ils ont repris une ancienne grande ferme en élevage, dont l'agriculteur a accepté, difficilement il faut l'avouer, de vendre ses terres et une partie de ses chèvres à ces trois jeunes qui sortaient un peu du lot. Ils ont réussi à le convaincre, ils sont très contents, et l'agriculteur qui leur a cédé sa ferme vient régulièrement les voir. Il a finalement été convaincu par leur système, qui fonctionne très bien, parle d'eux partout autour de lui, de nouveaux clients arrivent régulièrement en disant qu'ils ont entendu parler du magasin par Georges. *Effectivement, si ce type d'installation s'observe de temps à autre, ce n'est pas encore monnaie courante, car les agriculteurs en âge de partir à la retraite ne sont pas encore tous sensibilisés à la nécessité de changer leur façon de transmettre leur fermes. Mais les installations qui fonctionnent sont de bons exemples et les idées font peu à peu leur chemin.* »

Jour 5 : La Livinière

« Je termine mon tour du Haut-Languedoc en allant dans la dernière zone que je n'ai pas explorée, le sud, où il y a beaucoup de production de vin. Je vais me balader un peu aux alentours de La Livinière. » |

« Ma journée était très sympa et pleine de surprises ! Moi qui m'attendais à ne voir que du vin, la zone a au contraire tendance à se diversifier. Bien sûr, c'est encore la culture majoritaire. J'ai vu pas mal de vignes, mais certaines semblaient avoir du mal à pousser, elles ont dû être

affectées par la sécheresse de ces dernières semaines. | J'ai rencontré un viticulteur qui allait justement voir ses vignes, et nous avons discuté un moment. Il m'a dit que ce n'était pas tous les jours facile en ce moment, la météo n'est pas toujours clémente, ils manquent un peu d'eau. Le ruisseau dans lequel ils avaient l'habitude de pomper l'eau est complètement à sec, ils ont dû aller puiser de l'eau plus en profondeur. | Heureusement, ils se soutiennent entre viticulteurs, car ils sont tous dans le même bateau. | D'ailleurs il m'a dit qu'il n'y avait plus que de la viticulture par ici, de nouveaux producteurs se sont installés, avec des espèces mieux adaptées au climat plus chaud et sec qui arrive progressivement : des grenades, |des oliviers, de la ciste, ... | *La proportion de fermes orientées principalement en viticulture par rapport à toutes les autres orientations diminue d'ailleurs, elle était à 37 % en 2020 et passe à 30 % en 2035.* | C'est positif car ce sont des cultures qui nécessitent de l'entretien toute l'année, donc les gens vivent ici à l'année, contrairement à la viticulture qui demande 2 ou 3 à travailleurs toute l'année et qui embauche beaucoup uniquement pendant les vendanges. | Ca redynamise un peu les villages, les producteurs arrivent avec leur famille : leur conjoint ou conjointe cherche aussi au travail dans le coin, s'ils en ont leurs enfants vont à l'école, ils achètent localement. | Par contre le problème du logement se pose toujours ici, notamment pour ces producteurs qui viennent s'installer. | *En élevage les agriculteurs ont le droit de construire sur leurs terres, même si elles sont classées agricoles, car ils ont la nécessité d'être présents sur leur ferme jour et nuit pour s'occuper des animaux. Ce n'est pas le cas dans les autres filières, ils n'ont même pas le droit d'installer un habitat léger comme un petit chalet, une yourte ou un bungalow, il faut qu'ils trouvent un logement en dur.* | La zone reste toujours très touristique et il y a beaucoup de résidences secondaires. Conséquence : il y a peu de logements disponibles, et ils sont assez chers. Le viticulteur connaît bien le maire et lui a déjà dit qu'il fallait agir pour aider les nouveaux arrivant à trouver un logement : | mettre des taxes sur les logements vacants, rénover des vieux bâtiments, ou encore privilégier la vente aux personnes cherchant un logement à l'année, mais il n'a encore rien fait. »

Récit du scénario modérément négatif

Jour 1 : Sorèze

« Pour le premier jour de mon tour du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, je décide d'aller faire un marché. Il faut que je trouve de la viande pour un barbecue que l'on organise ce soir avec des amis à Sorèze. Normalement il y en a un en centre-ville aujourd'hui justement ! »

|

« Le marché était bien là, mais difficile d’y trouver de la viande pour mon barbecue ! Ma grand-mère m’a dit que c’était une zone où il y avait beaucoup d’élevage, je m’attendais à trouver plusieurs bouchers vendant de la viande locale. Et pourtant, il n’y en avait qu’un, et il n’avait pas beaucoup de marchandise. | J’ai compris pourquoi en parlant un peu avec lui. Il m’a raconté que les consommateurs se détournent beaucoup des produits animaux ces derniers temps, et avaient une vision négative de l’élevage. | Par exemple, un des éleveurs avec lesquels il travaille, qui avait essentiellement des vaches, s’est peu à peu tourné vers des moutons, car dans l’imaginaire collectif, les vaches polluent énormément, donc les consommateurs achetaient moins de viande de bœuf. Il m’a dit que cela avait découragé certains agriculteurs, qui ont complètement arrêté la vente en circuit-courts et vendent aujourd’hui uniquement en circuits longs. Certains ont même arrêté leur activité, ou se sont reconvertis. | *En effet, avec la hausse générale du coût de la vie et les incitations à réduire leur consommation de produits animaux, les consommateurs arrêtent d’acheter des produits locaux. Cela provoque une diminution du nombre de fermes en élevage : la moitié des fermes du parc étaient tournées vers l’élevage en 2020, et elles ne sont plus qu’un tiers en 2035.* | Heureusement, quelques consommateurs continuent à acheter des produits locaux, maintenant qu’il est seul sur le marché il arrive à se dégager un revenu correct. Pour les éleveurs ça n’a pas été facile non plus, par exemple pour rester viable son éleveur qui est passé à des moutons a dû changer sa façon de faire et se tourner vers un modèle plus résilient. Il est passé à 100 % de prairies naturelles, c’est-à-dire des prairies qui n’ont pas été semées depuis 10 ans, il a réduit son nombre d’animaux, | il a aussi des arbres fruitiers, sous lesquels il fait pâturer ses moutons, quelques poules, | et il s’est associé avec un apiculteur qui vient poser des ruches dans ses prairies. Il m’a dit que sa ferme était juste à la sortie de la commune, j’irai y faire un tour après pour avoir quelques photos pour illustrer mon carnet. Mais d’après le boucher, cet agriculteur est un « ovni » pour la plupart de ses voisins, qui perdurent dans des modèles intensifs, très productifs, pour essayer de se maintenir à flots. | *Ce type d’agriculteur n’est effectivement pas monnaie courante dans cette zone : la plupart continuent à augmenter leur nombre d’animaux, les troupeaux ont en moyenne augmenté d’environ 20 % en 15 ans. D’autre part, la taille moyenne des exploitations augmente : elle est de 100 ha environ, contre 50 ha en 2020. Il y a toujours une part croissante des terres agricoles qui est détenue par les exploitations les plus grandes, 70 % aujourd’hui alors que c’était 60 % en 2020.* | Il m’a tout de même parlé d’un point positif qu’il a observé ces dernières années : il lui semble que de moins en moins de zones agricoles, naturelles ou forestières sont utilisées pour construire autour de lui. | *En effet, la loi Zéro Artificialisation nette a pris effet, et, depuis 2030, l’artificialisation nette est interdite, c’est-à-dire que si un*

terrain est artificialisé, alors une compensation doit être faite en renaturant un autre terrain. En conséquence, il n'y a plus qu'une dizaine d'hectares qui sont artificialisés chaque année, c'était 40 en 2020. | Il a d'ailleurs l'impression que depuis quelques temps, les maires des communes aux alentours sont plus conscients de l'importance de protéger les terres agricoles ou naturelles, ils proposent moins de projets d'artificialisation. »

Jour 2 : Anglès

« Aujourd'hui, direction Anglès ! C'est un long périple qui m'attend car j'ai décidé de me rendre à Castres via le chemin de Saint-Jacques de Compostelle puis de prendre un bus direction Anglès. Je vais rendre visite à Patrick, un ami d'enfance de mon père qui est agriculteur. J'adorais aller à sa ferme quand j'étais petite, je courais dans les prairies, je donnais du lait aux veaux. Cela fait de longues années que je ne l'ai pas vu, j'ai hâte. »

« Après plus de 5h de randonnée en passant par une jolie abbaye à Dourgne, un bon repas à Castres et près d'une heure de bus, j'ai enfin retrouvé Patrick. Il n'avait pas autant la forme que dans mes souvenirs, l'élevage devient difficile ces temps-ci. Comme j'ai déjà pu le voir hier, la tendance n'est pas vraiment à la décroissance. Mais on n'y est pour rien, m'a dit Patrick, on n'a aucune incitation financière à changer nos systèmes d'exploitation, et il faut bien boucler les fins de mois. Certains choisissent de se séparer d'une partie de leur troupeau et de leurs terres, mais il trouve que ça revient un peu à se jeter dans le vide, ça lui fait peur. D'autant plus qu'avant les clients achetaient beaucoup sa viande en direct sur les marchés, mais ses ventes ont chuté donc il a dû arrêter et vendre en gros. | Pour rester rentable il a fallu qu'il s'agrandisse et augmente son nombre d'animaux. Et pour ça, il a racheté les fermes d'autres éleveurs autour qui partaient à la retraite ou abandonnaient leur activité. | *Conséquence de ces rachats, le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire a fortement chuté depuis 15 ans, il n'y en a plus que 700 alors qu'il y en avait quasiment 800 de plus en 2020. En parallèle, le nombre total de personnes travaillant dans l'agriculture a aussi beaucoup diminué : quasiment 60 % sur la même période.* | Forcément, en augmentant la taille de sa ferme mais sans recruter, il a plus de travail. Visiblement ce n'est pas tous les jours facile pour lui, et encore, il m'a dit qu'il n'était pas le plus à plaindre, ici, en montagne, ils ont encore de l'herbe grâce à pluie, ce n'est pas le cas plus au sud. | Mais malgré ça il ne pleut pas assez, et de façon très irrégulière, en été évidemment mais aussi au printemps. Patrick m'a dit qu'il devait s'adapter, il fauche l'herbe quand il y en a beaucoup pour faire des réserves de foin pour la saison où il en manquera. Malheureusement, l'adaptation est plus difficile pour ses voisins maraîchers, qui ne peuvent

pas faire des réserves d'eau pour l'été. Il en connaît quelques-uns qui sont en difficulté. | Patrick m'a dit qu'il avait participé à quelques réunions autour de la possibilité d'installer des retenues collinaires, qui permettraient justement de stocker de l'eau en hiver pour l'avoir disponible en été. Il ne sait pas vraiment si c'est réellement une solution durable, l'idée ne lui plaît pas vraiment. | Sinon, il m'a parlé d'une solution pour arrondir les fins de mois : poser des panneaux solaires sur les toits des bâtiments, certains l'ont fait autour de lui. Le seul souci c'est le temps nécessaire pour les amortir, car ça a son coût l'installation de panneaux solaires. »

Jour 3 : Barre

« En ce troisième jour de voyage, je vais passer la journée avec Jeanne, une amie d'enfance qui vit à Barre. La dernière fois que nous nous sommes parlées, elle m'a dit qu'elle voulait reprendre une ferme et s'installer dans cette zone. J'ai hâte qu'elle me dise où elle en est ! »

« Anglès-Barre n'est pas le trajet le plus emprunté, c'est le moins que je puisse dire. Patrick m'a déposé à La Salvetat. Je pensais qu'il y aurait au moins un bus vers Lacaune mais rien. J'ai donc dû faire du stop jusqu'à Lacaune puis marcher plus de 2h jusqu'à Barre. J'étais épuisée mais tellement heureuse de retrouver Jeanne ! Pourtant, la pauvre, son parcours d'installation a tellement été semé d'embûches ! Ça a l'air plus difficile que ce que j'imaginai. | *Jeanne n'est pas la seule à être en difficulté, l'installation est complexe pour tout le monde, si bien que le taux de remplacement, donc le rapport entre le nombre d'installations et le nombre de départs, est très bas, entre 15 et 20 %. De plus, les agriculteurs sont vieillissants : plus de 60 % sont à moins de 10 ans de la retraite.* | Le projet de Jeanne est de s'installer dans une ferme assez diversifiée, avec des brebis pour faire du fromage, des prairies, un peu de maraîchage et une ou deux parcelles de céréales pour ne pas à avoir à acheter quoi que ce soit pour nourrir ses brebis. Elle cherchait donc une petite dizaine d'hectares, elle s'installe seule donc elle préférerait commencer petit puis s'agrandir si besoin. | Et là, impossible de trouver. La plupart des fermes à vendre sont immenses, elles font plusieurs dizaines d'hectares et sont cédées avec des troupeaux de 400 brebis, qui produisent du lait pour Roquefort. *Les aides de la Politique Agricole Commune n'encouragent pas les agriculteurs à se désintensifier et à diminuer leur nombre d'animaux, ils continuent donc à s'agrandir augmenter leur cheptel.* | Ou alors au contraire elle trouve 1 ou 2 hectares ici et là, mais pas de quoi constituer une ferme complète, ou bien des parcelles intéressantes mais sans accès à l'eau. En plus aucune n'est vendue avec une maison, alors que Jeanne aimerait pouvoir vivre sur sa ferme, mais les agriculteurs gardent leur maison pour y passer leur retraite. Quand elle est allée discuter avec certains d'entre eux,

ils lui ont ri au nez : une femme, qui n'est pas issue du milieu agricole, qui veut s'installer sur quelques hectares, avec un petit troupeau de brebis et du maraîchage ? Et puis quoi encore ! Et diviser leur ferme pour lui en vendre seulement une partie ? Encore moins ! Ces terres qu'ils ont hérité de leur famille ou durement acquises pour s'agrandir tout au long de leur carrière, ils n'envisagent pas une seule seconde de les découper. Et puis, ils disent qu'ils finiront bien par trouver quelqu'un pour les reprendre. Mais pour Jeanne cela va finir comme d'habitude, la ferme va finir par être rachetée par un voisin, ou des terres seront abandonnées et partiront en friche puis deviendront des forêts ... | Nous sommes ensuite sorties faire un tour, et j'ai pu voir l'illustration de ce qu'elle venait de m'expliquer : des prairies immenses, très peu de haies, de grands troupeaux pâturent ici et là, et de grandes étendues de forêts. *La disparition des prairies est problématique au niveau paysager et pour la biodiversité, car il existe de nombreux animaux ou insectes spécifiques des prairies qui disparaissent lorsqu'elles se transforment en friches. Mais aussi, les prairies permettent de ralentir la progression des incendies, car le feu se propage très bien dans les broussailles qui constituent les friches ou les sous-bois, et bien moins vite dans les prairies.* »

Jour 4 : La Tour-sur-Orb

« Pour ce quatrième jour de voyage à travers le Haut-Languedoc, je vais me promener à la Tour-sur-Orb, on m'a dit qu'il y avait un super château à visiter à Dio-et-Valquières juste à côté, et que la Tour-sur-Orb était très jolie. Je vais flâner un peu dans le village en arrivant puis j'irai voir le château en suivant. »

« J'ai passé une journée sympa mais je constate qu'il est difficile de se déplacer en transports en commun dans le Haut-Languedoc. J'ai demandé à Jeanne de m'amener en voiture jusqu'à Rosis où j'ai pu rattraper un chemin de randonnée qui bordait la Mare presque tout le long. J'ai dû marcher près de 3h30. Une fois arrivée, le château était magnifique mais la Tour-sur-Orb n'était pas très dynamique. | A l'entrée du village il y avait quelques parcelles de jardins partagés, certaines étaient bien entretenues et d'autres semblaient en friche. | *De plus en plus de consommateurs se lancent dans l'autoproduction pour réduire leur budget alimentaire du fait de l'augmentation des coûts, et de fait, réduisent leur consommation de produits locaux.* | En rentrant dans le village, j'ai vu une grande banderole « Non à la fermeture de classe ». | *Le manque d'attractivité de la montagne n'attire pas de nouveaux ménages, et les effectifs trop faibles finissent pas pousser les mairies à fermer des classes ou même des écoles. Les enfants sont alors contraints de faire de longues distances pour aller à l'école.* | Il y avait beaucoup de

maisons qui semblaient vides, les volets fermés, sans doute des résidences secondaires. Il y en a de plus en plus dans le coin, elles sont achetées par des personnes qui viennent des grandes villes autour, Toulouse ou Montpellier pour la plupart, voire même de Paris, et qui recherchent un lieu pour se ressourcer. | Le problème, c'est qu'ils ont des moyens bien plus élevés que les gens d'ici, donc mécaniquement, ils font augmenter le prix des habitations, qui ne sont plus accessibles aux locaux. | *Les résidences secondaires se multiplient, et il devient difficile pour les personnes cherchant à s'installer de façon pérenne de trouver un logement. Aucune politique non plus n'est menée concernant les logements vacants, qui restent très nombreux, environ 7000 sur le territoire.* | Je me suis arrêtée au café du village pour me rafraîchir, heureusement qu'il était ouvert, j'avais bien besoin d'un verre d'eau fraîche. | Sur la porte, une annonce montrait 3 jeunes à la recherche d'un bout de terrain pour commencer une activité agricole. D'après le texte, ils voudraient faire du maraîchage et avoir quelques poules, et transformer les légumes produits. Voyant que je m'arrêtais pour la lire, une dame d'un certain âge, assise à côté de moi, m'a expliqué qu'ils cherchaient depuis 6 mois déjà, mais qu'ils ne trouvaient rien. Je trouve cela bien dommage, leur projet est pourtant intéressant et adapté aux problématiques actuelles. | Elle m'a ensuite parlé avec nostalgie de sa jeunesse, de cette époque où ce village était vivant, où il y avait encore un boucher, deux boulangeries, une épicerie, et un marché tous les jeudis qui rassemblait tous les producteurs du coin. Aujourd'hui il ne reste de tout ça qu'une boulangerie et le marché, mais il n'y a pas beaucoup de producteurs qui y sont installés. *Le territoire fait en effet face à une pénurie de maraîchers, et n'est pas du tout autonome en fruits et légumes, alors qu'il produit plus de produits animaux que nécessaire au vu de sa population.* »

Jour 5 : Caussinijouls

« Pour ce dernier jour, je vais visiter le sud-est du Parc, la zone viticole. Je vais commencer par une randonnée qui descend le long de l'Orb, je ferai du stop entre Bédarioux et Caussinijouls puis une fois sur place j'ai prévu une balade qui m'a l'air d'offrir quelques jolis points de vue en hauteur. Si j'ai le temps, je redescendrai la vallée. »

« De loin, ce n'est pas exactement le paysage auquel je m'attendais. L'Orb avait l'air particulièrement bas. La vallée et les coteaux ne sont plus couverts de vignes comme j'ai pu le voir sur des photos datant de 15 ou 20 ans. | Certaines parcelles sont vides, et ont l'air d'avoir été arrachées récemment. D'autres semblaient abandonnées depuis plus longtemps, on pouvait déjà y voir des plantes pousser. | En descendant dans la vallée pour marcher le long des

plantations, j'ai pu voir que la vigne n'est plus en si bon état qu'elle a pu l'être, on voit qu'elle a été bien impactée par les récents épisodes de sécheresse. Ce ne sont pas les orages de grêle qui ont eu lieu la semaine dernière qui ont amélioré les choses, ils n'ont fait qu'affaiblir les plants. *La météo est imprévisible, de forts orages suivent des périodes de sécheresse importantes, l'eau est globalement insuffisante.* J'ai rencontré un viticulteur avec qui j'ai discuté un moment. Il m'a dit qu'il était bien difficile de rester viable après les différents épisodes climatiques imprévisibles et intenses auxquels ils avaient été confrontés ces dernières années. En plus de cela, bien qu'ils aient largement avancé la date des vendanges, le raisin prend trop le soleil et donne un vin trop sucré et alcoolisé, qui plaît de moins en moins aux consommateurs. Il a bien conscience que son activité n'est plus adaptée au contexte actuel. | Malgré cela il ne perd pas espoir, il a entendu parler de projets de recherche menés sur des nouveaux cépages plus résistants à la chaleur et la sécheresse, ou d'agroforesterie, c'est-à-dire cultiver sous des arbres, et il va se renseigner. | Mais il est bien le seul à y croire, ses voisins lui disent qu'il perd son temps et préfèrent vendre tant qu'il est encore temps. *Le prix des terres dans le Minervois diminue déjà depuis quelques années, il déjà perdu plus de 20 % en 15 ans. Dans le reste du Parc au contraire il est en hausse, en particulier dans le Tarn, ou il a augmenté de 75 %.* »

Récit du scénario très négatif

Jour 1 : Labruguière

« Mon voyage débute à Labruguière. Ma grand-mère me raconte souvent que quand elle était jeune, dans les années 50, ici il y avait plein de petites fermes qui avaient chacune quelques vaches, un bout de prairie, un champ de céréales, un potager, deux cochons, des poules. Chacun produisait un peu de tout, vendait autour de lui, échangeait avec ses voisins. Je me demande ce que c'est devenu aujourd'hui. Je vais partir à pied sur les chemins. Je raconterai tout ça ce soir dans mon carnet de voyage. » |

« Cette première journée ne s'est pas tout à fait passée comme prévu ... Moi qui m'attendais à tomber sur des petites fermes, ce n'est pas vraiment le cas, les fermes sont immenses ici. | Mais le plus surprenant, ce sont les énormes bassines d'eau que j'ai vues, j'ai entendu à la radio que c'était des méga-bassines, des grosses retenues d'eau qui sont remplies grâce à la pluie et aux nappes phréatiques en hiver, et pompées en été lorsque les agriculteurs ont besoin d'eau pour arroser. Ce n'est pas très beau, posé là au milieu de la nature. | J'ai

rencontré un éleveur, Paul, qui élève des vaches pour leur viande, et qui a plus de 500 vaches ! Il m'a dit qu'il ne restait plus tant de fermes que ça, autour de lui. | *Cette perte d'exploitations agricoles se généralise à tout le territoire du Parc, depuis 2020 leur nombre a chuté d'environ 1 600 à seulement 400.* Paul m'a expliqué qu'il a racheté plusieurs fois les troupeaux et les terres d'éleveurs partant à la retraite, parce qu'ils n'arrivaient pas à vendre leur ferme à un agriculteur qui viendrait reprendre. | *C'est vrai, le taux de remplacement, qui représente le rapport entre le nombre d'installations et le nombre de départs est très faible, lorsque 10 agriculteurs partent à la retraite, seuls 1 ou 2 sont remplacés. Et étant donné que les jeunes ne reprennent pas, on observe un vieillissement des agriculteurs, 60 % d'entre eux ont plus de 55 ans aujourd'hui.* | Paul était bien content d'avoir racheté ces fermes, il m'a expliqué que les aides financières européennes qu'il reçoit de la Politique Agricole Commune, la PAC, sont plus importantes s'il a une plus grande surface, donc en s'agrandissant il peut toucher plus d'aides. | Et autour de lui c'est pareil, c'est un peu comme si les fermes s'étaient mangées les unes les autres pour grossir. | *La surface des exploitation agricoles a beaucoup augmenté, leur taille moyenne est aujourd'hui de 170 ha, c'est plus de 3 fois plus qu'en 2020. Et ça se reporte sur la répartition des travailleurs dans les différentes tailles d'exploitations agricoles, il y a 15 ans les plus grandes rassemblaient environ un quart des travailleurs, aujourd'hui c'est 85 %. De même pour la surface de terres agricoles, en 2020 les plus grandes exploitations en détenaient la moitié, et aujourd'hui c'est 70 %.* »

Jour 2 : le Masnau-Massuguiès

« Pour ce deuxième jour, je suis au Masnau-Massuguiès, au nord de la vallée du Gijou. Cette fois-ci, j'ai décidé de simplement me balader au milieu des prairies. Au cœur du printemps je devrais apercevoir beaucoup d'animaux, ils adorent se cacher dans les haies sur les bords des champs ! Je devrais entendre des Bruants jaunes, mon grand-père m'avait appris à reconnaître leur chant ! »

« De nouveau, j'ai été assez surprise par ce que j'ai vu. Pas de prairies fleuries bordées par des arbres, mais d'immenses champs d'herbe uniformes. Il n'y avait plus une haie, et je n'ai pas entendu le moindre Bruant jaune chanter ... D'ailleurs, un randonneur croisé sur le chemin m'a dit qu'ils avaient disparu depuis quelques années dans la région. | Il m'a expliqué pourquoi : ces oiseaux se nourrissaient de plein de graines de plantes différentes, sauf que les prairies d'aujourd'hui ont seulement 3-4 plantes différentes, donc ils ne trouvaient pas tout ce qu'il leur fallait. | *Le Bruant jaune a bien disparu, et ce n'est pas le seul, le Tarier pâtre également quitté*

la zone à cause de la disparition des haies et talus, et il y a encore plus longtemps le Tarier des prés qui vivait dans les prairies humides. | Au fur et à mesure que j'avancais je ne voyais que des champs à nu ou de l'herbe bien verte à perte de vue, couleur gazon. En effet, le paysage a bien changé en 15 ans : les prairies humides ont été drainées et toutes les haies arrachées pour créer d'immenses parcelles. Et ces prairies ne sont plus du tout naturelles, elles sont labourées puis ressemées chaque année. Les agriculteurs y apportent de grandes quantités d'azote pour que l'herbe pousse bien mais cet azote s'infiltré dans le sol et pollue la terre et les nappes phréatiques, pour arriver jusque dans l'eau potable des villes. Je suis tombée sur une ferme, et j'ai été choquée par la taille du bâtiment, ils doivent avoir au moins 800 brebis pour avoir besoin d'autant d'espace ! | Le même randonneur m'a dit qu'ils avaient doublé leur nombre d'animaux dans les 15 dernières années.

Jour 3 : La Salvetat-sur-Agout

« Pour ce troisième jour de voyage, je décide d'aller faire une randonnée sur les plateaux. Je choisis un sentier qui sillonne la zone et traverse plusieurs villages. » |

« Ce n'était pas tout à fait ce à quoi je m'attendais. Ma grand-mère m'avait raconté que ce plateau était recouvert de prairies et qu'on y voyait de nombreux troupeaux de belles vaches pâturent paisiblement. Aujourd'hui les prairies sont couvertes de ronces, de genêts et de pruneliers. | Je connais bien ce sentier pour l'avoir fait plusieurs fois quand j'étais enfant, et je suis certaine que des forêts sont apparues à des endroits où elles n'étaient pas avant. | *En effet, les terres des zones les moins attractives du Parc ont massivement été abandonnées ces dernières années, et elles se transforment peu à peu en friches, puis, sans animaux pour contrôler la progression de la végétation, en forêts. Cela participe à la fermeture des paysages. Certains agriculteurs décident même de reboiser volontairement afin de gagner un revenu en l'exploitant. Cependant, cette transformation progressive des prairies en forêts n'a pas seulement un impact paysager. Elle entraîne une diminution de biodiversité, en réduisant considérablement les populations des espèces vivants dans des milieux ouverts, comme la Pie-grièche écorcheur. De plus, les milieux en friche ou les sous-bois denses brûlent facilement et constituent des couloirs d'incendie, alors que les prairies les ralentissent. | J'ai croisé des troupeaux plutôt surprenant : des panneaux solaires ! Plusieurs prairies immenses étaient recouvertes de panneaux solaires, c'est assez déroutant sur le plateau, au milieu des forêts. | De plus en plus d'agriculteurs décident de louer leurs terrains à des entreprises installant des panneaux solaires, ce qui est bien plus rémunérateur que l'élevage. Combiné aux terres qui*

sont devenues des friches, qui ont été artificialisées ou reboisées, le territoire a perdu 9 000 ha de terres agricoles au total en 15 ans. | Je n'ai pas rencontré grand monde dans les villages par lesquels je suis passés, ils étaient plutôt vides. A La Salvetat-sur-Agout, le premier village que j'ai traversé en début de matinée, j'ai croisé quelques écoliers accompagnés de leurs parents qui allaient prendre le bus. Ils m'ont expliqué que l'école du village avait fermé ses portes il y a quelques années car il n'y avait plus assez d'élèves pour la maintenir, et plus assez d'enseignants non plus d'ailleurs. | Les parents eux-mêmes sont obligés de parcourir de longues distances pour aller travailler : une maman m'a expliqué qu'auparavant elle tenait une boulangerie dans le village, mais que, faute de fréquentation, elle a dû plier boutique. Maintenant elle est obligée de faire 1h de route matin et soir pour aller travailler à Castres. | Additionné à la fermeture de l'agence d'assurance, | de la banque et de la supérette, cela commençait à faire beaucoup pour elle. Tous les trajets du quotidien lui demandent aujourd'hui beaucoup plus de temps qu'avant, c'est pourquoi elle songeait à déménager vers la ville pour se rapprocher de tous ces services. | *Un cercle vicieux s'est enclenché depuis quelques années : les zones de montagne attirent peu pour leur enclavement et leur manque de services, donc de moins en moins de personnes s'y installent, ce qui n'attire pas les professionnels, ainsi la zone ne se redynamise pas, elle devient encore moins attractive, etc.* | La discussion s'est terminée là car nous avons été surpris par un orage de grêle violent, assez surprenant en cette saison, et aucune possibilité de se réfugier dans un café, rien n'était ouvert. Il est tombé des trombes d'eau et de gros grêlons en très peu de temps, et, le sol étant très sec, l'eau ne s'est pas infiltrée tout de suite et s'est accumulée dans les rues, et le niveau est monté très vite. »

Jour 4 : Saint-Pons-de-Thomières

« Ce matin, je vais au marché ! J'ai entendu dire qu'il y en avait un sympa à Saint-Pons-de-Thomières, avec des producteurs locaux et un peu de tout : des fruits et légumes, de la viande, plusieurs vendeurs de fromages, un traiteur, et beaucoup d'autres encore, j'ai hâte de découvrir tout ça ! » |


« Bilan de la journée : pas de marché ! Enfin si, il y avait 3 étals : un revendeur de fruits et légumes, qui vendait des poires à côté des tomates, du melon et des citrons, bref, ni local ni de saison ; | du fromage, mais aucun n'est produit par ici, et de la viande. | J'ai vu à quelques passants qui faisaient leurs achats, non seulement ils n'étaient pas très nombreux, mais en plus ils n'étaient pas très jeunes, la moyenne d'âge devait être de 75 ans. L'un d'eux m'a dit qu'il n'y avait quasiment plus de producteurs locaux dans la région, ils ont tous abandonné leur

activité car ils n'arrivaient pas à en vivre, ou alors ils sont partis à la retraite et personne n'a voulu reprendre leurs fermes. | *Les producteurs ont déserté la zone. Ils n'étaient pas soutenus par les élus, qui ne cherchaient pas à faciliter leur installation en les aidant à trouver un logement ou encore rechignaient à leur louer des parcelles communales. Les consommateurs non plus n'y mettaient pas du leur : les incitations toujours plus nombreuses à arrêter la consommation de produits animaux ont fait leur effet et beaucoup d'entre eux ont suivi cette tendance, délaissant les producteurs locaux. Ils étaient aussi motivés par des raisons économiques : la hausse du coût de la vie les a poussés à réduire leur budget alimentation. Au-delà de l'incidence sur les achats, le grand public s'est éloigné de l'agriculture, ne la comprend plus, et dénigre les agriculteurs, les désignant comme « pollueurs ».* | Un peu déçue par le marché, j'ai décidé de visiter les villages alentours. Encore une fois, ils n'étaient pas très dynamiques. J'ai vu de très jolies maisons, mais les volets étaient fermés, elles ne semblaient pas habitées. | *De plus en plus de résidences secondaires fleurissent dans cette zone, et les communes ne se réveillent qu'en saison grâce au tourisme. Cette dernière activité est largement encouragée par les élus. Ils ont profité de l'assouplissement de la loi « Zéro artificialisation nette », qui, contrairement à ce qui est imposé en ville, leur permet tout de même de construire sur des zones agricoles ou naturelles, non pas pour installer des résidents pérennes mais pour construire des résidences secondaires ou des hébergements touristiques. Les habitants des zones urbaines recherchent de plus en plus le grand air de la campagne, car avec la pollution et l'absence de végétation les villes sont devenues invivables, en particulier en été.* | D'ailleurs en passant devant une agence immobilière j'ai été impressionnée par le coût des maisons, elles sont hors de prix ! Ce qui est sûr c'est que ce n'est pas un agriculteur qui démarre son activité qui peut les payer. Après dans tous les cas il n'y en a pas tant que ça des agriculteurs qui s'installent... | La majorité des parcelles agricoles que j'ai vues ont l'air abandonnées, elles sont en friches. Pourtant d'après ma grand-mère il y avait beaucoup de maraîchers et d'arboriculteurs par ici avant. »

Jour 5 : Berlou

« Dernier jour de mon tour du Parc du Haut-Languedoc : direction Berlou ! J'ai hâte de voir les vignes couvrant les coteaux et les vallées, en cette saison elles sont magnifiques, les feuilles sont encore vertes. J'en ai de très beaux souvenirs de quand j'étais petite, ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle le petit Nice ! »

« Une fois n'est pas coutume, la réalité ne collait pas à mes attentes. Pour commencer, j'ai eu si chaud ! La température était très élevée pour la saison, il a fait quasiment 39°C dans l'après-midi, c'est très chaud pour un mois de juin. | L'aridité de ces derniers temps a asséché la terre, elle est très claire, craquelée, et forme des mottes compactes. | Les plants de vignes sont très affaiblis : leurs feuilles sont peu développées et les petites grappes qui commencent juste à apparaître ne sont pas aussi grosses qu'elles le devraient à cette saison. | Et encore, cette situation qui semble peu enviable ne touche que les plus chanceux, c'est-à-dire ceux qui ont encore des vignes. Les parcelles de vignes dont je parle étaient équipées de systèmes d'irrigations, j'ai bien l'impression que c'est le seul moyen de les maintenir en production | car celles qui n'en avaient pas étaient complètement desséchées, voire les parcelles étaient vides, comme si les vignes avaient été arrachées. | *C'est tout à fait ça, l'eau devenant de plus en plus rare et la sécheresse s'installant, l'irrigation devient indispensable pour la culture du raisin. Problème : l'eau n'est pas du tout gérée de façon collective. Le syndicat de l'eau en a pris la gestion et la vend au plus offrant, c'est-à-dire les domaines les plus grands, qui ont le plus de fonds. Les petits vignerons indépendants ont donc peu à peu arrêté de récolter le peu de raisins que produisaient leur vigne, car leur activité ne devenait plus rentable.* | Sur certaines parcelles, j'ai même vu de l'aloë vera. Je suis restée devant à l'observer quelques minutes, intriguée. Un vigneron qui venait voir ses vignes est alors venu me voir, et m'a expliqué que ces parcelles appartenaient à son voisin, il l'a qualifié de « fou ou visionnaire, l'avenir nous le dira ». Il a décidé de ne pas irriguer ses vignes, et, pour se diversifier, a tenté l'aloë vera. | *Cette plante, qui est adaptée aux climats arides et ne nécessite pas beaucoup d'entretien, prend de plus en plus de place dans les vignobles. Même les grandes maisons réputées s'y mettent car le vin ne se vend plus si bien. Les consommateurs achètent de moins en moins de vins marqués par une appellation d'origine protégée ou provenant d'un vignoble reconnu. Le local et la qualité ne sont plus des arguments de vente. Les vignerons ne transforment plus par eux-mêmes car ce n'est plus rentable, et ils vendent tout en cave coopérative.* »

	Diplôme : Ingénieur agronome Spécialité : Génie de l'Environnement Spécialisation / option : Agriculture durable et développement territorial Enseignant référent : Jean-Eudes BEURET	
Auteur(s) : Morgane RIEUCAU Date de naissance* : 03/02/1999	Organisme d'accueil : Parc naturel régional du Haut-Languedoc Adresse : 1 place du Foirail, 34 220 Saint-Pons-de-Thomières	
Nb pages : 48 Annexe(s) : 6	Maître de stage : Élora DUTRANOIS	
Année de soutenance : 2023		
Titre français : Étude prospective des dynamiques du foncier agricole et de leurs conséquences sur le territoire du PNR du Haut-Languedoc à l'horizon 2035 Titre anglais : Prospective study of agricultural land dynamics and their consequences for the territory of the Haut-Languedoc natural regional park up to 2035		
Résumé : Des phénomènes de déprises agricole et rurale se sont installés en France depuis la moitié du XX ^{ème} siècle, entraînant une perte de terres agricoles et une chute du nombre d'agriculteurs. Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc n'échappe pas à ce constat. Pour inverser la tendance, le PNR a la volonté d'encourager les acteurs qui le peuvent (élus, agriculteurs, grand public) à s'engager pour redynamiser l'agriculture, grâce à une campagne de sensibilisation. Un exercice prospectif a été réalisé, afin de mettre l'emphase sur les conséquences de la situation actuelle dans le futur. Il prend la forme de quatre scénarios décrivant des situations possibles pour le territoire du Parc en 2035 : un très positif, un modérément positif, un modérément négatif et un très négatif. Les scénarios sont fondés sur les différentes évolutions dans le futur de 16 données représentatives de l'agriculture et du foncier : nombre d'exploitations agricoles, surface agricole utile totale, proportion d'agriculteurs ayant plus de 55 ans, etc. Ils ont été adaptés sous la forme de récits de voyage, afin de pouvoir être utilisés pour communiquer auprès d'un large public. Ils sont accompagnés de diaporamas de photos prises sur le territoire du PNR, illustrant chacun des récits de voyage. Ce support de sensibilisation relève de la communication persuasive. Cependant, pour s'assurer de la pleine efficacité du projet, des méthodes de communication engageante pourraient être utilisées lors des présentations des scénarios.		
Abstract : Since the mid-twentieth century, France has been experiencing a decline in agricultural and rural activity, leading to a loss of farmland and a fall in the number of farmers. The Haut-Languedoc regional natural park is no exception to this trend. To reverse it, the RNP is keen to encourage those who can (elected representatives, farmers, the general public) to get involved in revitalizing agriculture, thanks to an awareness-raising campaign. A prospective study has been carried out to highlight the consequences of the current situation for the future. It takes the form of four scenarios describing possible situations for the Park territory in 2035: one very positive, one moderately positive, one moderately negative and one very negative. The scenarios are based on different future developments in 16 data points representative of agriculture and land use: number of farms, total agricultural land area, proportion of farmers over 55, etc. They have been adapted in the form of travelogues, so that they can be used to communicate with a wide audience. They are accompanied by slideshows of photos taken in the RNP territory, illustrating each of the travel stories. This is a persuasive communication medium. However, to ensure the full effectiveness of the project, binding communication methods could be used during the scenario presentations.		
Mots-clés : déprise agricole, foncier agricole, étude prospective, scénarios, sensibilisation Key Words: agricultural decline, agricultural land, prospective study, scenarios, awareness		

* *Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires*